

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY**



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Suffrage censitaire : Cantal 1815
Mon gd-père SAUPIQUET (14-18)
Insurgés de 1848 à Paris
Reynages en Haute-Loire
Mariages particuliers
Suivez le fief ...
... une recherche acrobatique
Soldats auvergnats morts au XIX^e
siècle en dehors de l'hexagone
et vos rubriques habituelles :
Avis importants, Questions/Réponses.

Dimanche 16 octobre 2016

**Réunion du groupe
Livradois-Forez**

SAUXILLANGES

Salle des fêtes
à partir de 9h30
Déjeuner à proximité

Programme, bulletin d'inscription
page 133 de ce numéro

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 39^e ANNÉE – 3^e TR. 2016

N° 157

août 2016

8,25 € le numéro

« Les Gaités de l'Escadron » !

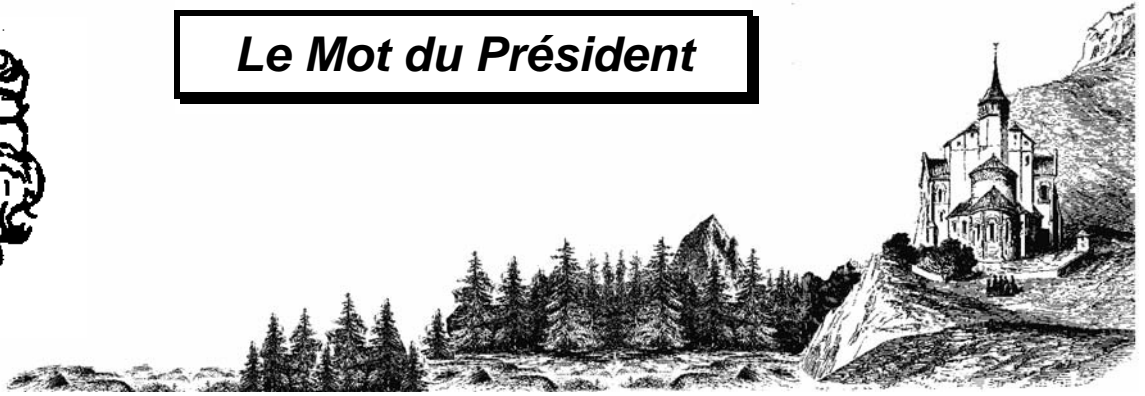


Le 19 octobre 1907, « Réception des jeunes sapeurs de la classe 1906 » au 7^e régiment du Génie (Nice)
Il est probable que cette réception devait intervenir une fois terminées les « classes », faites de la formation militaire de base avec spécialisation comme « sapeur » du Génie, dont la durée devait être d'au moins un an (réception le 19 octobre 1907 pour la « classe 1906 »).

(Collection Isabelle SAUPIQUET : régiment où Henri SAUPIQUET fit son Service militaire, avant d'être incorporé dans le Train des équipages en 1914) (voir article pages 140-146),



Le Mot du Président



Chers Amis,

C'est la rentrée !

Nous espérons que vous avez passé un bel été – peut-être un peu chaud – et que vous avez ramené plein d'idées de recherche pour les mois à venir.

Dans ce numéro, nous avons voulu vous présenter des techniques ou outils de recherches auxquels on ne pense pas toujours ou que l'on ne met pas assez en œuvre.

Ainsi, utiliser le moindre élément d'information pour contourner les obstacles que représentent la perte ou disparition des documents qui nous paraissent indispensables.

Le volumineux article « Suivez le fief ! » met en œuvre cette utilisation de « micro-informations » qui permettent de résoudre une question généalogique, en complétant l'ascendance d'Alexandre VARENNE, homme politique et fondateur du journal « La Montagne ». Mais, simultanément, cela débouche sur un complément à l'ascendance d'Alphonse de LAMARTINE, notre poète national.

Aller chercher des documents autres que les plus évidents, peut permettre des découvertes intéressantes sur votre famille. La liste des « *Auvergnats montés à Paris* » qui ont été arrêtés lors de la révolte de Juin 1848, établie par une unité bourguignonne du CNRS, vous donne à la fois leur lieu de naissance et leur âge, et surtout leur métier et leur adresse parisienne.

Une mine à exploiter !

Et puis, la vie de nos ancêtres ne fut certainement pas un « long fleuve tranquille ». En dehors des aléas de la vie, accidents, maladies, mauvaises récoltes, ils eurent à subir les malversations de quelques malandrins aux fonctions officielles, tel que Baltazar GILLET à St-Flour.

Quant à la Grande Guerre, même pour ceux qui ont pu la traverser sans dommage physique, ses retentissements sur leur vie sont parfois émouvants. comme on le voit sur l'histoire d'Henri SAUPIQUET.

Mais, attention, ce SAUPIQUET, bien que de la même région du Cantal qu'Arsène SAUPIQUET des sardines, est d'une autre famille, sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Pour finir, nous voudrions vous adresser un appel. Vous avez peut-être envie de faire connaître des histoires familiales ou d'échanger sur des réussites ou des échecs dans vos recherches.

N'hésitez pas à nous en faire part, car il y a toujours quelqu'un quelque part qui sera intéressé !

Et puis, n'oubliez pas que si des animateurs du cercle publient beaucoup d'articles, ils s'essouffent à la longue et aimeraient bien être relevés !

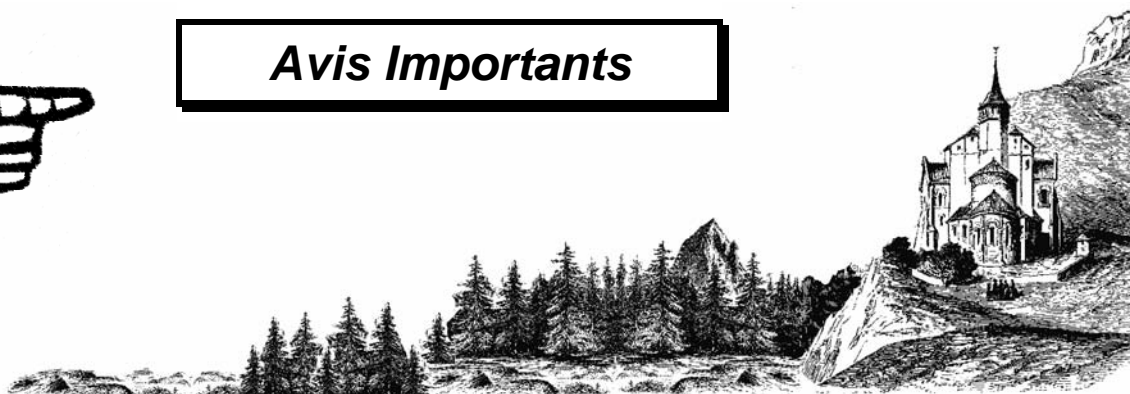
Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

Vous trouverez le sommaire de ce numéro et les adresses de contact en dernières pages de la revue. Merci de vous y reporter.



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2016 :
les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du
55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

Septembre	Mercredi 14 Vendredi 23	Octobre	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21
Novembre	Lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25	Décembre	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum. L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M.-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le 3^e **mardi** du mois et un **samedi** par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Samedi 1^{er} octobre, 9 à 12 heures

Mardi 18 octobre, 14 à 17 heures

Mardi 15 novembre, 14 à 17 heures

Mardi 20 décembre, 14 à 17 heures

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657

jean-marc.fayolle@dbmail.com

Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1^{er} **mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.**

Maison des Associations du 2^e arrondissement,
23 rue Greneta, Paris 2^e

où la réunion se tient de **14h15 à 18h45.**

De **14h15 à 17 heures**, discussion informelle des problèmes rencontrés dans ses recherches avec les responsables du Cercle et les autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres) mais il est nécessaire de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005
barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538
rossi.cghav@orange.fr

De 17 heures à 18h45, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi **5 octobre**
- mercredi **2 novembre**
- mercredi **7 décembre**
- mercredi **3 janvier 2017**

(la maison des associations du 2^{ème} arrondissement se trouve au carrefour des rues Greneta et Saint-Denis)

A Paris, notez que les **samedi 24 et dimanche 25 septembre** nous serons à votre disposition dans la cour des Archives de France (Hôtel Soubise, 60 rue des Francs Bourgeois (Paris 3^{ème})).

N'hésitez pas à venir nous y rencontrer. cela nous fera plaisir et nous aurons aussi la possibilité de vous renseigner pour vos recherches.

Par ailleurs, vous pourrez visiter les « Grands Dépôts » d'archives françaises (l'armoire de fer, les registres du Parlement de Paris, etc.) et assister à des conférences intéressantes>.

Le 16 octobre 2016

Groupe Livradois-Forez

Réunion annuelle, à Sauxillanges (voir la rubrique Livradois-Forez)

Les 24-25 septembre 2016

Géné@2016
Le forum national de généalogie
Un lieu unique pour retracer votre histoire familiale

24-25 septembre 2016
10 h à 19 h le samedi • 10 h à 17 h 30 le dimanche

Archives nationales
60 rue des Francs-Bourgeois
Paris 3^e

Entrée gratuite
Conférences
Visites guidées
Stands associations
Stands professionnels

Flashnet pour plus d'infos

Organisé par
Fédération Française de Généalogie
www.genefede.eu

En partenariat avec
Généalogie Geneanet

CONFÉRENCES

Limitées à 90 personnes – Inscriptions obligatoires le jour même au stand de la Fédération française de Généalogie

• Samedi 24 septembre 2016

10h45 - **Initiation à la généalogie** par Catherine BAS (Fédération française de Généalogie)

14h00- **Les fonds et collections du Service historique de la Défense : ressources pour les généalogistes**, par Sylvie YEOMANS (Service historique de la Défense)

15h30- **Les actes des notaires de Paris comme sources généalogiques** par Marie-Françoise LIMON-BONNET (Archives nationales)

17h00- **Faire parler nos patronymes (histoire, étymologies, localisations)** par Jean-Louis BEAUCARNOT

• Dimanche 25 septembre 2016

10h45- **Initiation à la généalogie** par Catherine BAS (Fédération française de Généalogie)

13h45- **Généalogie et nouvelles technologies** par Jean-Marc BOGROS

15h00- **Les actes des notaires de Paris comme sources généalogiques** par Marie-Françoise LIMON-BONNET (Archives nationales)

16h30 - **Entrons chez nos ancêtres ! (les rencontrer dans leur quotidien pour mieux les comprendre)** par Jean-Louis BEAUCARNOT

LES VISITES GUIDÉES

Inscriptions obligatoires le jour même au stand de la Fédération française de généalogie

• Le CARAN (groupes de 20 personnes)

Samedi 24 septembre :

10h30 – 11h45-14h-15h15-16h30

• Les Grands dépôts (groupes de 25 personnes)

Samedi 24 septembre :

11h – 14h30 – 16h – 17h30

Dimanche 25 septembre :

10h30 – 11h30 – 14h – 15h – 16h

• Le Centre de sigillographie et d'héraldique et le Centre de toponymie et d'anthroponymie

Samedi 24 septembre

Portes ouvertes de 10h à 13h

Présentation des Centres de sigillographie et d'héraldique et de toponymie et d'anthroponymie et des ressources de la bibliothèque à 14h et à 15h45 (groupes de 20 personnes)

D'autres manifestations où nous serons

GENCO 2016 – Forum de Généalogie

Organisé par Généalogie en Corrèze, les 24 et 25 septembre à **Brive-la-Gaillarde** (Corrèze), Espace des Trois Provinces, de 9h à 19h le samedi, de 9h à 18h le dimanche.

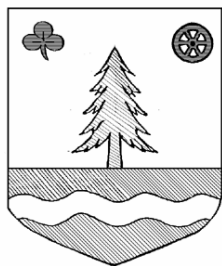
Nombreuses associations, Conférences, Ateliers

Plus d'informations : www.genealogieencorreze.eu

Généalogie et Histoire- 7^{ème} Forum Rhône-Alpes

Les 15 et 16 octobre de 10 à 17 heures

Roanne (Loire) – Espace Congrès



Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 85

par Henri PONCHON (cghav – 62)

Réunion Livradois-Forez à Sauxillanges

Ce sera cette année la 34^e édition de notre traditionnelle réunion d'automne Livradois-Forez. Comme le temps passe ! Suite à diverses contraintes, la date a dû être reculée au **dimanche 16 octobre**.

Et suite à la demande répétée de plusieurs de nos adhérents, il a été décidé de la tenir sur le versant ouest des monts du Livradois, à proximité de la vallée de l'Allier. Ce sera donc à **Sauxillanges**. Nous y étions venu il y a bien longtemps ; j'ai eu du mal à retrouver la date. Annie MORALES-PONCHON, Roland PONT et Dominique BENET se sont proposés pour en assurer l'organisation matérielle. Qu'ils en soient remerciés. Je dois aussi songer à passer la main.

La réunion aura lieu à la salle des Fêtes de Sauxillanges à partir de 9h30. Le repas sera pris au restaurant de l'Abbaye tout proche. Comme cela a été fait ces dernières années une petite exposition généalogique sera réalisée et, l'après-midi, une visite de Sauxillanges sera organisée. Voir ci-contre le bulletin d'inscription.

Un BRAVARD d'Issoire à Mendoza (Argentine)

Un destin un peu inhabituel que celui de cet ingénieur des mines de Saint-Etienne, géologue et paléontologue, né à Issoire en 1803, républicain convaincu, il aurait émigré en Argentine, après quelques jours de prison, vers 1850. Très tôt, il a fait des recherches sur les gisements de fossiles en Auvergne et en particulier dans la région de Perrier et constituer une importante collection de fossile qu'il cédera au muséum de Paris. Il publie de nombreux ouvrages et mémoires sur ses découvertes tout en s'installant comme architecte à Issoire à partir de 1830 après un bref passage par Paris où il côtoie CUVIER.

Après un passage par Londres, où DARWIN l'aurait conseillé, il arrive en Argentine vers 1852 et s'installe à Buenos Aires. Certains écrivent qu'il fut obligé de s'expatrier après le coup d'état du 2 décembre 1851 (1).

En 1852, il est nommé inspecteur général des mines d'Argentine par le président URQUIZA. Il conduit d'importantes études géologiques dans le bassin du Rio

de la Plata et la région de Bahia Blanca. En 1861, le gouvernement l'envoie explorer les provinces de San Juan et Mendoza (j'ai moi-même étudié les réseaux de transport d'énergie électrique de ces deux provinces.)

Le 20 mars 1861 un terrible tremblement de terre va détruire complètement la ville de Mendoza ; on aurait dénombré environ 10 000 victimes, soit 50% de la population. Parmi elles, Auguste BRAVARD qui avait prédit un tel tremblement terre. Il aurait été enterré dans un hôtel à Upsallata tandis qu'il s'appêtait à partir pour le Chili.

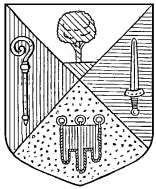
On trouve en Argentine la Sierra Bravard au nord de Bahia Blanca (province de Buenos Aires), un volcan Bravard au sud de Mendoza, une rue Bravard à Buenos Aires face au Musée argentin de Sciences naturelles (2).

(1) Ce point mériterait d'être éclairci car un autre BRAVARD, Jules Pierre, né le 07.07.1809 à Arlanc, rédacteur du journal *L'Eclaireur du Puy-de-Dôme*, exilé volontaire à Pondichéry, fait une demande de grâce en 1854.

(2) Nombreux renseignements sur BRAVARD sur les sites argentins internet en particulier concernant le tremblement de terre de Mendoza. Et si vous passez par cette ville, n'oubliez pas de rendre visite au dentiste local : Carlos PONCHON et sa fille.

Un peu de généalogie BRAVARD.

1. Pierre Joseph Auguste BRAVARD, ° 29 prairial an 11 Issoire, + 20/28.03.1861 Mendoza (Argentine)
2. Jacques Alexis BRAVARD, ° 15.03.1779 Arlanc yx 28 fructidor an 10
3. Marie Julienne FARGHEON, ° 1780 Issoire
- 4/5. Pierre Joseph BRAVARD, ° 13.02.1743 Arlanc y+ 23.01.1790 yx 21.12.1772 Marie de la COLOMBE de la VOLPILIERE (ca 1711-1763)
- 6/7 Jean FARGHON, + av. an 10 x Issoire (St-Paul) 28.04.1767 Marie CUINET
8. Pierre Joseph BRAVARD, marchand d'Arlanc, (1707-1790), fs de Pierre et Catherine MORGUE
9. Catherine FAURE, (ca 1715-1791)
- 10/11. Jacques de la COLOMBE seigneur de la Volpilière, (ca 1711-1763) Marie Rose DOUVRELEUR
- 12/13. Jean FARGHON x Anne DUROI
- 14/15. André CUINET, marchand, x Issoire Saint-Paul 10.05.1740 Anne CHARTROU.



Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay

Groupe LIVRADOIS-FOREZ

CGHAV

Réunion du dimanche 16 octobre 2016 à Sauxillanges (63)

Comme vous le savez probablement, notre réunion annuelle Livradois-Forez, la 34^e, est fixée au **dimanche 16 octobre 2016 à Sauxillanges**. Elle se tiendra à partir de 9h30 dans la **salle des Fêtes**, située en centre ville, avenue Girod-Pouzol (la D39 qui conduit à Condat ou Egliseneuve-des-Liards). Le repas de midi sera servi au restaurant de l'Abbaye tout proche.

- à partir de **9h30**, réunion d'information sur nos activités et échanges avec les participants sur des questions générales ou particulières, en présence de plusieurs membres du Conseil d'administration du CGHAV.
- à **12h30** – Repas (pour ceux qui le désirent) au restaurant de l'Abbaye (**28 euros tout compris, règlement sur place**).
- à **14h30** – reprise de la réunion pour la poursuite des échanges entre participants. **Une visite de Sauxillanges sera organisée pour ceux qui le souhaitent.**

Comme les années précédentes, une petite exposition généalogique sera organisée autour des familles et personnalités de la région.

Je rappelle que le Groupe LIVRADOIS-FOREZ concerne les cantons de :

Ambert, Arlanc, Billom, Châteldon, Courpière, Cunlhat, Jumeaux, Lezoux, Olliegues, St-Amant-Roche-Savine, St-Anthème, St-Dier-d'Auvergne, St-Germain-l'Herm, St-Rémy-sur-Durolle, Sauxillanges, Thiers, Viverols

Je ferai parvenir aux nouveaux participants un questionnaire complémentaire afin qu'ils précisent leurs centres d'intérêt : familles étudiées, communes concernées, questions particulières, etc.

Me prévenir dès que possible au **06 8781 2398** en cas de désistement de dernière minute.

On peut aussi contacter pour cette réunion Annie MORALES-PONCHON à Vic-le-Comte (tel : 04.73.69.17.51 ou 06.11.28.87.45) qui en assure l'organisation matérielle avec Dominique BENET et Roland PONT.

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du CGHAV pour participer.

Réponse (*à copier*) à me retourner impérativement **avant le 10 octobre** pour l'organisation de l'intendance :

- soit par courrier à Henri PONCHON, **5 rue des Fontennes, 92310 – Sèvres**
- soit par mail à henri.ponchon@wanadoo.fr ou téléphone : **06.87.81.23.98**

Madame, Monsieur :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

participera :

- à la **réunion du dimanche 16 octobre 2016**

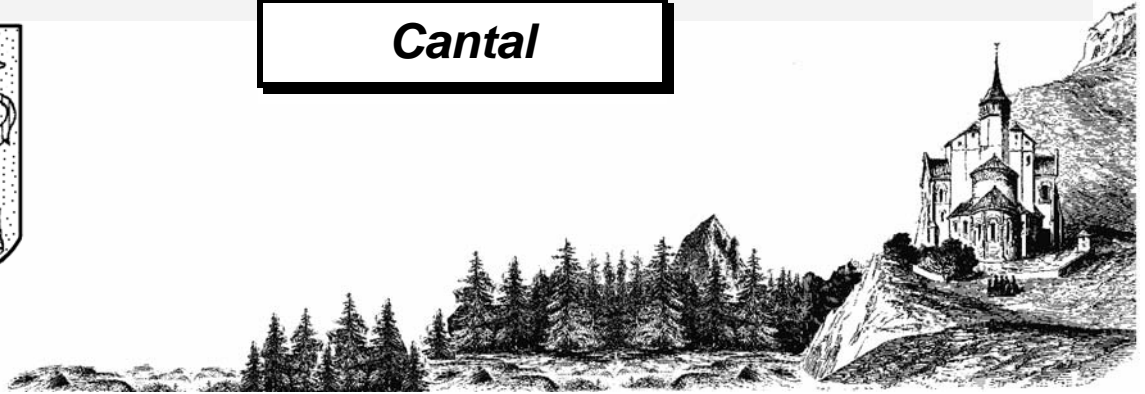
..... Nombre de personnes :

- au **repas**,

..... Nombre de personnes :



Cantal



COUP D'ŒIL SUR LA VIE POLITIQUE ET SOCIALE DU CANTAL EN 1815

par Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

L'année 1815 fut une année politiquement très agitée avec les deux Restaurations entrecoupée par les Cent Jours.

De retour à Paris, l'Empereur décide, par décret en date du 13 mars, de tenir au Champ de Mai une Assemblée au cours de laquelle sera proclamé l'*Acte additionnel aux Constitutions de L'Empire* en présence des députations de tous les collèges électoraux et corps de l'Armée.

Cette Assemblée s'est tenue le 1er juin 1815.

Afin de préparer cette députation, le préfet arrêta la liste ci-après des membres composant le collège électoral.

Le suffrage étant censitaire – il fallait payer au moins 300 francs d'impôts et être âgé d'au moins 30 ans pour être électeur – le préfet a fait figurer une estimation des revenus de leur fortune en face du nom de chaque électeur.

Cette liste fut complétée, en avril et mai 1815, par quelques noms de bonapartistes, puis, avec l'ordonnance royale du 21 juillet, par une vingtaine de royalistes.

LISTE DES MEMBRES COMPOSANT LE COLLEGE ELECTORAL DU CANTAL EN 1815

ARRONDISSEMENT D'AURILLAC

Canton (Au)	NOMS et Prénoms	Professions	Age	Fortune personnelle Estim. revenu (en F.)
Aurillac Nord	ADRIEN Gabriel	Maire	49	2.000
	CAMBEFORT-MAZIC Jean Joseph	Maire	53	12.000
	CHAPSAL Pierre	Marchand	48	8.000
	COFFINHAL Jean-Bapt.	Procureur impérial	70	8.000
	COURBAIRE Pierre François	Avocat	53	6.000
	DEJOU Antoine	Marchand	51	3.000
	GENESTE Jean Bapt	Juge de paix	55	8.000
	GUITARD Antoine	Substitut Pr. Impérial	53	5.000
	MAJOUENQ Noël Pierre	Négociant	50	5.000
	MALHEL Pierre	Négociant	67	4.000
	MAYENOBE Alexandre	Marchand	56	8.000
SOUSTRE Nicolas	Receveur des domaines	44	3.000	
Aurillac Sud	BESSE Germain Pierre	Cons. de préfecture	66	8.000
	BOUYGUES Pierre	Propriétaire	69	4.000
	CRUEGHE Antoine	Médecin, maire	45	3.000
	DEJOU Joseph	Propriétaire, h. de loi	65	10.000

	DELSOL Michel	Propriétaire	55	3.000
	DELZORT-LABARTHE Louis	Juge trib. Civil	60	8.000
	FORTEL Louis Géraud	Conseiller de prefect.	51	8.000
	LAPARRA cadet Géraud	Propriétaire	63	10.000
	MERCADIER Géraud	Propriétaire	67	2.400
	USSE Gabriel	Propriétaire	55	2.000
	VAUR Guillaume	Maire	66	6.000
	VIGIER Joseph	Adj. Com.. Etat major	46	6.000
Laroquebrou	BOURDIEU-BOISSE Jean	Maire	51	3.000
	CARRIER Bazille	Commissaire des guerres	55	10.000
	CHAPTEL de LAPACHERIE Raymond	Maire	37	6.000
	DELZONS Antoine	Pdt du Tribunal civil	72	5.000
	DENEVERS Géraud Timothée	Notaire	59	6.000
	DENEVERS Pierre Hilaire	Notaire et maire	49	4.000
	FOUR François Bernard	Médecin	59	4.000
	FOUR-BOURRIEU Jean Annet	Marchand	57	3.000
	MESPOULHES Barthélemy	Avocat	42	3.000
	SERRES Géraud	Notaire	60	2.000
Maur	CAPELLE-PUELJEAN Antoine	Propriétaire	35	10.000
	CHAULE Bernard Noël	Maire	40	2.000
	DEPRUINES Jean	Propriétaire et maire	73	2.400
	JAUNQUES Philippe	Maire	45	3.000
	MAJOUENQ Antoine	Négociant	62	6.000
	MALROUX = DESAURIERES J. A.	Ancien magistrat	64	9.000
	MIQUEL Hilaire, Antoine	Propriétaire	52	8.000
	PALIS Balthazar Pierre	Avocat	30	3.500
	PEYRONENQ Antoine	Pt assemblée canton	75	10.000
	ROUZIERES Jacques	Adj. au maire	37	6.000
Montsalvy	BASTIDE Pierre	Négociant	66	4.000
	BERAL de SEDAIGNE Jean JO.	Propriétaire	46	10.000
	CAILUS Jean Bapt.	Greffier au tr. de P.J.	45	1.500
	DELZONS Jean Urbain	Propriétaire	36	3.000
	FLORY Jacques	Juge de paix	59	4.000
	MEALLET Jean	Maire	64	2.000
	NOUVEAU Aymar	Propriétaire	52	3.000
	NOUVEAU François Michel	Propriétaire	59	3.000
	SARAUSTE François Louis	Médecin	50	4.000
	VALENTIN Pierre Félix	Propriétaire	58	5.000
St-Cernin	BASTID Pierre	Maire	71	10.000
	CLAUX Jean	Ancien magistrat	66	6.000
	FALVELLY Jean Louis	Avocat	64	10.000
	PERRET Jean Bapt.	Maire d'Aurillac	51	15.000
	PRAX Jean Fabien	Juge de paix	43	6.000
	VERNIOLS Jean Joseph	Avocat	51	6.000
	VIGIER Louis	Avocat	50	10.000
St-Mamet	CARSSAL Jean Bapt.	Propriétaire et maire	53	4.000
	CHAUMONT Charles Antoine	Notaire et maire	40	2.000
	COURBAIZE Guillaume	Propriétaire	59	3.000
	FAU Jean Bapt.	Notaire	63	2.400
	LAPARRA Jean	Propriétaire	69	1.500
	VIC Jean Joseph	Juge de paix	49	3.000

Vic-sur-Cère	BERTRAND André Antoine	Receveur de l'enregist.	46	4.000
	CHINIARD Géraud	Propriétaire	47	2.000
	COFFINHAL Joseph, B.des Noyers	Juge Cour de Cassation	58	15.000
	DELRIEU Pierre	Maire	46	6.000
	GAMEL Pierre	Propriétaire	38	2.000
	GRIFFUEL aîné Pierre	Maire	51	4.000
	MARTRES Jean	Propriétaire	64	2.000
	MURAT-SISTRIERE Michel	Maréchal de camps	50	15.000
	PECHAUD Antoine	Propriétaire	40	4.000
SALVAGE Joseph Fr.	Propriétaire	55	10.000	

ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR

Chaudesaigues	BARLIER Barthélemy	Négociant	65	2.000
	BARLIER Paul	Propriétaire	41	3.000
	BERON Jean	Maire	58	2.000
	BESSON Guillaume	Propriétaire	76	10.000
	IPCHER Jean Pierre	Propriétaire	54	4.000
	PASCAL Jean Bapt.	Homme de loi	59	1.500
	ROUGIER Joseph	Avocat	59	3.000
Massiac	BOYER Bernard	Propriétaire	65	1.500
	CHAPUS Antoine	Homme de loi	63	2.400
	DESPINCHAL Henri	Capitaine de hussards	41	2.400
	DESPRATS Antoine	Négociant	56	15.000
	LOUSSERT Antoine	Juge tr. civil	48	3.000
	RICHARD Louis	Juge de paix	60	2.000
Pierrefort	BARTHE Jacques Joseph	Maire	36	6.000
	BRU Guillaume	Propriétaire	46	1.500
	CALMETTE Antoine	Propriétaire	69	3.000
	CHANTAL Jean	Propriétaire	49	1.500
	CLAVIERE Jean François	Greffier tr. civil	61	4.000
	COSTEROUSSIE Pierre	Propriétaire	60	2.000
	DEVILLAS Jean-Bapt.	Juge de paix	65	8.000
	MAZENSAC Joseph	Propriétaire	58	2.400
MAZENSAC Jacques	Juge tr. civil	64	4.000	
Ruines	APCHER Jean-Bapt.	Avoué	41	1.500
	BERNARD Pierre	Juge de paix	52	3.000
	BOUCHER Jean-Bapt.	Notaire	36	4.000
	PONSONNAILLE du CH. Antoine	Propriétaire	52	4.000
	SERVANT Gabriel	Notaire	47	2.400
	TORRETTE Jean-François	Propriétaire	38	2.000
	VEDRINES Jean-Bapt.	Propriétaire	53	3.000
St-Flour Nord	BASSET Pierre	Négociant	60	4.000
	BOREL-MONTCHAUVEL Claude	Médecin	68	8.000
	CHAULIAGUET Alexandre	Propriétaire	49	2.000
	DELEROS Guillaume	Marchand	60	4.000
	DUPRE Jean Flour	Notaire	59	2.000
	GALAUD Jean	Propriétaire	62	2.000
	JAUZIN Jean	Propriétaire	62	2.000
	ROCHE Jean François	Propriétaire	56	2.000
	ROUGIER Jean Bapt.	Propriétaire	54	8.000
	VAYRON Jean Bapt.	Propriétaire	63	4.000

	VIGIERE père Jean Bapt.	Négociant	80	8.000
St-Flour Sud	AMAT cadet Jean Baptiste	Notaire	38	2.000
	BERTRAND Pierre	Avocat	58	3.000
	CHARREYRE Jean	Aubergiste	54	1.500
	HAZELON Jean-Baptiste	Percepteur	35	3.000
	DAUDE Jean	Conseiller C d'Appel	66	10.000
	DUBOIS Jean-Bapt.	Propriétaire	69	2.000
	FERLUT Jean-François	Rentier	58	3.000
	MALLET Pierre	Propriétaire	69	2.000
	ROUSSILHES François	Propriétaire	54	6.000
	SALVAGE Toussaint	Colonel	40	15.000
	TEYSSANDIER Guillaume	Propriétaire	60	1.000
VAISSIERES Béraud	Juge Tr. de St-Flour	60	10.000	

ARRONDISSEMENT DE MAURIAC

Mauriac	BONNEFOUS Joseph	Inspecteur eaux et forêts	45	6.000
	BORDES Jacques	Percepteur	45	3.000
	GALVAING Pierre	Receveur de l'arrond.	51	15.000
	GINESTE François Ignace	Maire	45	2.400
	LALO Henri	Sous-préfet	47	6.000
	MIRANDE Dominique	Avocat	52	8.000
	MONTELARD Jean-Bapt.	Propriétaire	59	10.000
	PERRIER Antoine	Homme de loi	51	4.000
	VACHER TOURNEMINE Charles	Président trib. civil	49	10.000
VOLLE DELTEIL Jean-François	Propriétaire	67	2.000	
Champs	FOULIOUX Guillaume	Propriétaire	65	1.500
	MATHIEU Jean-Bapt.	Président du canton	46	2.000
	ODDE Pierre Joseph	Juge de paix	51	2.000
	PEYRAS de CROUZI Pierre	Propriétaire	59	2.000
Pléaux	BARDET Antoine, Charles	Propriétaire	45	5.000
	BARDET Charles, Léon	Propriétaire	41	3.000
	BARDET Antoine, Alire	Propriétaire	45	3.000
	BARDET du BURG Bernard	Maire	48	8.000
	GINESTAL Géraud	Propriétaire	41	6.000
	LAPEYRE SEPT-FONS Antoine	Propriétaire	36	4.000
	MANISEVE Antoine	Maire	56	2.400
	MEILHAC-GIBERTET	Percepteur	45	1.500
	PAGIS Jean	Propriétaire	68	2.400
	POUJHOL Pierre	Propriétaire	52	8.000
PUYRAYMOND Julien	Propriétaire	68	8.000	
Riom	BOUTAL Guillaume	Médecin	40	4.000
	CHABANE-SAUVAT Jean Fr.	Avocat	63	6.000
	JOURNIAC Jean Antoine	Propriétaire	50	5.000
	MURAT (de) Charles	Maire	69	9.000
	RAYMOND Georges Gabriel	Avocat	53	8.000
	RAYNAUD-LASSAGNE Charles	Maire	59	5.000
	VIGIER Louis	Juge de paix	62	10.000
Saignes	BARRIER Pierre	Maire	44	2.400
	CHAVIALLE Pierre	Propriétaire	52	2.000
	DERIBIER Guillaume	Propriétaire	40	4.000
	DUBOIS Jean François	Maire	52	1.500

	GALVAING Amable	Propriétaire	50	2.000
	MILHANGES Jean Joseph	Maire	64	7.000
	POMERIE Etienne	Propriétaire	79	2.000
Salers	CABANNES Jean André	Notaire	72	6.000
	CLAUX Raymond	Medecin	46	4.000
	DELZANGLES de Faussanges Antoine.	Homme de loi	76	15.000
	DELZANGLES-LABAS Pierre G.	Médecin	59	10.000
	LADEU Christophe	Maire	72	9.000
	LAFARGE-LAPIERRE Nicolas	Maire	45	3.000
	MONTJOLY Gabriel	Médecin	44	4.000
	MONTJOLY Pierre Paul	Avocat	56	6.000
	MOURGIE Georges	Propriétaire	71	2.000
	REVEL Antoine	Notaire	46	800
	SALVAGE Jean Philippe Aug.	Avocat	52	12.000
	SALVAGE - PALEMON Jean-Bapt.	Homme de loi	65	15.000
	TISSANDIER Jean Marie Ant.	Maire	34	15.000

ARRONDISSEMENT DE MURAT

Allanche	AUTEROCHE (d') François	Propriétaire	66	2.400
	BENOIT Jean Joseph	Procureur impérial	53	5.000
	BERTRAND Jean-Antoine	Notaire	49	5.000
	BONNET Jean	Négociant	71	2.400
	BONNET Jean-Louis	Expert-géomètre	56	3.000
	CHASTEL Jean	Propriétaire	75	3.000
	FARRADECHE CHAUBASSE Hugues	Avocat	71	3.000
	FEYDIN Jean-Pierre	Médecin	55	4.000
	GANILH Pierre	Conseiller de prefecture	54	4.000
	PEUVERGNE François	Négociant	38	2.000
Marcenat	ANDRAUD Pierre	Propriétaire	85	8.000
	BARBAT du CLAUZEL Jean-Bapt.	Propriétaire	68	20.000
	CHABAUD Jean	Propriétaire	58	2.000
	CHEVALIER Jean	Propriétaire	76	3.000
	GENESTOUX Jacques	Marchand	60	2.000
	LAURENT Bertrand	Propriétaire	55	2.000
	LAURENT Jean	Propriétaire	58	1.500
	MONTEIL Hugues	Propriétaire	42	2.400
	RASTOIUL Antoine Fr. 2e du nom	Propriétaire	65	1.500
Murat	CHABANON Antoine	Sous-préfet	57	10.000
	DEBRIVES Jacques	Propriétaire	62	8.000
	DUBOIS-Niermont Jean-Fr.	Pr. Tribunal civil	65	3.000
	ESTIEU Pierre	Avoué	51	15.000
	GAZARD Antoine	Maire	59	7.000
	PECHAUD Jean	Propriétaire	56	5.000
	REYNAL-TISSONNIERE Georges	Avocat	52	6.000
	TALANDIER aîné Jean-Bapt.	Négociant	27	4.000
	TEILLARD François	Procureur impérial crim.	76	10.000
	TEILLARD-CHAMBON Bonavent.	Juge Tribunal Civil	54	10.000
	TEILLARD-NOZEROLLES Jean-Fr	Propriétaire	40	30.000
	TOURNIE aîné René	Propriétaire	52	4.000

ADJONCTIONS AU COLLEGE ELECTORAL PENDANT LES CENT JOURS

RASTIGNAC Joseph	Propriétaire à St-Martin-Vigouroux, qui ne figurait plus sur la liste depuis 1806. Proposé par le préfet
M. MILHAUD,	Chef de bataillon, officier de la Légion d'Honneur
M. LACOSTE,	Ancien préfet, officier de la Légion d'Honneur
M. JAUBERT,	Ancien préfet, officier de la Légion d'Honneur

ADJONCTIONS PAR ORDONNANCE ROYALE DU 21.07.1815

COUDERC, Aurillac	Banquier		3.002
DEFARGUES, Aurillac	Ct ; Ordre de Malte, Directeur depart. des haras		
DELFOUR, Aurillac	Négociant		2.019
DESSALES du DOUX, Yolet	Propriétaire		4.166
DETHURET-ROQUECAVE, Aurillac	Ingénieur ordinaire		3.030
DOUHET (de) d'AUZERS	Ch. de St-Louis	50	1.853
ESQUIROU PUECHMEGE, Aurillac	Avocat		1.801
HUMIERES (d'), Jaleyrac	Noble		3.443
LABEAUME (de), Vic-sur-Cère	Noble		1.843
LACAM (de), père, Aurillac	Noble		dévoué au Roi
LACHENAY-LACONTAMINE, Aurillac	Chevalier de St-Louis	50	dévoué au Roi
LAVEISSIERE, St-Saturnin	Noble, Maire		1.486
LEYGONIE DEPRUNS, Aurillac	Chef légion Garde nat.	39	1.920
MARMIES CANTALOUBE (de), Aurillac	Sous-préfet		1.825
MATAREL-DUCHERY, St-Flour	Noble	40	260, dévoué au Roi
PANICH, Allanche	Fortune à Paris		, dévoué au Roi
RAULHAC, Aurillac	Adjoint à la mairie	45	1.043
ROQUEMAUREL fils, Salers	Noble	25	1.282 dévoué au Roi
SARTIGES (de), Sourniac	Noble, Maire	41	1.000
TASSY-MONTLUC, St-Flour	Noble		1.827

D'autres adjonctions concernent les collèges électoraux d'arrondissement

L'Auvergne ... la guerre



HENRI SAUPIQUET

Mon grand-père dans la tourmente de la Première Guerre mondiale

par Isabelle SAUPIQUET (cghav-3620)

*« En mémoire de Henri Saupiquet, sa petite-fille,
Isabelle Saupiquet, respectueusement et affectueusement »*

Extrait d'un dictionnaire

« Saupique, Saupic, Saulpic, -pique : se rattache au verbe ancien occitan **Salpican**, poudrer de sel, saler (le verbe saupiquer n'est pas attesté). Diminutif : **saupiquet**, en moyen français sorte de sauce piquante, surnom de cuisinier. »

Je n'ai jamais connu mon grand-père, Henri Charles Antonin SAUPIQUET, déjà décédé depuis plusieurs années lors de ma naissance en 1963. Lorsque son fils (mon père), Pierre Léon Louis SAUPIQUET, m'a confié, début 2001, une « malle au trésor » – car elle contient de nombreuses archives familiales – j'ignorais qu'une telle passion pour l'histoire de ma famille et pour les vieux grimoires allait me saisir, et quelles incroyables et piquantes (sic) découvertes j'effectuerai.

Henri SAUPIQUET est né à Alais (qui deviendra Alès en 1926) le 4 novembre 1886. Ses parents, Jean-Firmin SAUPIQUET et Marie-Louise, dite « Maria », née GRIFFEUILLE, habitent dans cette ville gardoise, place du Moulin Neuf (certainement proche du barrage du Moulin Neuf, mais qui ne figure sur aucun des plans consultés sur le site internet de la ville d'Alès).

Un négociant de l'Auvergne au Languedoc

Originaire du hameau de Bordes, à Freix-Anglards (Cantal), et des communes alentours (Saint-Cernin, Jussac, etc.), la famille SAUPIQUET (dont nous avons tout lieu de penser qu'en est issu le fondateur des conserveries Saupiquet, à Nantes^[1]), a quitté Bordes et vendu sa propriété. En effet, le patriarche Jean (né en 1792), négociant en toiles et cuivres, qui a développé des comptoirs à Anduze, Alais (rue d'Avejan) et Florac, a donné pouvoir à son fils aîné, Jean-Pierre SAUPIQUET, né à Bordes le 16 juillet 1825, pour acheter une propriété à Saint-Hilaire-de-Brethmas (Gard, à quelques kilomètres au sud d'Alès), où la mère de Jean-Pierre et le reste de la famille viennent s'établir en 1846, très certainement

consécutivement au décès du patriarche, le 20 juillet 1846 à Bordes. Jean-Pierre SAUPIQUET développera sans nul doute, au sein de son commerce de toiles, celui de la soie, grâce à l'essor de la sériciculture dans les Cévennes à cette époque, puis se retirera du commerce pour habiter et tirer les fruits de sa propriété de Saint-Hilaire-de-Brethmas.

Unique fils du précité, Jean-Firmin, père de mon grand-père Henri, est né également à Alais, le 11 octobre 1849. De deux mariages, il aura trois fils, Jean, Louis et donc Henri. Ces trois frères « remontent » en Auvergne et s'établissent à Aurillac. En mars 1914, Jean-Firmin quittera lui aussi Alais pour vivre auprès de ses fils, et la propriété de Saint-Hilaire-de-Brethmas sera vendue en 1920. Toute la famille est revenue en Auvergne.

Voilà en résumant très brièvement, l'histoire familiale.

Henri effectue des études secondaires complètes, sauf en langues étrangères. Pendant les années 1902, 1903, 1904, il a suivi des cours spéciaux de dessin industriel. Ses connaissances en minéralogie l'amènent d'ailleurs à effectuer de la prospection minière dans le Cantal.

Il est employé à Alais pendant les années 1905 à 1907, comme commis architecte chez monsieur Léopold BALME, architecte diplômé de l'école des Beaux-Arts de Paris.

Il effectue son service militaire de 1907 à 1909, au 7^e Régiment du Génie à Nice. De nombreux travaux de dessin et des levés de plans sont effectués par ses soins à la C^{ie} 15/4 (7^e du Génie, Service de la chefferie du Génie et Direction du Génie). Il construit, avec ses compagnons militaires, de nombreux ponts provisoires à Puget-Theniers (Var), en témoignent les photos retrouvées dans un album.

Une entreprise des plus modernes

En 1910, par suite de circonstances tout à fait indépendantes de sa volonté, il est obligé de quitter Alais définitivement et s'installe à Aurillac. Il abandonne alors la profession de commis architecte pour se consacrer à un domaine très moderne, l'automobile, dans un premier temps dans le transport. En effet, de 1911 à 1932, il sera, avec ses deux frères, entrepreneur de transports

[1] **NDLR** : il est possible/probable qu'il existe un cousinage, mais celui-ci n'a pas été trouvé à ce jour.

automobiles, ouvrant quelques-unes des premières lignes de transport au départ d'Aurillac (via Mandailles, via Le Lioran, etc.).

Ajoutons que de 1925 à 19321, il remplit les fonction de juge au tribunal de Commerce d'Aurillac.



L'entreprise « SAUPIQUET Frères » – les trois associés sont Jean, Louis et Henri SAUPIQUET –, S.N.C. au capital de 45 000 F, est sise 1 rue Marie Maurel à Aurillac. Elle est créée le 10.10.1919, et sera dissoute le 15.4.1932. À cette date, les trois associés habitent respectivement Vercuères, Nice (chemin Sainte-Marguerite), Aurillac. Comme Louis, habitant à Nice, est trop éloigné pour participer à la liquidation de l'affaire, ses deux frères lui versent la somme forfaitaire de 30 000 F, soit 15 000 F chacun, par acte sous seing privé.

L'entreprise est citée dans la brochure *Diligences et autobus du Cantal*, par Antoine TRIN (éditée en mai 1986), dont un exemplaire figure dans notre collection familiale.

Page 9, dans le chapitre concernant la circulation au Moyen Âge, je vois un clin d'œil à nos ancêtres Saupiquet, marchands de toile, et peut-être, mais là, je suis dans le domaine des hypothèses, à nos ancêtres spécialistes du sel : « On a beaucoup écrit sur les routes du Moyen Âge. Il est difficile d'admettre une route de l'étain, mais les moines d'Aubazine avaient organisé une route du sel qui partait des marais salants de l'île d'Oléron pour fournir la denrée nécessaire à la confection des fromages de la Maison de Graule au cœur du Massif cantalien. »

Page 32, chapitre « La circulation au XXe siècle, les autobus » : « 16 janvier 1912 : lignes Aurillac-Laroquevieille et Aurillac-Mandailles avec deux autobus 4 places en hiver pour la maison Saupiquet. A partir du 2

mai 1912, le service Aurillac-Mandailles se fait deux fois par jour avec deux autobus de 10 places. »

Page 35, on cite encore les frères Saupiquet.

Page 39, photo d'un véhicule de l'entreprise Saupiquet

Jean écrit à son demi-frère Henri sur une carte postale représentant l'Hôtel des Touristes à Mandailles (Cantal), lieu d'arrêt de l'autobus de SAUPIQUET Frères :

« Mon bien cher Henri, suis à Mandailles ce matin pour remplacer Louis qui est allé avec le car à Vercuères. Pendant ce temps, Louis arrange le ventilateur et le radiateur de la voiture de Mandailles. Suis arrivé ici bien chargé. Ai eu du monde tout le temps de la route. Si le temps dure, nous pourrons faire le Puy Mary vendredi. J'ai déjà 7 voyageurs pour ce voyage. Il y a du monde à l'hôtel pour déjeuner 28 à 30 personnes. Il fait très beau.. »

Henri SAUPIQUET se marie à l'âge de 26 ans, le 28 décembre 1912, avec Marthe Élise REVEILHAC, 20 ans, née à Lassale, commune de Thiézac (Cantal) le 4 août 1892, fille de Pierre RÉVEILHAC et de feu Julie Marguerite GRIFFEUILLE. Les deux époux étant cousins issus de germain, une dispense a été demandée et accordée par l'Eglise. Le mariage a été célébré à Polminhac (Cantal).

Campagne contre l'Allemagne 1914 - 1918

Il effectue cette campagne dans le service automobile du « Train », dans les IIe et VIe armées.

À la fin des années 20 et au début des années 30, divers textes de loi permettront aux combattants de bénéficier, ou non, de la carte de combattant. Les nombreux courriers que Henri SAUPIQUET doit rédiger et adresser à ceux qui l'ont commandé, pour tenter d'obtenir cette carte donnant lieu à des avantages, nous permettent aujourd'hui de connaître avec grande précision ses états de service.

Répondant à un courrier que mon grand-père lui avait adressé, le capitaine GABARROT (dans le civil, notaire à Tournay, Hautes-Pyrénées) écrivait :

« C'est avec le plus vif plaisir que je m'empresse de vous retourner, après les avoir certifiés, les états de service des Sections T.M. 253, 562 et 471 que j'ai eu la bonne fortune d'avoir sous mes ordres durant une longue partie de la guerre. Je fais les vœux les plus sincères pour qu'en toute justice, vous et vos camarades de ces sections parviennent enfin à obtenir la carte du combattant qui, en des circonstances moins sérieusement établies, a été octroyée à des quemandeurs moins discrets. (...) »

États de service des sections

(ci-dessous, jusqu'à la fin du paragraphe nommé 1919 :

- en caractères romains, texte tapé à la machine par mon grand-père et certifié conforme par le capitaine GABARROT
- en italique, explications supplémentaires, trouvées dans les brouillons écrits de la main même de mon grand-père)

1914

Henri Saupiquet est en premier lieu affecté à la **253^e section du T.M. (transport de matériel), groupe du Capitaine Gabarrot, Groupement d'armée Commandant Ballut, armée II**

- 31 juillet au 12 août 1914 : mobilisation, concentration (cantonnements à Clermont-Ferrand, Dijon)

- 15 au 23 août 1914 : ravitaillement des troupes XV, XIII, corps Sarrebourg, Morhange, Le Grand Couronné, La Neuvelotte (II corps de cavalerie, Erniveaux), (cantonnements à Langres, Lunéville, Bayon, Diarvillen Vézelize, Nancy)
- 25 septembre 1914 : transport de troupes. Le 25 à 15 heures, le groupe porte le 2^e bataillon de chasseurs à pied à Mécrin. À la descente des camions, ledit bataillon se forme immédiatement en ligne de combat. L'ennemi se trouvant à proximité immédiate, dans les bois d'Appremont, le groupe entier T.M. (soit 80 camions) faillit être pris, tant l'ennemi était proche et en forme. Le fort du Camp des Romains avait été pris à 11 heures du matin. Ravitaillements sur tout le front Nancy-Lunéville (cantonnements à Saint-Nicolas-du-Port, Dombasles, Nancy, Toul, Saint-Nicolas, Commercy).
- Septembre, octobre, novembre 1914 : la II^e armée quitte le front de Nancy et va dans la Somme, l'Artois, le Nord et la Belgique. Transports des troupes de l'armée anglaise en toutes premières lignes, Ypres, Poperinghe, et l'Yser (cantonnements à Joinville, Melun, Pontoise, Liancourt, Boves, Amiens, Saint-Omer, Mont-Saint-Éloi Cassel).



Henri SAUPIQUET à une date indéterminée (pendant son Service ou au début de la guerre)

1915

- Décembre 1914, janvier 1915 : transports de troupes et matériel dans la Somme et l'Artois. (cantonnement Boves, Saint-Nicolas, Doublens, Pas-en-Artois)
- Février, mars et avril 1915 : transports dans la Somme, l'Artois, depuis Compiègne, Montdidier, Bray-sur-Somme, Arras, Albert et Bruay (cantonnements à Boves, Doublens, Pas-en-Artois)
- Mai et juin : transports de troupes, munitions dans l'Artois pour l'affaire Hebuterne –ravitaillement en première ligne, (cantonnements à Mondicourt)
- Juillet, août : le groupe part pour préparer l'attaque de Champagne (cantonnement à La Chaussée-sur-Marne).
- Septembre, octobre, novembre 1915 : très durs ravitaillements sur tout le front depuis le camp de Châlons. Mourmelon, Suippes, cote 204, Mesnil-les-Hurlus, Perthes, Minancourt, le Ravin de Massiges, jusqu'à Sainte-Ménéhould (cantonnements à La Croix-en-Champagne, Somme-Nims, La Chaussée)

- Le 24 septembre à minuit, le groupe en entier se trouvait à Perthe-les-Hurlus, à 300 mètres des lignes ennemies ; ravitaillements en munitions et signaux de toutes sortes (*fusées*) pour l'offensive qui eut lieu le 25 septembre à 5 heures du matin.
- Octobre, novembre, décembre 1915, janvier 1916 : ravitaillements très pénibles dans la forêt de l'Argonne et en Champagne, troupes, munitions, transport de blessés (cantonnement à Vitry-le-François)

1916

- Février, mars, avril, mai, juin, juillet 1916 : le groupe part précipitamment pour la région de Bar-le-Duc et participe, depuis le 20 février jusqu'au 21 juin 1916, à tous les transports de Verdun. *Transports ininterrompus de troupes, munitions, matériel de toute sorte, évacuation de blessés et transport de prisonniers. Ces opérations sont rendues très pénibles à cause du mauvais temps et de l'état déplorable de la route Bar-le-Duc - Verdun*. En maintes circonstances, surtout en mars et avril, les conducteurs restent 26, 28, et même 35 heures au volant (cantonnements à Bettancourt, sur la route de Bar-le-Duc, Sermaize, Saint-Dizier, Chamouillet).

- Les 19 et 25 mars, le groupe avait reçu les félicitations suivantes :
« Grand Quartier Général des Armées, État-major, Bureau du personnel, décorations.

Au Q.G.C. le 19 mars 1916

Ordre n° 1.S

Depuis la reprise des opérations actives dans la région de Verdun, le service automobile a fourni un très gros effort pour assurer les transports de troupes et de ravitaillement. Grâce à la bonne organisation des mouvements d'une part, à l'endurance et au dévouement du personnel, d'autre part, ces transports ont été exécutés avec la plus grande régularité et dans un ordre remarquable.

Le Général en Chef exprime toute sa satisfaction au personnel de direction et d'exécution du Service automobile ayant participé à ces transports. »

J. Joffre

« État-major général, direction de l'arrière, direction des services automobiles, n°4.654

Au G.Q.G., le 25 mars 1916

Le chef d'escadron, Directeur des Services automobiles, est heureux de communiquer aux Officiers et Hommes de troupes du Service automobile, les félicitations du Général en Chef, contenues dans l'ordre numéro 1.S. du 19 mars 1916 ci-joint. Chacun en appréciera le prix et aura à cœur de redoubler d'efforts pour que le Service entier mérite dans l'accomplissement des besognes futures, la précieuse marque d'estime dont viennent d'être l'objet les formations ci-après qui opèrent depuis plus d'un mois avec les troupes de Verdun.

Commission régulatrice automobile,
Services du Commandant Ballut
du Commandant Vigneron
du Capitaine Lebel

Et éléments des services voisins qui sont venus les renforcer.

Parcs Réserve Rigaudias
Réserve Collot
du Capitaine Lotz,
du Capitaine Keller
et du Capitaine Imbault.

Service du Capitaine Petiet.

L'ordre du général en Chef sera lu à un appel dans toutes les formations automobiles.

Le Directeur des Services automobiles :

E. Girard

Copie des félicitations qui précèdent est remise par Mr. le Capitaine Gabarrot, commandant le 2^e groupe T.M.

Au conducteur Saupiquet Henri

Qui par son zèle et son endurance les a particulièrement méritées.

Le Lieutenant-Commandant la section Framzelle
Le Capitaine-Commandant Gabarrot »

- 21 juin 1916 : le groupe est envoyé au repos à Sermaize-les-Bains jusqu'au 1^{er} juillet, soit 9 jours
- du 7 au 17 août 1916 : le groupe est envoyé au parc de Breteuil (Oise) pour être réformé. On remplace tout le matériel par des camions Berliet (10 jours de repos)
- Juillet 1916 : le groupe part pour la Somme (cantonnement à Ailly-sur-Noye)

562^e section de transport de matériel, groupe du Capitaine Gabarrot, Lieutenant-adjoint Vadon, Groupement d'armée du commandant Ballut, VI^e armée du général Fayolle

- Août, septembre, octobre, novembre et décembre 1916 : le groupe arrive dans la Somme et participe à tous les transports nécessités par l'offensive de la Somme. Ravitaillements extrêmement pénibles en première ligne, Foucaucourt, Lyons, Chaulnes, Le Bouchoir... (cantonnements à Louvrechy, Moreuil et Louvrechy encore)

Ma grand-mère, Marthe Élise, née Réveillac, obtient un sauf-conduit le 9 novembre 1916 pour se rendre à Ailly-sur-Noye (au sud d'Amiens) pour affaires commerciales. Or il se trouve que le cantonnement de Henri est sis à quelques kilomètres d'Ailly, à Louvrechy. Étrange coïncidence n'est-ce pas ?

1917

- Janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet et août 1917 : au début du mois de janvier, le groupe part pour la région de l'Aisne et prépare tous les ravitaillements pour l'offensive de l'Aisne (17 avril 1917). Ravitaillements extrêmement durs à cause du froid, toujours de nuit et en premières lignes. Eoeuilly, Bournet-Comin, Vendresse, Vailly, Chayonne, etc.). Transport de munitions (155 Schneider), aux pièces. Évacuation des blessés et gazés aux H.O.E. de Soissons, Chasemy et Mont-Notre-Dame (cantonnements à La Ferté-Milon, Fère-en-Tardenois, Braine, Fismes, Mont-Notre-Dame, Courlandon, Cuiry, Housse)

562^e section de transport de matériel, capitaine Jourdan, chef de groupement capitaine Gabarrot, commandant Sainctavit, armée VI

- Août 1917 : transport de munitions, matériel, région de l'Aisne (cantonnement à Cuiry-Housse)
- Octobre, novembre, décembre 1917 : affectation de certaines sections au transport de munitions (155 Schneider), ravitaillement aux pièces, transport des gazés en retour. Prise du Fort de la Malmaison. Reprise du Chemin des Dames. Chavonne, Ostel, etc. (cantonnements à Soissons, route de Soissons à Braisnes, Cuiry-Housse)

1918

- Janvier, février 1918 : le groupe part pour la région de Noyon, Ham, Guiscard, Tergniée. Ravitaillements de

toutes sortes – génie, munitions, approvisionnement – (cantonnements à Noyon, Blérancourt, Noyon)

- Mars, avril 1918 : le groupe revient dans les environs de Soissons et est presque entièrement affecté pendant toute l'offensive des Allemands aux 155 Schneider (un camion portant une pièce, un camion protant les obus). Déplacements très nombreux, très pénibles, nécessités par l'avance de l'ennemi. Les camions sont très souvent avec les 75. Ils restent jusqu'au dernier moment pour charger les pièces de 155. (cantonnements à Fontenoy, Soissons, route de Soissons, Compiègne)
- Du 24 avril au 15 mai 1918 : le groupe est envoyé au repos à Trancault-le-Repos (Aube), soit 22 jours de repos.

[Pour avoir habité à moins de deux kilomètres de Trancault et y être passée, à cheval, de nombreuses fois, dans la seconde moitié des années 1980, découvrir 34 ans après que mon grand-père y avait séjourné en 1918 m'a profondément bouleversée et intriguée : en effet, la France compte 36 660 communes, et c'est pourtant dans celle-là, quelque part dans le nord de la France, que mon grand-père et moi nous sommes "croisés" à près de 67 ans d'intervalle. Tout à fait étonnant et improbable, cette coïncidence !]

- Mai, juin 1918 : affaire du Chemin des Dames. Reprise par les Allemands, les groupes de la VI^e armée restent jusqu'à la dernière extrémité pour exécuter les ravitaillements et les évacuations. Plusieurs sections sont faites prisonnières entre Mont-Notre-Dame et Fère-en-Tardenois. Nombreuses pertes par bombardements par avion. (cantonnements Mareuil-sur-Ourcq, route de Fère à Château-Thierry, Neuilly, Meaux, Varedes)
- Juillet, août 1918 : le groupe est affecté à certains moments à l'armée américaine, joue le rôle de sections de munitions (Art. 155 Schneider) et participe à toutes les affaires de Château-Thierry, Mareuil-sur-Ourcq, forêt de Villers-Cotterêts, etc. (cantonnements au Mont-Dauphin, à Fontenelle, Varedes, Meaux).
- Le 28 juillet 1918 est émise la lettre de félicitations suivante :

« Grand Quartier Général des Armées du Nord et du Nord Est
État-major, Direction de l'Arrière
N° 286 D. A.

G.Q.G., le 28 juillet 1918

Lettre de Félicitations

Le Général Commandant en Chef adresse ses félicitations aux Officiers, sous-Officiers, brigadiers et hommes de troupe des Services Automobiles, pour l'activité, le dévouement et l'endurance dont ils viennent de faire preuve sous la direction énergique et éclairée du Commandant Doumenc. Quelle qu'ait été la difficulté des circonstances, les transports intensifs de troupes et de ravitaillement ont été exécutés, depuis le mois de mars, sans arrêt, de jour et de nuit, avec une rapidité et une exactitude qui font honneur au Service. Dans le même temps, les parcs automobiles assuraient le travail de réparation et permettaient le maintien constant de toutes les formations automobiles à leur capacité de transport. Conducteurs sur la route, ouvrier à l'atelier, ont contribué pour leur part au succès de nos opérations. »

Signé :

PÉTAÏN

Remis à Saupiquet Henri Charles, Conducteur T.M. H71

Il est évacué le 6 août 1918 devant Montmirail, suite à une intoxication par gaz.

- *Septembre, octobre, novembre 1918 : le groupe part en Belgique et ravitaille en partie l'armée anglaise (forêt d'Houtulst), et à l'Armistice, se trouve aux portes de Gand (Belgique). (cantonnements à Bambecke et Roulers)*

1919

- *Décembre 1918, janvier et février 1919 : le groupe ravitaille les populations civiles de Valenciennes, Maubeuge, et fournit un effort considérable, de jour comme de nuit. (cantonnements à Maubeuge et Jeumont)*
- *Mi-février 1919 : démobilisation*

Henri SAUPIQUET est alors réformé temporaire en 1919 et en 1920, puis définitif en 1924 (à 20 %). Le 21 juillet 1938 (!) il répond au Médecin-chef du centre spécial de réforme de Clermont-Ferrand :

« Je n'ai pas répondu à votre lettre du 3 mai 1938 n°... parce que les divers renseignements qui vous me demandiez étaient tellement fantaisistes que j'ai cru tout d'abord à une erreur de vos services ; mais puisque par votre nouvelle lettre du 18 juillet n°... vous me demandez à nouveau ces mêmes renseignements, je m'empresse de vous les fournir. (...)

(Suivent diverses réponses aux questions posées)

Je ne puis arriver à comprendre comment, ayant mon dossier de réforme au grand complet, vos services me posent de pareilles questions, qui ne concordent absolument en rien à la réalité, c'est à croire que vos services n'ont pas même ouvert mon dossier. Toutefois, pour vous permettre d'effectuer et de faciliter vos recherches, je vous adresse ci-inclus copie exacte et par ordre chronologique de mes diverses évacuations et hospitalisations pendant la campagne 14-18

Du 22 mai au 18 juin 1918, hospitalisé à l'hôpital temporaire n° 22bis à Aurillac

Du 19 juin au 19 juillet 1918, hospitalisé à l'hôpital temporaire n° 22bis à Aurillac

Du 20 juillet au 5 août 1918, rejoint son corps 471 section T.M. à Montmirail (Marne)

Le 6 août 1918, évacué sur l'hôpital HOE n°B52 à Coulommiers (Marne)

Du 6 août au 8 août 1918, évacué sur l'hôpital HT n°8 à Saintes (Charente Inférieure)

Du 9 août au 18 octobre 1918, évacué sur l'hôpital auxiliaire n°109 à Saujon (Charente Inférieure)

Du 19 octobre au 31 décembre 1918, en congé de convalescence

Du 1^{er} au 6 janvier 1919, rejoint son dépôt du 8 train à Dijon (Côte d'Or)

Du 7 au 17 janvier 1919, évacué sur l'hôpital n°71 à Dijon (Côte d'Or)

Du 18 au 30 janvier 1919, évacué sur l'hôpital n°76 à Dijon (Côte d'Or)

Du 31 janvier au 5 février 1919, évacué sur l'hôpital n°81 à Dijon (Côte d'Or)

Du 6 au 11 février 1919, évacué sur l'hôpital n°11 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Du 12 février au 29 avril 1919, en congé de convalescence tout en étant en instance de réforme au centre de Clermont-Ferrand.

Dates des diverses réformes

Réforme temporaire n°1, invalidité temporaire, 18 juillet 1919 à Clermont-Ferrand

Réforme définitive, invalidité temporaire 15 %, 21 octobre 1920 à Clermont-Ferrand

Réforme définitive, pension temporaire 15 %, 21 décembre 1922 à Clermont-Ferrand

Réforme définitive, pension permanente 20 %, 27 juillet 1924 à Clermont-Ferrand »

Les immenses services rendus par « ceux du Train »

J'ignore si le refus de lui attribuer une carte de combattant fit naître en mon grand-père un quelconque ressentiment, comme ce fut le cas pour certaines personnes dont j'ai trouvé l'histoire sur internet. Car « ceux du Train » n'étaient pas des manchots, loin de là.

Voici ce que j'ai pu trouver sur internet concernant ceux du « Train » (divisé en deux sections, hippomobile et automobile, cette dernière étant celle de mon grand-père), dans un ouvrage nommé *Historique du 8^e escadron du Train, guerre de 1914- 1918*, disponible à :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6327904d.r=%22escadron+du+train%22.langFR>

« *Tringlot du Service Hippomobile ou du Service Automobile qui lira ces quelques pages, souviens-toi que, si ton rôle durant la terrible guerre n'a pas été aussi noble, ni aussi glorieux que celui du fantassin ou de l'artilleur, tu n'en as pas moins été un des artisans de la Victoire.*

Que tes enfants, tes petits-enfants apprennent les hauts faits accomplis par tous les Poilus ; qu'ils apprennent de toi à vénérer nos grands morts et à entourer d'une auréole d'admiration tous ceux qui ont vécu cette heure enivrante de la Victoire (...) »

SERVICE AUTOMOBILE

Au moment où jaillit l'étincelle qui devait incendier une grande partie de l'Europe, le Service Automobile n'existait pour ainsi dire qu'à l'état de projet.

Il était prévu pour servir d'organe de transport et devait, comme le Train des Equipages, auquel il est rattaché, prolonger la voie ferrée sur la route d'étapes.

Il a été entièrement organisé durant la guerre, aussi la Direction Générale du Service Automobile semblerait plus compétente pour établir un historique et relaterait plus facilement les immenses services rendus par cette organisation. Le Service Automobile a été une organisation spéciale dans l'armée française et n'a été rattaché aux Escadrons du Train que pour la comptabilité et l'administration. Certains Escadrons ont eu à s'occuper d'un grand nombre d'Unités, tandis que d'autres en , avaient très peu ou pas du tout, suivant que les Unités Automobiles étaient constituées dans telle ou telle Région.

La 8e Région fut particulièrement chargée et on rattacha au 8e Escadron du Train, les formations suivantes ; 1 349 Sections T. M. (Transport matériel) ; 1 R. V. F. (Ravitaillement viande fraîche) ; 6 T. P. (Transport personnel) ; 20 S. P. (Sections de parc) ; 36 S. S. (Sections sanitaires) ; 3 Sections de Place.

Après les premières batailles et l'invasion de nos départements du Nord et de l'Est, le Service Automobile parut devoir jouer un rôle important dans la guerre.

Les conceptions tactiques exigèrent des mouvements de troupes fréquents. Le rail ne pouvait suffire, les automobiles le secondèrent.

Le Service Automobile assura donc, comme le Service Hippomobile du Train des Equipages, les transports de matériel, de vivres et de munitions et, en outre, les transports des troupes d'un point à l'autre du front.

Un camion automobile, en général, n'est pas employé isolément, il fait partie d'une section comprenant dix-sept ou dix-huit camions de même modèle et destinés à un même transport.

Quatre Sections réunies forment un Groupe et correspondent, comme capacité, à un Bataillon d'Infanterie ou bien à un jour de vivres théorique pour un Corps d'Armée à deux divisions, ou bien à deux lots de munitions.

Six Groupes formèrent un Groupement.

Que de difficultés n'eurent pas à surmonter les chauffeurs des voitures !

La route, le matériel avaient donné mille craintes ; les hommes n'en donnèrent aucune..

Dès qu'ils eurent commencé et compris leur tâche, on les vit décidés à tenir envers et contre tout. Beaucoup cependant étaient de vieux territoriaux, plus ou moins robustes, mais les intempéries, souvent la fatigue, toujours le danger, parfois loin de les abattre, paraissaient les stimuler.

Un des généraux, commandant devant Amiens, dit au Service Automobile : *« Il faut que vous teniez quinze jours, jour et nuit. »* Un médecin d'un groupe présent, répondit : *« Mon général, les voitures le pourront peut-être ; les hommes, je ne le crois pas. »*

Or ce sont les hommes qui ont résisté le mieux, non pas pendant quinze jours, mais pendant plusieurs mois. Aussi les citations obtenues sont-elles nombreuses ; nous les résumerons toutes en citant la belle lettre de félicitations signée du général Pétain, le 28 juillet 1918.

Nous ne terminerons pas ce court aperçu, sans signaler à l'attention de tous les immenses services rendus par les Sections Sanitaires.

Que de blessés furent sauvés, grâce au transport rapide du front dans les hôpitaux ! ? Notre belle France est sortie victorieuse de la plus grande guerre que l'histoire ait enregistrée. Elle a été, grâce à l'héroïsme de nos soldats et à la science de nos chefs, le Boulevard de la civilisation.

Jamais, dans le monde, son prestige ne fut plus grand et, en outre, elle a la joie ineffable d'avoir recouvré l'Alsace et la Lorraine.

Ayons donc confiance : Soyons unis et nous serons forts. Notre chère France redeviendra heureuse et prospère auprès avoir tant souffert pour assurer dans le monde le triomphe de la Liberté et de la Justice.

Morts glorieux du 8^e Escadron du Train des Equipages, tombés avant d'avoir connu la victoire, sur l'immense ligne de feu, de la Lorraine jusqu'aux Flandres, survivants que vos blessures ont rendus invalides, la France gardera le souvenir de vos sacrifices, car la gloire qui auréole les plis de son drapeau est faite de votre abnégation, de vos souffrances et de votre sang. »

Retour à la vie civile

En reprenant pied dans la vie civile, Henri Saupiquet est mécanicien-garagiste dans son propre garage, de 1933 à 1939 (station-service Notre-Dame, 1 rue Marie Maurel à

Aurillac). En parallèle, il est également représentant en T.S.F. pour Philips de 1932 à 1939.

Refus de la carte de combattant

Bien que réformé, il effectue la campagne contre l'Allemagne en 1939 et 1940, comme engagé volontaire, pour la durée de la guerre. Il est mobilisé le 22 août 1939 au 132^e RI comme sergent-chef secrétaire du chef de bataillon commandant le 2^e bataillon. Puis il est démobilisé, comme tant d'autres, en août 1940. Et pour la dernière fois, on lui refuse la carte de combattant :

« Ministère des anciens combattants et pensionnés
Office national des Mutilés, combattants

Victimes de la guerre

Et Pupilles de la Nation

Hôtel des Invalides, Paris

Paris, le 18 mai 1940

A Monsieur Saupiquet Henri

6, place d'Aurignac

Aurillac (Cantal)

Décision ministérielle n° 378419

Monsieur,

Vous avez sollicité la carte du Combattant en application de l'article 4 du décret du 1^{er} juillet 1930.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que conformément aux dispositions réglementaires, votre demande a été soumise, pour avis, à l'Office départemental et à l'Office National des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation.

Il résulte des documents produits que vos titres sont insuffisants et je regrette, dans ces conditions, qu'il ne soit pas possible de vous reconnaître la qualité de combattant.

Veillez agréer...

Signé le Ministre des Anciens Combattants, etc.

(signature illisible)

La guerre a aussi raison du Garage Saupiquet

Après cette démobilisation, il doit fermer son garage/station-service Notre Dame du 6 rue Marie Maurel par le fait des circonstances (arrêt presque total de la circulation automobile due à la pénurie d'essence et aux restrictions). Même son activité T.S.F. ne peut le sauver : *« Je n'ai rien reçu depuis 4 mois, tant en postes T.S.F. qu'en pièces de rechange, toutes les usines de notre marque se trouvant en zone occupée. »*

Il doit solliciter cette fois un emploi administratif, à un modeste niveau malgré ses compétences. Et encore lui demande-t-on des attestations de ses divers chefs militaires.

Il écrit au colonel VOGEL qui le commandait en 1940 : *« J'ai pensé à vous, Mon Colonel, pour la période de l'année 1940 où j'ai eu l'honneur et la grande joie de servir sous vos ordres. Quelques mots de votre part me seront, j'en suis sûr, de la plus grande utilité. Le commandant De Boissieu me fait également un attestation. (...) »*. La réponse du colonel, signée de Riom le 17 septembre 1942 est la suivante : *« Mon Cher Ami, J'ai reçu votre lettre avec plaisir et c'est avec beaucoup de joie que je vous rends ce faible service que vous demandez. Veuillez trouver ci-joint l'attestation que j'ai rédigée de mon mieux et sans exagérer aucunement ce que*

je pense de vous, et je suis persuadé que le commandant De Boissieu pense de même. Des serviteurs comme vous sont rares et quand l'occasion se présente de leur marquer notre sympathie et notre reconnaissance, nous, les chefs qui avons eu l'honneur de les commander, nous le faisons avec joie. Je me félicite, pour ma part, de l'occasion que vous m'offrez de vous témoigner, d'une manière officielle si je puis dire, le bien que je pense de vous (...). »

Dans son attestation, il écrit : « *Ce sous-officier s'est toujours montré un modèle de ponctualité, de droiture et de dévouement, ne marchandant ni son temps ni sa peine. Intelligent, réfléchi, de caractère toujours égal, il a rendu comme adjoint au chef de bataillon commandant la Place d'Ussel et le bataillon territorial de la Corrèze et du Cantal, les meilleurs services.* ».

Le commandant de BOISSIEU (commandant du 2^e bataillon du 132^e régiment régional), lui, écrit : « (...) *Ce sous-officier qui remplissait les fonctions d'adjoint au chef de bataillon et plus tard au chef de corps s'est montré un modèle de conscience, de dévouement et de patriotisme éclairé. Possédant une instruction secondaire et titulaire d'un grade très inférieur à ses capacités, il a su s'impulser à tous, même à ses chefs, par sa haute tenue morale, par son intelligente initiative, par son sentiment élevé du devoir. Au moment de la débâcle, il a été pour moi un aide précieux et c'est grâce à son calme, à son courage tranquille, à son autorité que j'ai pu arriver à maintenir l'ordre dans la Place dont j'avais la charge et à canaliser le flot des réfugiés et des unités qui refluaient en désordre devant l'avance ennemie. J'ajoute qu'avant la guerre, M. Saupiquet était garagiste à Aurillac et bien que père de quatre enfants, il n'a pas hésité à tout abandonner pour s'engager (...). Il possède dans la Ville l'estime et la considération de tous.* »

Henri SAUPIQUET entre alors au ministère de la Guerre, à la subdivision militaire d'Aurillac où il est employé comme rédacteur et chef du matériel, de 1941 à 1942. En 1943, il entre aux Ponts et Chaussées (service des transports et licences pour gazogènes) en temps que contractuel (délégué de l'administration auprès du G.D.T.R.). À la suite de la suppression des transports, il est affecté, à partir d'avril 1946, au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, délégation du Cantal, dommages de guerre, en temps qu'auxiliaire affecté aux dommages industriels et commerciaux. Il y travaillera pendant un an.

Son ancienneté à l'armée est de 15 ans, 3 mois et 14 jours de service (militaires et civils).

Henri SAUPIQUET décède le 9 septembre 1955 dans sa maison de Polminhac – ancien relais de poste –, des suites d'une congestion pulmonaire et de problèmes de

circulation du sang. Déjà, le 11 janvier 1924, son beau-père, Pierre RÉVEILHAC, écrivait à sa fille Marthe, épouse de Henri : « (...) *Embrasse pour moi mon cher Henri et dis lui de bien faire attention, par ce temps d'humidité, ne le laisse jamais partir avant d'avoir pris quelque chose de chaud (...)* ».

TITRE DE CONGÉ ILLIMITÉ DE DÉMOBILISATION.

N° **132** ESC^{ON} DU TRAIN DES

Arme :

NOM et PRÉNOMS : *Saupiquet Henri*

Classe	de recrutement : <i>1906</i>	Recrutement :	Matricule au recrutement :
	de mobilisation : <i>1906</i>	<i>Huissier</i>	<i>468</i>

Corps : *8^e Escadron du Train*

Grade : *1^{er} cl.*

Service : *armé*

Lieu de l'envoi en congé : à *Aurillac*, dép^t *Cantal*
rue *Marie Moré*, n° *1*

Date de l'envoi en congé : *26-1-19*

Désignation du dépôt démobilisateur ayant envoyé l'homme en congé : à *3^e Escadron du Train*

..... Echelon
N° *392*
figurant sur l'ordre de route.

3000-Sp. 403-1919. [23177]

En cas de rappel du Echelon sous les drapeaux, qui serait porté à la connaissance des populations par voie d'affiche ou de publication, le titulaire du présent congé se conformera aux prescriptions de l'Ordre de route ci-joint, fixant le dépôt mobilisateur à rejoindre et les conditions du trajet.

Livret militaire de Henri SAUPIQUET à sa mise en congé.

Appel

Je remercie d'avance toute personne qui pourrait me communiquer des informations sur les familles d'origine cantalienne Saupiquet et alliées GRIFFEUILLE et RÉVEILHAC. Je serai très reconnaissante aux généalogistes, capables de lire le vieux français, de me transmettre en particulier toute transcription naissance, mariage, décès, contrats divers, à Freix-Anglars, Saint-Cernin, Jussac. Merci de m'écrire à :

saupiquet.isabelle@orange.fr



Un peu d'Histoire



AUVERGNATS INCULPÉS LORS DE L'INSURRECTION DE 1848

Extrait de la base constituée par le Centre Georges CHEVRIER, Université de Bourgogne / CNRS

Recueilli par La Rédaction (DR)

Ces informations sont extraites d'une base de données constituée par le Centre Georges CHEVRIER à partir des documents conservés aux Archives Nationales, au Service Historique de la Défense et aux Archives départementales du Morbihan.

La répression de l'insurrection ouvrière parisienne de juin 1848 est d'abord conduite comme une opération de guerre avec pour objectif le démantèlement des barricades érigées dans la moitié est de la capitale.

Elle est dirigée par Eugène CAVAIGNAC, Ministre de la Guerre, nommé chef du pouvoir exécutif le 24 juin quand l'état de siège est voté par l'Assemblée Nationale.

CAVAIGNAC est maître de la situation au soir du 26 juin après la prise des dernières barricades du faubourg Saint-Antoine. Il y eut quelques 12.000 morts, un nombre inconnu de blessés et près de 12.000 arrestations.

Les trois listes qui suivent détaillent les personnes, originaires de nos trois départements d'Auvergne, installées à Paris (avec leur adresse), arrêtées au cour de cette répression et jugées par l'une des 8 Commissions militaires. Pour nos compatriotes auvergnats, les décisions de ces commissions sont très simples : **Transportation** ou **Liberté**, avec un tout petit nombre de « Non-lieu » et quelques « **Envois en Conseil de Guerre** ».

Pour mémoire, le total des arrestations s'est élevé à 11.662, à peu près tous passés devant les Commissions militaires en moins de 3 mois. Du fait des grâces intervenues, seuls environ 8 % ont été privés de liberté pendant plus de 2 ans. Dans cette base, sont mentionnées les 257 personnes envoyées devant un Conseil de Guerre, qui avait la capacité de condamner beaucoup plus lourdement, condamnations à mort ou bague à vie, par ex.

La **Transportation**, c'est-à-dire l'enfermement dans une « *possession française hors du territoire continental* » avait été instaurée quelques années auparavant (Loi du 9/09/1835) pour punir les « *crimes politiques* » sans prononcer de condamnation à mort (ce qui était le cas depuis la Révolution et le Consulat). Il y eut, en juin 1848, une discussion pour savoir si l'on devait inclure l'Algérie dans les destinations de transportation, mais elle fut estimée trop proche « avec trop de facilités de retour ».

En fait, les Transportés furent emprisonnés sur des « pontons » (c'est-à-dire de vieux navires désarmés) devant Brest, Lorient et Cherbourg, dans des forts situés sur des îles en face de Cherbourg, et beaucoup dans des prisons et hospices de Paris. On notera que 1.207 passèrent par la forteresse de Belle-Ile avant d'être graciés.

CANTAL

NOM	Prénom	Age	Lieu naissance	Profession	Domicile Paris	Décision
ABEL Antoine	Antoine	30	Naucelles	Fondeur cuivre en	Pte St-Denis 6	Transportation
ALBESSART Pierre	Pierre	26	Le Vaulmier	Ferrailleur	Popincourt 8	Liberté
AURILLAC Antoine	Antoine	24	St-Flour	Tourneur cuivre en	Cité 9	Liberté

AVINEN Jean	Jean	50	Aurillac	Fumiste badigeonneur	St-Jacques 12	Liberté
BAGUET Jean	Jean	34	Allanche	Ferblantier	Temple 6	Liberté
BANCHAREL Pierre	Pierre	24	St-Paul	Vernisseur sur cuivre	Popincourt 8	Transportation
BARGNE Bernard	Bernard	23	Etrat ?	Journalier	Fbg St-Antoine 8	Transportation
BARTHOMEUF Jean	Jean	37	Le Breuil	Brocanteur	St-Jacques 12	Transportation
BEAUMEVIELLE Jean	Jean	33	Mandailles	Chaudronnier	Marché St-Jean 7	Transportation
BERGEAUD Jacques Jo	Jacques Joseph	30	Chausсенac	Peintre bâtiments	en Palais-Royal 2	Liberté
BERTHET, dit Soldé Jean	Jean	40	Dienne	Marchand meubles	de Mouffetard 12	Transportation
BERTRAND Jean	Jean	23	Naucelles	Chaudronnier	Fbg St-Antoine 8	Transportation
BESSE Jean	Jean	27	Le Montat	Commissionnaire	Fbg St-Antoine 8	Liberté
BLADIER Henri	Henri	20	Vellegigue	Chaudronnier	Fbg St-Denis 3	Liberté
BOIS Antoine	Antoine	23	Aurillac	Polisseur sur acier	Arcis 4	Transportation
BONHOURS Antoine	Antoine	34	Pierrefort	Fabricant voitures	de Pte St-Martin 5	Liberté
BOUCHARD Pierre	Pierre	42	Massiac	Fumiste	Mt de Piété 7	Liberté
BOULAT Antoine	Antoine	22	Vèze Fortunier	Chaudronnier	La Chapelle	Liberté
BOUYGUES Jean	Jean	33	Labrousse	Déchargeur	R. Mouffetard	Liberté
BRASSAC Baptiste	Baptiste	23	Lieutadès	Forgeron	La Chapelle	Liberté
BRESSON Jean-Bapt.	Jean Baptiste	18	Aurillac	Tôlier	Fbg St-Antoine	Transportation
CALMEL Louis	Louis	22	La Trinitat	Porteur de pain	Louvre 4	Liberté
CARRIER Pierre	Pierre	37	Ladinhac	Commissionnaire	Fbg St-Antoine 8	Liberté
CASTEROUSSE Jean	Jean	31	Chaudes-Aigues	Charbonnier	Marais 8	Transportation
CAZE Pierre	Pierre	21	Clermont ?	Paveur	Roule 1	Liberté
CHABANON Jean	Jean	36	Murat	Fabricant soufflets	de Ste-Avoie 7	Transportation
CHALVET Jean-Bapt.	Jean Baptiste	48	Bonnac	Journalier	St-Jacques 12	Transportation
CHAMBON Antoine	Antoine	28	St-Christophe	Chaudronnier	Marché St-Jean	Liberté
CHANCEL Antoine	Antoine	32	Cordes(se)?	Marchand vins, Logeur	de Quinze-Vingt 8	Liberté
CHANCEL Antoine	Antoine	49	Fontbonne	Charretier	La Chapelle	Transportation
CHAMBRE (Chante) A.	Antoine	26	Saberck ?	Fondeur cuivre	en Popincourt 8	Transportation
CHASSANT Jean	Jean	24	Chaudes-Aigues	Journalier	Pte St-Martin 5	Liberté
CHAUMETTE Antoine	Antoine	56	Le Falgoux	Concierge	Sobonne 11	Non lieu
CHAVANOT Jean-Bapt	Jean Baptiste	19	Lauges ?	Quincaillier	Pte St-Denis 6	Non lieu
CHAZAL Pierre	Pierre	50	Albepierre	Souffletier	Popincourt 8	Liberté
CHINIARD Jean	Jean	38	St-Jacques	Journalier	St-Antoine 8	Liberté

CLAUX François Cl.	François Claude	33	St-Flour	Marchand de comestibles	Ste Avoie 7	Transportation
COUTAREL Guillaume	Guillaume	24	Valaton	Homme de peine	Banque 4	Liberté
CROIZET François	François	28	Ydes	Lisseur	St-Jacques 12	Liberté
CROIZET Jacques	Jacques	43	Lascelles	Chaudronnier	Popincourt 8	Liberté
CROS Baptiste	Baptiste	48	Aurillac	Cordonnier	Marais 8	Transportation
DAIX Marguerite Nozière dite femme Amaga	Marguerite Nozières	30	Lajarrige	Porteuse d'eau	Belleville	Transportation
DARSE Louis	Louis	14	Boisset	Garçon de salle	Bastille	Liberté
DELASPE Anne Pauque	Anne Pauque	38	Montaigu ?	Tenant maison de tolérance	Cité 9	Transportation
DELGRES Joseph François	Joseph François	48	Pierrefort	Charbonnier	St-Honoré 4	Liberté
DESPRAT Antoine	Antoine	32	Vic-s-Cère	Tourneur en cuivre	Fbg St-Antoine 8	Transportation
DEUF Jérôme	Jérôme	17	Magne ?	Commis aux écritures	Arsenal 9	Liberté
DOMERGUE Guillaume	Guillaume	30	St-Flour	Boutonnier	Belleville	Transportation
DUGIRON Jean	Jean	36	Brageac	Chaudronnier	Mouffetard 12	Transportation
DUMAS Antoine	Antoine	41	Menet	Marchand de bois	St-Jacques 12	Liberté
DUVERDIER Félix	Félix	37	Aurillac	Praticien	La Chapelle	Liberté
ESCHALIER Jean	Jean	29	Faillet Fourols	Porteur d'eau	Bercy	Transportation
ESQUIROUX Jean	Jean	38	Omps	Laitier	St-Marcel 12	Liberté
FESQ Pierre	Pierre	35	Arpajon / Cère	Facteur de pianos	Pte St-Martin 5	Liberté
GABRIEL Antoine	Antoine	40	St-Flour	Logeur	St-Jacques 12	Transportation
GAILLARD Joseph	Joseph	24	Aurillac	Journalier	Mormans (77)	Liberté
GALVAING Antoine dit Lucien	Antoine dit Lucien	22	Mauriac	Tourneur	St-Martin-des Ch.6	Liberté
GARDE Antoine	Antoine	39	Roussy	Journalier	Popincourt 8	Liberté
GATTIER Jean-Bapt.	Jean Baptiste	48	Murat	Marchand de parapluies	Popincourt 8	.+ 19.07.1848 Hotel Dieu
GIBERT Jacques	Jacques	44	St-Bonnet	Ferrailleur	Quinze-Vingt 8	Liberté
GIRAUD Pierre	Pierre	30	Vic / Cère	Frotteur	St-Eustache 3	Transportation
GONTIER Pierre	Pierre	58	Molèdes	Ouvrier fumiste	Sorbonne 11	Liberté
GRAMMONT Antoine	Antoine	27	St-Mamet	Porteur d'eau	St-Jacques 12	Liberté
GULLLARD Etienne	Etienne	38	Rollin ?	Domestique	St-Honoré 4	Liberté
JALENQUES Pierre	Pierre	24	Mauris	Graineur sur pierre	Ste-Avoie 7	Liberté
JULIEN Antoine	Antoine	24	St-Flour	Cordonnier	St-Marcel 12	Liberté
LACHAISE Pierre	Pierre	36	Maguargue ?	Blanchisseur	Marché 4	Liberté
LACHÈSE Antoine	Antoine	58	Chalinargues	Estampeur	Fbg St-Antoine 8	Liberté
LAGARDE Jean-Bapt.	Jean Baptiste	38	Jou-s-Monjou	Horloger	Arsenal 9	Transportation

LAMOUREUX Jean	Jean	23	Labrousse	Porteur d'eau	Mouffetard 12	Liberté
LAPEYRE Paul	Paul	30	St-Martin-Val.	Marchand ferrailleur	Temple 6	Liberté
LAROMET Nimal	Nimal	44	St-Cernin	Cocher	Mail 3	Liberté
LAURENT Pierre	Pierre	35	Manche ?	Ferblantier	Popincourt 8	Transportation
LECOINTE Ernest	Ernest	17	Demours ?	Fabricant claviers	de Champs-Élysées 1	Liberté
LÉOTET (Lyauté) Pierre	Pierre dit Pierre	51	Neuvéglise	Journalier	St-Marcel 12	Transportation
LEVASSEUR Pierre Ant.	Pierre Antoine	32	Badailhac	Marchand vins	de Quinze-Vingt 8	Liberté
LHÉBRARD Antoine	Antoine	25	Mauriac	Ouvrier parapluies	en Marais 8	Transportation
MARIN Joseph	Joseph	21	Mauris	Frappeur	Popincourt 8	Liberté
MATHIEU François	François	28	Chatude	Estampeur	La Chapelle	Liberté
MA(U)RIOLE Jean	Jean	30	Collandres	Terrassier	La Chapelle	Transportation
MÉRAL Jean	Jean	32	Labesserette	Frotteur	St-Martin-des-Ch. 6	Liberté
MIALLET Pierre	Pierre	36	Beauval ?	Chaudronnier	La Chapelle	Liberté
MILHAC Jean Siméon	Jean Siméon	32	Caresac ?	Poelier, Fumiste	Montmartre	Liberté
MIRAL Pierre	Pierre	42	Aurillac	Fondeur cuivre	en Fbg St-Antoine 8	Liberté
MOLINIER Guillaume	Guillaume	24	Chemailard ,	Frotteur	Monnaie 10	Liberté
MONTBOISSEL Antoine	Antoine	28	St-Hamel ?	Porteur d'eau	Popincourt 8	Liberté
MORON Jean	Jean	50	Allanche	Allumeur de gaz	Popincourt 8	Liberté
MORZIÈRES Joseph	Joseph	39	La Grillière	Chapelier	St-Eustache 3	Liberté
ORLIAC Jean	Jean	66	St-Flour	Ouvrier à la gare	St-Jacques 12	Liberté
PERTUS Pierre	Pierre	44	St-Cyrille	Ferrailleur	Popincourt 8	Transportation
PÉRU Guinot		23	St-Cirgues	Cordonnier	La Vilette	Liberté
PETIEUX Antoine	Antoine	24	Espinasse	Tôlier	Popincourt 8	Non lieu
PIZOL Jean Jacques	Jean Jacques	20	Aurillac	Fondeur cuivre	en Popincourt 8	Liberté
PIREIRE dit Vidal Philippe	Philippe	36	Massiac	Tourneur en bois	Popincourt 8	Liberté
PRADENHES Victor	Victor	19	Aurillac		Louvre 4	Liberté
PUECH Jean	Jean	25	Rouffiac	Commissionnaire	Fbg St-Antoine 8	Transportation
PUECH Louis Pierre	Louis Pierre	23	Aurillac	Chaudronnier	Fbg St-Antoine 8	Transportation
PUESCH Christophe	Christophe	35	Guéronne ?	Peintre voitures	en La Chapelle	Transportation
RAYNAL Jean	Jean	33	Lancou ?	Chaudronnier	Popincourt 8	Transportation
RÉOL Jean Gérard	Jean Gérard	39	Valette	Blanchisseur	Montorgueil 5	Liberté
RIOM Pierre	Pierre	38	Solèves ?	Homme de peine	Fbg St-Antoine 8	Liberté
ROCHE Guillaume	Guillaume	40	Neuvéglise	Charbonnier	Ecole de Medecine 11	Transportation

ROCHETTE Bernard	Bernard	39	Chaudes-Aigues	Menuisier	Temple 6	Transportation
RONDON Louis	Louis	16	Aurillac	Fondeur cuivre en	Arsenal 9	Liberté
ROUCHET /Bouchet Jean	Jean	32	Arpajon / Cère	Journalier	Popincourt 8	Transportation
ROUSSEL André	André	23	Anterrieux	Fondeur cuivre en	Lombards 6	Liberté
ROUSSI, dit Rocher Jean	Jean	25	Pratignac ?	Potier de terre	St-Médard 12	Transportation
ROYER Jean	Jean	26	Mons ?	Fort de la Halle	Ecole de Med. 11	Liberté
SALTEL dit Guimbal Jean	Jean	41	Neuvéglise	Garçon marchand de vins	St-Mandé	Transportation
SAPANEL Auguste	Auguste	25	Allanche	Souffletier	Lombards 6	Transportation
SCHUGUET Géraud	Géraud	30	Laveissière	Journalier	St-Martin des Ch. 6	Transportation
SERVIERE Guibert	Guibert ou Gilbert	32	Ste-Marie	Logeur	Mouffetard 12	Transportation
TEISSEIDRE Guillaume	Guillaume	24	Pierrefort	Cocher	Banque 4	Transportation
TESSIER Antoine	Antoine	32	Lieutadès	Frotteur	Popincourt 8	Non lieu
TEULADE Pierre	Pierre	35	Marcolès	Journalier	Temple 6	Liberté
TOISSOT Antoine	Antoine	33	La Salvetat	Frotteur	Temple 6	Liberté
TREPSAT Benoît	Benoit	30	Aurillac	Commissionnaire	Fbg St-Antoine 8	Transportation
TROUSSELIER Claude	Claude	37	Neuvéglise	Terrassier	St-Médard 12	Transportation
TUFFERY, dit Jean l'Auvergnat	Jean	31	St-Marc	Garçon fruitier	Belleville	Transportation
VALETTE Pierre	Pierre	39	Narnhac	Marchand vins de	St-Marcel 12	Liberté
VAYSSIERES Pierre Jean	Pierre Jean	36	Lieutadès	Porteur d'eau	La Chapelle	Transportation
VEDERÈLE Pierre	Pierre	18	Mauriac	Chaudronnier	St-Marcel 12	Transportation
VERGNE Antoine	Antoine	31	Sansac	Journalier	La Villette	Liberté
VIALARD, dit Caserne, Guillaume	Guillaume	38	Deux-Verges	Fort de la Halle	Marais 8	Transportation
VIDAL Charles	Charles	32	Bezac ?	Porteur d'eau	Mouffetard 12	Liberté
VIDAL Jean	Jean	53	Leucamp	Scieur de long	Fbg St-Antoine 8	Transportation
VIGIER Hugues	Hugues	23	Aurillac	Coutelier	Popincourt 8	Transportation
VIGNES ou Vignes Pierre	Pierre	38	Thiézac	Logeur	Fbg St-Antoine 8	Liberté
VIZET Jean	Jean	48	Le Falgoux	Commissionnaire	Fbg St-Antoine 8	Liberté

HAUTE-LOIRE

NOM	Prénom	Age	Lieu naissance	Profession	Domicile Paris	Décision
AMOUROUX François	François	26	Siaugues St-R	Terrassier	La Chapelle	Liberté
AMOUROUX Jean-Pierre	Jean Pierre	27	Siaugues St-R	Terrassier	La Chapelle	Liberté
ARCHER Vital	Vital	40	Lubilhac	Brossier	St-Jacques 12	Transportation
BACHÉ André	André	20	Lempdes	Fumiste	Popincourt 8	Liberté

BARRY Jacques	Jacques	-	Véruzac ?	Boulangier	Lourcine 12	Liberté
BELMONT Jean-Bapt.	Jean Baptiste	50	Brioude	Concierge et cordonnier	Popincourt 8	Transportation
BENIER Etienne Jean	Etienne Jean –Bapt.	22	Siaugues St-R	Terrassier	St-Martin-des Ch. 6	Transportation
BENNIER (GNIER) Jean	Jean	37	Sercusain ?	Terrassier	La Chapelle	Liberté
BERNARD André	André	43	St-Paulien	Terrassier	Quinze-Vingt 8	Liberté
BOUCHER Jean	Jean	29	St-Vidal	Terrassier	Seine-et-Marne	Liberté
BRIQUIÉ (ET) Pierre	Pierre	28	Blesle	Fumiste	St-Jacques 12	Transportation
BUISSON Antoine	Antoine	35	Rogès ?	Terrassier	La Chapelle	Liberté
CHAMIOL Pierre	Pierre	47	Belley ?	Brocanteur	Sorbonne 11	Transportation
CHANONY Balthazar	Balthazar	17	Langeac	Voiturier et garçon de salle	St-Eustache 3	Transportation
CHARAT Jean-Bapt.	Jean Baptiste	21	Montregard	Menuisier	Popincourt 8	Transportation
CHAZELLE Jean	Jean	22	Lafarge ?	Fabricant de porte plumes	St-Martin-des-Ch. 6	Liberté
CLAVEILLIER Louis	Louis	29	La Chaise-Dieu	Chaudronnier	Cité 9	Liberté
CLERC Pierre	Pierre	36	Lanthenard	Concierge	Feydeau 2	Liberté
COURT Pierre Cyprien	Pierre Cyprien Ferdinand	27	Montfaucon	Menuisier	Popincourt 8	Liberté
CUORTRAL Robert	Robert	25	Bonnefonds ?	Terrassier	Bourg-la-Reine	Liberté
DEVEZ Jean Antoine	Jean Antoine	18	Brioude	Terrassier	St-Jacques 12	Liberté
ESPACH Louis Ferdinand	Louis Ferdinand	36	Monistrol	Pâtissier	Pte St-Martin 5	Transportation
FAUGÈRE Jacques	Jacques	54	Brioude	Journalier	Pte St-Martin 5	Transportation
FONTANILLE Jean-Pierre	Jean Pierre	28	St-Jean-de-Nay	Traiteur	Popincourt 8	Liberté
FRESSENET/Fressinet Jean	Jean Baptiste	38	Villeneuve	Terrassier	La Villette	Transportation
GARDET Antoine	Antoine	18	Samson ?	Terrassier	St-Jacques 12	Liberté
JEAN Jean-Bapt.	Jean Baptiste	23	St-Jean-de-Nay	Jardinier	La Villette	Transportation
JUBELIN/ JUBLIN Joseph	Joseph	26	Blesle	Fumiste	St-Jacques 12	Liberté
LESCAL Jean	Jean	41	Brioude	Maçon	Jardin du Roi 12	Liberté
MALBOT Jean	Jean	39	La Chaise-Dieu	Journalier	Batignolles	Liberté
MAVET Antoine	Antoine	26	Sorlhac , Auteyrac ?	Terrassier	Sorbonne 11	Transportation
MONATTE Jean-Pierre	Jean Pierre	45	Vaugel/Vazeilles ?	Terrassier	St-Nicolas	Liberté
MOURET Joseph	Joseph	26	Monastier	Marchand de vins	Fbg St-Antoine 8	Liberté
MOURIER Pierre	Pierre	33	Bas	Terrassier	La Chapelle	Liberté
(H)OMARD Guillaume	Guillaume	26	Jusin ?	Baigneur	Temple 6	Liberté
OUDET Jean	Jean	47	St-Georges ?	Terrassier	Fbg St-Denis 5	Liberté

PALHIER Benoît	Benoît	28	Le Puy	Coiffeur	Palais-Royal 2	Liberté
PEYRACHE Claude	Pierre Claude	18	Tence	Bourellier	Marais 8	Transportation
PORTE Jean	Jean	25	Brioude	Charcutier	Marchés 4	Liberté
RABEYRIN Laurent	Laurent	-	Beuzac			Liberté
RIVET André	André	48	Blesle	Terrassier	St-Jacques 12	Transportation
ROBIN André Alexandre	André Alexandre	27	Langeac	Bijoutier	Mont de Piété 7	Liberté
ROCHE Jean Frédéric	Jean Frédéric	20	Brioude	Garçon boucher	Montmartre	Transportation
SAGE Pierre	Pierre	18	Lubantoin ?	Ouvrier en porte plumes	St-Martin-des-Ch. 6	Liberté
SOLIGNAC Jean	Jean	25	Sieux ?	Terrassier	Pte St-Martin 5	Liberté
THIÉVERAT Jean	Jean	16	Brioude	Domestique	St-Jacques 12	Transportation
TRAVERSIER Joseph	Joseph	56	Gray ?	Journalier	Roule 1	Liberté
VERNET Joseph	Joseph	31	Le Puy	Terrassier	La Chapelle	Liberté

PUY-DE-DÔME

NOM	Prénom	Age	Lieu naissance	Profession	Domicile Paris	Décision
ANDROU Antoine	Antoine	52	La Bruyère ?	Chiffonnier	Courbevoie	Liberté
ANGOILE Jean	Jean	25	Vertaizon	Terrassier		Transportation
ARCHER Antoine	Antoine	23	St-Romain	Scieur de long	Asnière	Transportation
ARMAND Joseph	Joseph	35	Clermont-Fd	Menuisier	Cité 9	Liberté
ARTHAUD Etienne	Etienne	41	Thiers	Chaudronnier	Monnaie 10	Liberté
BARDIN Bonnet	Bonnet	19	Euzin ?	Serrurier	Belleville	Liberté
BASTIDE Antoine	Antoine	29	St-Gervasy	Carrossier	Quinze-Vingt 8	Liberté
BEAUBIER Michel	Michel	19	Perrières	Maçon	Marché St-Jean 7	Liberté
BEAULIEU Jean	Jean	44	Soulac ?	Terrassier	Lombard 6	Transportation
BESSAC (ou T) Jean	Jean	26	Jumeaux	Fumiste	St-Jacques 12	Liberté
BICHET/Bechet François G	François Gabriel	22	Saillant	Mécanicien	Montmartre	Transportation
BLAMAUME Claude dit Louis	Claude dit Louis	38	Clermont-Fd	Cordonnier	Fbg St-Antoine 8	Liberté
BŒUF Pierre	Pierre	18	Auverny ?	Fumiste		Liberté
BONJOURS Vincent	Vincent	21	Soulauges ?	Bijoutier	St-Martin-des-Ch. 6	Non lieu
BONNEFOI Jean Marie	Jean Marie	30	Boisserolle St- Férréol des C.	Fabricant chaussures	de Ste-Avoie 7	Liberté
BONNET Jean Bapt.	Jean Baptiste	22	Riom	Ebéniste	Popincourt 8	Liberté
BORD Pierre	Pierre	37	Ste-Catherine	Scieur de long	St-Jacques 12	Liberté
BORD Roch	Roch	24	Ste-Catherine	Fumiste	St-Jacques 12	Transportation
BOSCAVERT Gilbert	Gilbert	35	Espinasse	Tailleur	Mont de Piété 7	Transportation

BOUCHER Jean	Jean	34	La Garantie Aydat	Brocanteur	St-Jacques 12	Liberté
BOUTEILLE Jean	Jean	46	Sartan ?	Journalier	Arcis 7	Liberté
BOUYON Barthélemy	Barthélemy	25	Mermans ?	Garçon voiturier	La Villette	Liberté
BRESSON Blaise	Blaise	50	St-Babel	Fumiste	Pte St-Martin 5	Transportation
BRIONNET Antoine	Antoine	33	Montaigut	Garçon de bains	Montorgueil 5	Transportation
BRISSAC Pierre	Pierre	38	Clermont-Fd	Peigneur de laine		Liberté
BROSSEL Antoine	Antoine	39	Segourat ?	Menuisier		Liberté
BROUSSE Benoît	Benoît	23	Vernines	Terrassier	Vaugirard	Liberté
BROUSSE Léger	Léger	26	St-Amant	Forgeron	Chaussée d'Antin 2	Liberté
BRUGEL Jacques	Jacques	21	Savennes	Carrier	St-Marcel 12	Liberté
BUISSON Jacques	Jacques	61	Salèdes	Scieur de long	St-Jacques 12	Liberté
CATTON Jean-Bapt.	Jean Baptiste	17	Issoire	Fumiste	Pte St-Martin 5	Liberté
CHABOISSY François	François	32	Tallende	Terrassier	Observatoire 12	Liberté
CHABRU Jean	Jean	36	Ardes	Maçon	Belleville	Transportation
CHADRAS-PARDOUX		35	Clermont-Fd	Mécanicien	Temple 6	Liberté
CHALLET Christophe	Christophe	45	Meilhaud	Terrassier	Jardin du Roi 12	Transportation
CHAMBON Benjamin	Benjamin	25	Ste-Catherine	Terrassier	St-Jacques 12	Liberté
CHAMBON Germain	Germain	24	Ste-Catherine	Terrassier	St-Jacques 12	Liberté
CHAMEL Jean	Jean	40	Champeix	Gardien de Paris	Popincourt 8	Conseil de guerre
CHAMPAI Jacques	Jacques	43	Manglieu	Terrassier	Sorbonne 11	Liberté
CHANTELOUSSE Clément	Clément	25	Grandrif	Scieur de long	Sorbonne 11	Liberté
CHARBONNIER Vincent	Vincent	56	Sauxillanges	Scieur de long	Jardin du Roi 12	Liberté
CHARDONNET François	François	27	St-Gervais	Charpentier	Lombard 6	Transportation
CHARGEBOEUF Jacques	Jacques	46	Auvernais	Brocanteur	St-Jacques 12	Transportation
CHARNY Jacques	Jacques	27	Seychalles	Mécanicien	La Chapelle	Liberté
CHASSAGNE Gilbert	Gilbert	45	Clermont-Fd	Imprimeur caractères	en Observatoire 12	Liberté
CHAUMETTE Marie Guill.	Marie Guillaume	29	Martres de Veyre	Ferblantier	Ile St-Louis 9	Transportation
CHENI Jacques	Jacques	26	Seychalles	Mécanicien	La Chapelle	Non lieu
CIBAU Pierre	Pierre	44	Augnat	Cordonnier	Marchés 4	Transportation
COLOMBIER Jean	Jean	52	Sarroy ? LCA	Marchand chiffons	de St-Jacques 12	Liberté
COLOMBIER Vidal	Vidal	25	Serromet ?	Brocanteur	St-Jacques 12	Liberté
COUDER Baptiste	Baptiste	17	Ravel	Tapissier	St-Germain 10	Liberté
COUSTEIX Henri François	Henri François	40	Clermont-Fd	Clerc d'huissier	Arsenal 9	Liberté
COUSTEIX Jacques	Jacques	39	Sagnes ?	Garde républicain	Caserne Célestin	Non lieu

COUSTEIX Jean	Jean	31	Sagnes ?	Garde républicain	Caserne Célestin	Transportation
DALBIGNAT Pierre	Pierre	48	Clermont-Fd	Tailleur d'habits	St-Jacques 12	Transportation
DELAIS (TRE) Jean	Jean	33	Caillat ?(Cunlhat)	Vernisseur	Quinze-Vingt 8	Transportation
DESCOURT Louis Joseph	Louis Joseph Eugène	31	Clermont-Fd	Cuisinier	St-Jacques 12	Transportation
DINAS Antoine	Antoine	45	Ambert	Tailleur concierge et	St-Jacques 12	Conseil de guerre
DUBROC Joseph	Joseph	24	Clermont-Fd	Peintre bâtiments en		Liberté
DUCROY François	François	34	Mouin	Menuisier	St-Jacques 12	Liberté
DUMAHUT Etienne	Etienne	35	Souvaignot	Terrassier	St-Jacques 12	Liberté
FANGEAT Antoine	Antoine	22	Aubière	Peintre bâtiments en	Marais 8	Liberté
FAURE Jean	Jean	26	Montfermy	Taraudeur	Popincourt 8	Transportation
FAURIS Antoinnes	Antoine	18	Usson	Fumiste	St-Jacques 12	Liberté
FAUVERTÉ Antoine	Antoine	33	Laqueille	Imprimeur	Belleville	Transportation
FAYARD James	James	36	St-Saturnin	Vernisseur	La Chapelle	Liberté
FILLIAS Gervais	Gervais	-	Herment	Cocher	Pte St-Martin 5	Liberté
FONLU Benoît	Benoit	22	Martineau ?	Terrassier	Quinze-Vingt 8	Liberté
FONTENAS Mathieu	Mathieu	28	Ambert	Bottier	Lombards 6	Liberté
FOUILLARAT Julien Pierre	Julien Pierre	27	Aydat	Chauffeur au chemin de fer du Nord	La Chapelle	Transportation
FOUILLOUX Pierre	Pierre	51	Issoire	Carrier	Gentilly	Liberté
FOURET Antoine	Antoine	18	Usson	Fumiste	St-Jacques 12	Liberté
FOURNIER Pierre	Pierre	15	Ardes	Tôlier	Fbg St-Denis 5	Liberté
GAILLARD Gilbert	Gilbert	38	Montaigut	Avocat	Mail 3	Liberté
GAILLARD Gilbert	Gilbert	32	Clermont-Fd	Concierge	St-Jacques 12	Transportation
GARRET Etienne	Etienne	45	Clermont-Fd	Mécanicien	Arcis 7	Liberté
GAUTHIER Damien	Damiens	58	Ste-Catherine	Ramoneur et marchand de peaux de lapins	St-Jacques 12	Liberté
GAUTHIER Joseph	Joseph	45	Ste-Catherine	Ramoneur et marchand de peaux de lapins	St-Jacques 12	Liberté
GENESTIES Benoit	Benoit	32	Aix-la-Fayette	Scieur de long	Sorbonne 11	Liberté
GENILLON Jean-Bapt.	Jean Baptiste	23	Sauvessanges	Terrassier	Bourg-la-Reine	Liberté
GERVAIS Jean	Jean	39	Clermont-Fd	Mécanicien	Marais 8	Transportation
GIROIX Joseph	Joseph	57	La Chapelle-Marc	Marchand de peaux de lapins	St-Jacques 12	Liberté
GONARD Guillaume	Guillaume	19	Thiers	Boutonnier	Mont de Piété 7	Transportation
GOUA François	François	23	Fontsailly ?	Terrassier	La Villette	Liberté

GOYON Antoine	Antoine	32	Riom	Cordonnier	Fbg Montmartre 2	Transportation
GOYON François	François	29	Perrières	Tailleur de pierres	Sorbonne 11	Liberté
GRAVE François	François	18	Mareugehol	Boulangier	St-Jacques 12	Liberté
GRESSIGNY Jean	Jean	30	Cressigny ?	Chargeur de roulage	Mouffetard 12	Transportation
GROS Claude	Claude	58	Maringues	Cordonnier	La Chapelle	Liberté
GUERRIER Claude	Claude	32	Mouy ?	Aide forgeron	La Chapelle	Liberté
GUERTLING Jules Adam	Jules Adam	27	Clermont-Fd	Ebéniste	Marais 8	Transportation
GUIMOT Pierre	Pierre	25	Auzat / Allier	Journalier	St-Jacques 12	Liberté
HÉRAUD Joseph	Joseph	40	Chanonat	Garçon de magasin	La Villette	Liberté
HERMAND Pierre	Pierre	36	Royat	Maçon	Mouffetard 12	Liberté
IMBERT Louis	Louis	27	Pontgibaud	Tapissier	Palais-Royal 2	Liberté
JABERT Antoine	Antoine	33	Boudes	Journalier	Ste-Avoie 7	Transportation
JANDRAUD Michel	Michel	55	Clermont-Fd	Fondeur de résidus d'or et argent	Temple 6	Liberté
LACHAUX Pierre	Pierre	40	Riom	Sellier	Arsenal 9	Transportation
LACOUR François	François	40	La Roche Noire	Commissionnaire	Fbg Poissonnière 3	Liberté
LACOUR François	François	42	La Roche Noire	Commissionnaire	Invalides 10	Liberté
LACQUIT Pierre	Pierre	37	La Sauvetat	Carrier	St-Marcel 12	Conseil de guerre
LAFONT Durand	Durand	54	Doranges	Journalier	St-Jacques 12	Transportation
LANGUET (IER) Jean	Jean	24	Clemont-Fd	Brocanteur	Jardin du Roi 12	Liberté
LAROCHE François	François	29	Féruval ?	Maçon	Marché St-Jean 7	Liberté
LAROCHE Pierre	Pierre	21	Féruval ?	Maçon	Marché St-Jean 7	Liberté
LAVIGNE Louis	Louis	37	Clermont-Fd	Ebéniste	Popincourt 8	Liberté
LÉONARD Jean	Jean	36	Le Cendre	Bottier	Popincourt 8	Transportation
LEROUX Gilbert	Gilbert	48	La Sauvetat	Jardinier	La Chapelle	Liberté
LEYRAUD Vital	Vital	43	Clermont-Fd	Estampeur	St-Martin des Ch. 6	Transportation
LOUBINOUX Jean	Jean	31	Apchat	Brocanteur	St-Jacques 12	Transportation
MALLÈGUE Guillaume	Guillaume	52	Besse	Commissionnaire	St-Eustache 3	Liberté
MALLET François	François	19	Clermont-Fd	Cuisinier	Pte St-Denis 6	Transportation
MALLET Jean	Jean	27	Champeix	Employé au chemin de fer du Nord	La Chapelle	Transportation
MARAIS Hugues	Hugues	30	Isserteaux	Vernisseur sur métaux	Popincourt 8	Liberté
MAZILLIER Annet	Annet	63	Thiers	Mécanicien	Popincourt 8	Liberté
MESTRE Jean	Jean	35	St-Etienne Issoire	Lisseur sur papier	Fbg St-Antoine 8	Transportation

MIOLLANE Henri	Henri	22	Ambert	Bijoutier	Mont de Piété 7	Transportation
IMBERT Louis	Antoine	30	Issoire	Mécanicien	St-Jacques 12	Liberté
MIRAND Jean	Jean	26	Issoire	Mécanicien	Sorbonne 11	Liberté
MOLINIER Pierre	Pierre	41	Towe ?	Serrurier	Montorgueil 5	Liberté
MONESTIER Antoine	Antoine	33	Tallende	Terrassier	Jardin du Roi 12	Liberté
MONESTIER François	François	27	La Sauvetat	Dégraisseur	St-Marcel 12	Liberté
NÉNAIN /Nénat Pierre	Pierre	49	St-Priest-des-Ch	Forgeron	La Villette	Transportation
NICOL Jean	Jean	50	Plauzat	Tailleur	Sorbonne 11	Liberté
PABIOT François	François	20	Vagenadalée	Maçon	Marché St-Jean 7	Liberté
PAGENEL Antoine	Antoine	19	St-Aignan	Journalier	La Villette	Transportation
PAGNAT Jacques	Jacques	24	Monton	Ciseleur	Marais 8	Liberté
PARIS Michel	Michel	20	Chappes	Employé	Jardin du Roi 12	Liberté
PAULET Jean	Jean	45	St-Germain-Lem.	Terrassier	Jardin du Roi 12	Transportation
PEUBRIER François	François	42	Montrauvers ,	Ex Garçon de salle	Palais de Justice 11	Liberté
PEYRONNET Antoine	Antoine	56	Montaigut	Ecclésiastique	Ecole de Med. 11	Liberté
PIGNOL François	François	17	Sauvessac	Fumiste	Ste-Avoie 7	Liberté
PIQUE dit Chassebauf Jean	Jean	15	Vernettes ?	Fumiste	St-Jacques 12	Liberté
PIROCHE Etienne	Etienne	36	Fournols	Charpentier	Fbg Poissonnière 3	Liberté
PISSIS Louis	Louis	40	Clermont-Fd	Terrassier	Arsenal 9	Transportation
PLANCHE Etienne	Etienne	27	Sauxillanges	Voiturier	Popincourt 8	Liberté
PLANET Etienne	Etienne	33	Aurières	Journalier	Luxembourg 11	Liberté
PLANET Etienne	Gabriel	38	La Garandie	Maçon	St-Jacques 12	Liberté
POULANGE Antoine	Antoine	26	Chaptuzat	Garçon maçon	Cité 9	Liberté
POULANGE François	François	22	Chaptuzat	Terrassier	Cité 9	Liberté
POUZET Georges	Georges	33	Thiers	Conducteur au chemin de fer	Fbg St-Denis 5	Liberté
PIÉGRAND/Prégrand Pierre	Pierre	36	Riom	Egoutier	Sorbonne 11	Transportation
RANGLARET Joseph	Joseph	50	Vernet-la-Var.	Journalier	St-Jacques 12	Liberté
RAVEL Antoine	Antoine	43	Royat	Tailleur	Sorbonne 11	Liberté
REBIÈRE Alexandre	Alexandre	26	Edain ?	Facteur au Mont- de-piété	Sorbonne 11	Liberté
REDHON Frédéric Gilbert	Frédéric Gilbert	32	Clermont-Fd	Garde républicain	Ste-Avoie 7	Transportation
REYNAUD ou Renault, dit Renoux François	François	46	Luzandres	Carrier	Gentilly	Transportation
RIBOLET Vital	Vital	39	Quemliac	Tailleur	Roule 1	Transportation
RIGOULET Jean	Jean	34	Ste-Catherine	Scieur de long	St-Jacques 12	Conseil de guerre
RIXAIN Eugène	Eugène	37	Clermont-Fd	Propriétaire	Pl; vendôme 1	Liberté

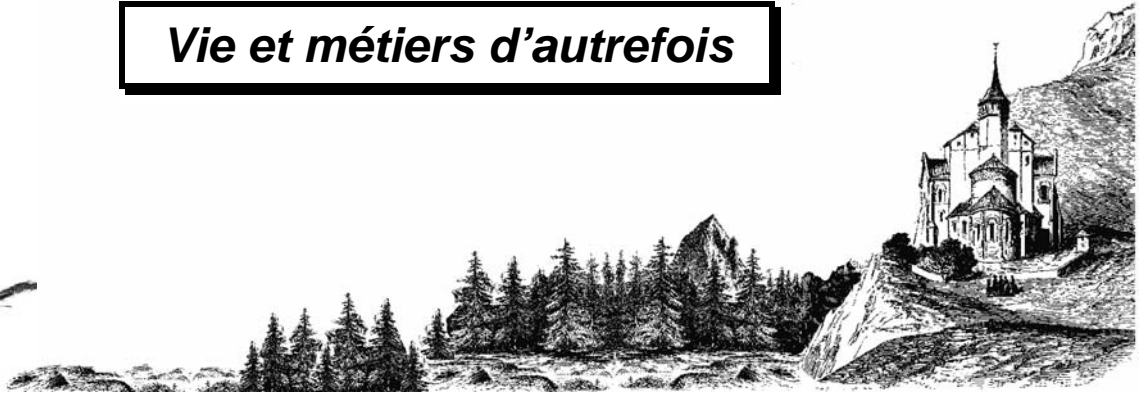
ROBERT Jean	Jean	46	St-Babel	Charbonnier	La Villette	Transportation
ROBIN Gaspard	Gaspard	36	Riom	Menuisier	Ecole de med. 11	Transportation
ROBIN Louis	Louis	27	Sauxillanges	Garçon marchand de vins	Ste-Avoie 7	Liberté
ROBINET Antoine	Antoine	22	Gien ?	Maçon	Marché St-Jean 7	Liberté
ROLLAND Antoine	Antoine Julie	28	Clermont-Fd	Journalier	St-Martin des Ch. 6	Liberté
ROUBY Pierre	Pierre	22	Ournazet ?	Garçon fumiste	St-Jacques 12	Liberté
ROUCHETON Pierre	Pierre	17	Gendelet ?	Maçon	Marché St-Jean 7	Liberté
SAUNOY Jean	Jean	42	Vic-le-Comte	Tailleur	Luxembourg 11	Liberté
SAURET Michel	Michel	35	Chambonnet	Manouvrier	St-Marcel 12	Liberté
SCOISSART Benoît	Benoit	48	Ambert	Marchand de vins	Observatoire 12	Transportation
SEGUIN Félix Pierre	Félix Pierre	22	Aubière	Egoutier	Sorbonne 11	Transportation
SIZOL Damiens	Damiens	40	Maillac ?	Marchand de vins	Belleville	Transportation
SUDRE Antoine	Antoine	55	Le Crest	Libraire	St-Martin des Ch. 6	Transportation
SUJOBERT Jean	Jean	37	Vernet	Scieur de long	St-Jacques 12	Liberté
TAILLARDAT Etienne	Etienne	17	Ambert	Fondeur en cuivre	Popincourt 8	Transportation
TAILLARDAT Gilbert	Gilbert	44	Montaigut	Cordonnier	Popincourt 8	Transportation
TERRASSE Jacques Ant.	Jacques Antoine	18	St-Germain-l'H	Journalier	Pte St-Martin 5	Liberté
THIOLLIERE Jacques	Jacques	23	Marsac	Terrassier	Gagny	Transportation
THUAIRE Claude	Claude	17	Condat	Fumiste	St-Jacques 12	Transportation
VALADIER Benoit	Benoit	23	Marlot ?	Journalier	Popincourt 8	Liberté
VÉDRINE /Vedrel François	François	59	Pérignat	Homme de peine	St-Germain 10	Transportation
VÉRINE Antoine	Antoine	28	Manzat	Fondeur en cuivre	Marais 8	Transportation
VERNEL François	François	20	Ste-Catherine	Ramoneur	St-Jacques 12	Liberté
VOLLET Barthélemy	Barthélémy	18	Barges ?	Maçon	Marché St-Jean 7	Liberté
VRAY Philippe	Philippe	41	Cournon	Maçon	St-Marcel 12	Liberté

Réalisation de la base de données : Jean-Claude Farcy - **Programmation et portage web** : Rosine Fry
 © 2012, Centre Georges Chevrier (Université de Bourgogne/CNRS), Version 1 - Base réalisée avec 4D
 Référence électronique : Jean-Claude FARCY, Rosine FRY, *Inculpés de l'insurrection de Juin 1848*,
<http://tristan.u-bourgogne.fr/Juin1849.html>

NDLR : l'un des intérêts de cette base est de donner, à côté de l'identité de nos compatriotes « montés à Paris » dans la première moitié du XIX^e siècle, leur **métier** et leur **adresse**. Cela peut être particulièrement intéressant s'ils appartiennent à votre famille. **Âge** (même approximatif) et **lieu de naissance** permettent de remonter à leur famille.



Vie et métiers d'autrefois



REYNAGES EN HAUTE-LOIRE (1600 - 1700)

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Au hasard d'une recherche dans un registre ancien, on se trouve devant une petite histoire qui déclenche des interrogations et, à ce titre, une recherche toute autre.

C'est une telle trouvaille que j'ai faite dans le premier registre de baptêmes (1601-1623) de la série communale de cet intéressant village de Berbezit, 1000 mètres d'altitude, 12 km de La Chaise Dieu par la route et, à l'époque (1596), moins de 300 habitants ^[1].

A l'envers du registre, la première page porte en titre :

Livre Reynage de Notre Dame de Septembre de l'année 1595 finissant l'année 1596

à la suite de quoi on trouve les titres « *Le Roy* », « *La Reyne* », « *La verge* », « *L'enseigne* », « *L'espée* », « *La masse* » et, quelques pages plus loin, « *estrouse* » et « *estroussé* »

Donc trois mots qui nécessitent explications :

- **Reynage** : enquête faite, notre équivalent serait « Fête patronale », mais nous allons y revenir longuement
- **Estrouse** : mot qui arrive en droite ligne du Latin « extrusus », participe passé du verbe « extrudo » qui signifie « faire sortir », « pousser dehors » et dont notre langage technico-savant a fait « extruder » (dans la fabrication des pâtes par ex.)
- **Notre Dame de septembre** : il s'agit de la fête fixe de la « Nativité de Notre-Dame », le 8 septembre.

Qu'était-ce qu'un « reynage » ?

C'est la pratique ancienne, récupérée par l'Eglise, de la « fête au village », devenue « fête patronale ».

La pratique est sans doute issue des « saturnales » romaines où l'on tirait au sort le « roi du festin ».

Nous en avons gardé trace dans la « galette des rois » où une fève désigne « le roi », que l'on mange à l'Épiphanie, le 6 janvier, assimilée à la présentation des « rois mages ».

Une bonne description des réjouissances populaires concernées est donnée dans « L'Almanach de Brioude » de 1996 (pp. 235-255). sous la plume de Daniel SOUBRIER.

[1] Population calculée en appliquant le coefficient habituel de 25 au nombre annuel moyen des baptêmes, chiffre qui correspond à la natalité habituelle pour l'époque de 40 ‰

Le Reynage de Saint-Ipize (43) en 1706

La « patronne » de St-Ipize est Ste Marie-Madeleine, dont la fête est célébrée le 22 juillet ^[2], qui, en 1706 tombe un jeudi ^[3]. Elle est organisée par les deux « baïles » que la confrérie de Ste Marie-Madeleine élit tous les 3 ans.

Ailleurs, ces « baïles » pourraient être appelés « abbés de la jeunesse », car à cette époque, c'est elle qui représente le moteur de ces réjouissances populaires.

La fête, qui va occuper 4 journées, se déroule de la manière suivante :

- le **mercredi**, en fin d'après-midi, les baïles vont chercher le « premier roi », Pierre TALLON, habitant Langeac, qui est ramené au sein d'une joyeuse cavalcade de jeunes accompagnés de fanfares (on identifie 2 tambours, un trompette et 2 violons)
- le **jeudi** : tous les paroissiens se retrouvent à l'église pour une grand-messe solennelle, avec son carillon de cloches pour accueillir les deux Roys et les deux Reynes, la confrérie conduite par ses baïles, et les nobles du lieu, présents ou représentés (M. de LA ROCHEFOUCAULD, marquis de Langeac et comte de St Ipize, M. de CHAVANHAC, M. de LA ROCHETTE).

Pour le prône de cette grand-messe, un prédicateur extérieur a été convié, appointé, nourri, par la confrérie. La messe est suivie d'une procession carillonnée ouverte par les Roys et Reynes (les archives notent la « *Fête Patronale et Balladoire* » et toute la journée est occupée par les réjouissances populaires

- le **vendredi** est ouvert par une messe basse suivie de concours, réjouissances et danses au son des violons (payés par la confrérie). Parmi les concours on trouve des « jettements d'œufs » (traditionnels à Langeac), tirages de cordes, seaux d'eau, courses burlesques (le jeu de boules n'existe pas encore !)

[2] En ce temps-là, en Auvergne, au 22 juillet, les moissons sont loin d'être commencées, et encore plus lointaines les vendanges de ce pays de vignobles.

[3] L'auteur commet une petite erreur en attribuant le 24 juillet au jeudi, alors que ses documents ne donnent que le jour de la semaine.

Les Reynages de Berbezit

Voici la copie du « reynage » de 1595/96

- le **samedi** commence par une grand messe chantée (payée par la confrérie), suivi d'un dîner (déjeuner) officiel présidé par les Roys et Reynes et les baïles de la confrérie (comme cela a été le cas pour les dîners et soupers des deux jours précédents).

Le plus important de la journée est l'annonce, l'après midi, du reynage de l'année suivante, selon la forme

- le premier Roy est estroussé sur ...
- la première Reyne , etc. ...

On constate que s'il s'agit bien d'enchères, celles-ci ne sont pas conduites publiquement et oralement, comme nous le ferions aujourd'hui, mais plus probablement sous une forme « sérieuse », faite par écrit et transmise à un petit « comité de sélection », où devaient participer les baïles et sans doute aussi le curé. Cette pratique correspondrait à nos soumissions aux marchés publics « sous pli scellé ».

Rien ne permet d'être sûrs de cette pratique, sinon un petit élément du compte rendu de Berbezit en sa faveur.

Quelles sont les sommes en jeu ?

- le premier Roy de 1706 a été estroussé à 6 livres (6 livres de cire, 6 cartons de froment et 6 pots de vin). Le second Roy à une livre seulement, la première Reyne à 2 livres, la seconde à une livre et quart. ^[4]
- le total des dépenses de la confrérie s'est monté à 42 livres et 11 sols. Le décompte financier indique qu'il a été reçu 12 livres, 1 sol et 6 deniers. Est-ce le montant des « estrousses » ?

La participation des « forains » ?

(forains = originaires/habitants d'une autre paroisse)

Dans une fête villageoise comme celle-ci, que l'on estimerait plutôt réservée à ses autochtones, on pourrait s'étonner de voir le rôle de premier Roy de 1706 attribué à un homme de Langeac, Pierre TALLON. Mais il en est de même pour 1707, où le premier Roy est « extroussé sur » le « jeune REDON de Chilhac ».

Mais la première Reyne de 1706, ne semble pas elle-même bien établie à St-Ilpize où ni son baptême, ni le mariage de sa mère ne sont retrouvés. C'est tout l'intérêt de son prénom rare, « Anne-Amable » (FABRE), qui lui vient de sa grand-mère, Anne-Amable MARRET, d'une vieille famille de Vieille-Brioude, mariée à Nicolas D'ARLES. L'autre porteuse du même prénom, est sa cousine germaine, Anne-Amable D'ARLES, qui épouse à V-B. le 17.10.1712, François de VISSAGUET, fils de feu autre François, notaire de St-Victor-sur-Arlanc. Elle-même décède à V-B. le 19.09.1748, âgée de 60 ans (ce qui lui donne 18 ans en 1706) après avoir épousé à Brioude (Notre-Dame), le 17.05.1730 un Pierre BOURZEIX (28 ans ?) procureur de V-B.. Sans postérité

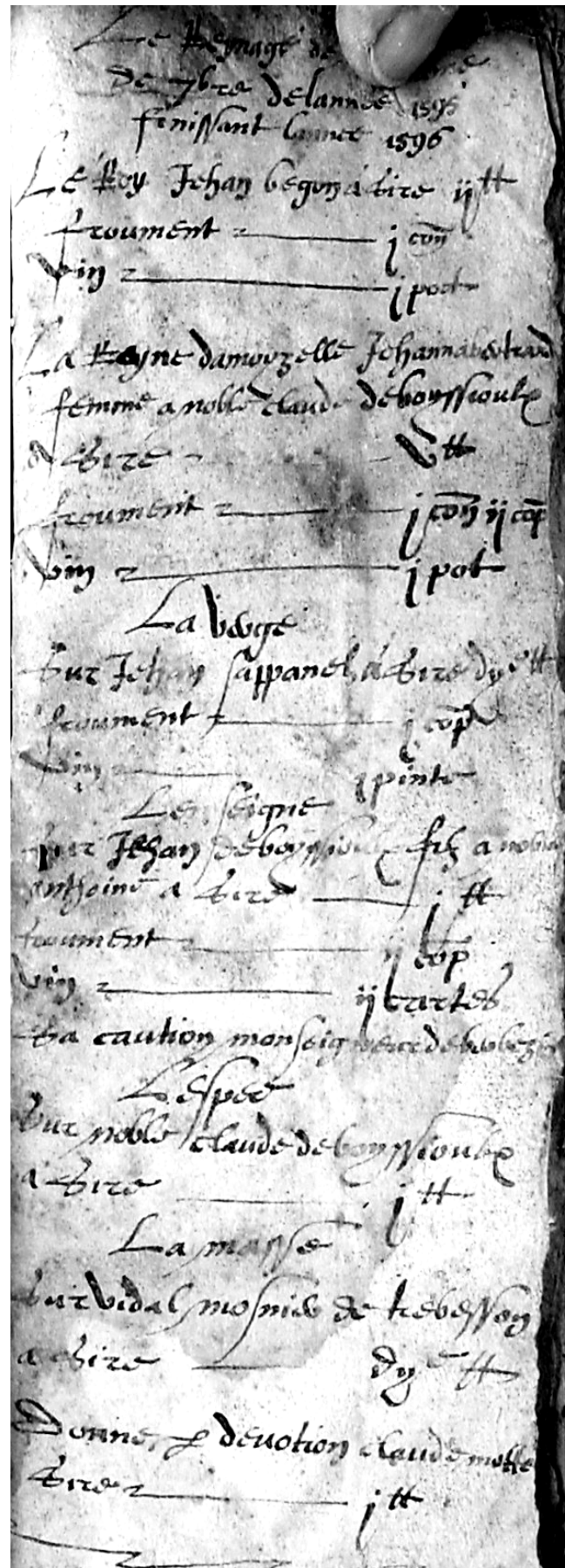
Bien loin d'être une exception, la participation extérieure semble une pratique habituelle, comme a pu le rappeler Jean DELMAS pour le bassin du Lot ^[5]

Il ne faut pas oublier, qu'à côté de la fête, le reynage a pour objectif d'alimenter le fonctionnement de la paroisse et, par conséquent tous les « dons » sont les bienvenus.

Nous retrouvons cette participation extérieure à Berbezit, où participent des voisins et même un marchand de Brioude.

[4] Si la livre de St-Ilpize est la même qu'à la Chaise-Dieu (489,5 g), le carton vaut 22,6 litres contre 19,8, et le pot de vin 14,3 litres contre 21

[5] Voir Bull du CG Rouergue, n° 33



AD43 – E dépôt 63/1 (cliché personnel de 2007)

Cette copie montre l'aspect du registre sur lequel ont été inscrits les « estrousses » des reynages des 8 années, de 1595 à 1603 (on trouvera ces pages en ligne sur le site des AD43 sous la cote E dépôt 63/1, pp.57 à 46/175, pages de registre inversées).

L'accès à ces pages est quelque peu surprenant alors que l'on s'attend à trouver des actes de baptêmes. En voici la transcription, que nous ne ferons que pour cette page.

**Livre Reynage de N^{tr}e Dame
de 7 bre de lannee 1595
finissant lannee 1596**

Le Roy Jehan Begon à Sire ii #
froument i cõn
vin i poct

La Reyne damoyzelle Jehanne Bertrand
femme a noble Claude de Bouyssioulx
A sire v #
froument i cõn ii "
vin i pot

La Verge

Sur Jehan Sappanel à sire dy^e #
froument i cõp
vin I pinte

L enseigne

Sur Jehan de Boyssioulx filz a noble
Anthoine, a sire i #
froument ii cõp
vin ii cartes

Sa caution monseigneur de Berbezit

L espee

Sur noble Claude de Boyssioulx
à sire i #

La masse

Sur Vidal Mosnier de Trebesson
a sire dy^e #

Donne [par] dévotion Claude Motte
sire i #

Notes :

1/ on remarquera que ce décompte, au revers du premier registre des baptêmes de la série communale transcrit des données de 1595, alors que, sur l'autre face de ce registre, les baptêmes commencent en 1601, avec la trace de plusieurs feuillets arrachés.

2/ L'orthographe de « sire » et de « froument » ne font que traduire leur prononciation ; l'absence d'apostrophes et d'accents sauf sur le « à »

3/ Des abréviations classiques : le mois écrit « 7bre » pour septembre. Le mot « par » (dans « par dévotion ») est remplacé par ce que l'on appelle une « note tironienne » [6]

4/ L'ensemble des estrousses est constitué « en nature », cire, froment, vin, plus loin on trouvera de l'huile. Il n'est pas question de monnaie, car il est très probable que ces braves gens n'en possèdent pas, ou peut-être quelques deniers ou sols conservés précieusement pour payer les impôts, qu'ils soient seigneuriaux ou royaux. La dîme, elle aussi, était payée en nature.

[6] TIRON, affranchi de CICERON, avait mis au point une sténographie de plus de 1500 signes pour « enregistrer » les discours de son patron. Nous avons gardé 4 ou 5 de ces notes jusqu'au 18^e siècle, et encore aujourd'hui, « & » et « @ » (celui-ci changé de sens !).

5/ Ces éléments sont nécessaires à l'église et au culte : la cire pour les cierges, pain et vin pour la communion « sous les deux espèces », l'huile pour la lampe.

6/ Cependant, il faut remarquer que si les abeilles produisent bien de la cire localement et les noyers de l'huile, le froment et la vigne ont peu de chances de pousser à cette altitude. Ces espèces « nobles » doivent donc être importées de la vallée (de l'Allier probablement, autour de Brioude, où les vigneron sont multiples).

7/ On reconnaît aisément, mêmes s'ils sont abrégés, les indications d'unités (unités de la Chaise Dieu) [7]:

- le « # » de la **livre** (livre poids de marc pesant 489,5 g. et non livre tournois, qui était une monnaie)

- le **carton**, « cõn » mesure des grains en volume (env. 20 litres, soit environ 15 kg – densité = 0,76)

- la **coupe**, « cõp », qui divise le carton en 8

- le **pot** de vin qui vault environ 21 litres et est divisé en 10 **cartes** de 2 **pintes**

- enfin l'indication « dy^e # » pour demi-livre

Les rôles distribués pour ce reynage sont, bien entendu, ceux du Roy et de la Reyne, mais ces rôles sont complétés par ceux d'un cortège d'officiers royaux :

- « **La verge** », ou sergent à verge (porteur du bâton fleurdelisé), est l'exécuteur des décisions de justice

- « **L'enseigne** » est le porteur de l'étendard

- « **L'espée** » est le connétable (ou valet d'épée)

- « **La masse** » est le porteur de la masse d'or qui précède le souverain dans ses déplacements officiels.

Le total des recettes pour ce reynage représente :

- 11 livres de cire (5,4 kg) ;

- 2 cartons et 5 coupes de froment (43 litres ou 32,5 kg) ;

- 2 pots, 2 cartes et 1 pinte de vin (46,5 litres)

Pour finir, il nous faut remarquer que ces reynages ont donné lieu dans les années qui suivent immédiatement à une importante inflation :

- non seulement chacune des « équipes » fut dédoublée avec un « second roy » et une « seconde reyne » et chacun leurs officiers.

- mais, en outre, un second reynage annuel fut créé à l'occasion de la fête de St Antoine (17 janvier, « patron » de l'église de Berbezit), avec, là encore, deux « équipes ».

On peut comprendre l'intérêt de ces fêtes, quand on pense à ce que devait être la vie dans ces petits villages de montagne. En outre, comme les jours des fêtes concernées, on n'avait pas le droit de travailler, animer ces jours par des réjouissances en commun devait être important.

Aujourd'hui, un certain nombre de ville ou villages, en particulier dans le midi méditerranéen ont conservé leurs fêtes patronales ou « fêtes votives » (les « votes » en Provence, qui ressemblent d'assez près aux carnivals).

On trouvera en page de couverture des clichés de fêtes provençales d'aujourd'hui en Vaucluse.

[7] *Anciennes mesures locales du Massif central...* sous la dir. de P Charbonnier, Inst Et M. Central (PUBP) 1990

À SAINT-GERMAIN-LEMBRON
ANTOINE FOURNIER
UN DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR SAUVÉ DE L'OUBLI

par Michel COLAS (cghav-1582)

Bien souvent on ne prête pas une attention suffisante au contenu des actes alors qu'ils peuvent pourtant receler de précieuses pépites. Notamment les actes de décès.

C'est ainsi qu'en parcourant les tables décennales de décès de Saint-Germain-Lembron pour la décennie 1863-1872, notre attention fut attirée par la mention – peu lisible – entre parenthèses, « décoré » inscrite à côté du nom d'Antoine FOURNIER, décédé le 15 mai 1871 en cette commune.

Nous étant reporté à l'acte lui-même, il apparaissait que cette mention « décoré » était reportée en marge sous le nom du défunt et dans l'acte :

« L'an mil huit cent soixante-et-onze le seize mai, par devant nous ... sont comparus ... tous deux amis et voisins du décédé ... lesquels nous ont déclaré que le quinze mai à quatre heures du soir est décédé en sa maison d'habitation quartier du Bille, Antoine FOURNIER, âgé de quatre-vingt-sept ans, cultivateur, décoré de la Légion d'Honneur, veuf de Louise MARTIN, fils de défunts Bertrand et Marie CHALIER ... »

De son grand âge lors de son décès, on pourrait déduire *a priori* qu'Antoine FOURNIER aurait reçu sa décoration en tant que soldat de la 1^{ère} République ou du 1^{er} Empire pour un acte de bravoure exceptionnel accompli alors qu'il était très jeune. En effet, c'est par décret du Corps Législatif voté le 19 mai 1802 (29 floréal an X) et proclamé Loi de la République le 29 mai suivant (9 prairial) que fut créée la Légion d'Honneur. Mais, suite à diverses difficultés, ce ne fut qu'à la suite du décret du 11 juillet 1804 (20 messidor an 12) que fut créée la nouvelle décoration (étoile à 5 branches émaillées de bleu).

Au cas présent, un détail pose néanmoins problème, à savoir que notre héros s'est marié à Saint-Germain-Lembron le 22 pluviôse an XIII, âgé de 20 ans, c'est-à-dire à une période « charnière ». Deux hypothèses s'offrent alors : soit il était entré bien jeune dans les armées de la République, soit il avait été soldat dans les armées impériales entre le 29 floréal an XII (18 mai 1804, date de la proclamation de l'Empire par Sénatus-consulte du Sénat) et la date de son mariage (22 janvier 1805). En effet, selon les critères de l'époque, il n'y avait que bien peu d'hommes mariés dans les armées napoléoniennes, étant donné que ceux-ci étaient exclus du recrutement des militaires.

Il semble, par ailleurs, peu probable qu'il aurait par la suite délaissé son ménage et son métier de cultivateur pour aller courir l'aventure sur les champs de bataille...

Mais, nous dira-t-on, au lieu d'échafauder des hypothèses plus ou moins banales, il y a tout simplement les archives de la Légion d'Honneur !

Eh bien, hélas, non ! Du moins pour ce qui est des dossiers des soldats de l'époque napoléonienne, car il existe pour eux une objection majeure. En effet, et fort malheureusement, au moins 25.000 dossiers de la période du premier Empire sur les quelques 32.000 qui existaient au début de 1814, c'est-à-dire la quasi-totalité de ceux-ci, ont été détruits systématiquement à l'époque de la Restauration. Vraisemblablement par des spécialistes zélés du « retournement de veste » soucieux de se faire bien voir du nouveau régime ! Rien de changé sous le soleil ! Seuls furent épargnés les dossiers de ceux des membres ayant prêté serment à Louis XVIII.

Pour comble de malheur, une partie des dossiers rescapés de ce massacre fut encore détruite ou perdue lors de l'incendie du Palais de la Légion d'Honneur pendant les destructions de la Commune de Paris, suite aux criminelles directives incendiaires de véritables fous furieux tels Théophile FERRÉ ou le sieur Jean-Louis PINDY, ce dernier gouverneur de l'Hôtel de Ville de Paris qui donna l'ordre, le 24 mai 1871, d'incendier l'édifice abritant ses propres fonctions !

Ainsi s'envolait tout espoir de jamais connaître les faits valeureux qui avaient valu cette haute distinction à notre brave compatriote auvergnat. Mince consolation, on pourra tout de même se féliciter qu'un maire ou des déclarants attentifs, aient songé à rappeler, en la consignnant dans cet acte ultime et la sauvegardant ainsi de l'oubli, la distinction prestigieuse dont Antoine FOURNIER avait jadis été honoré.

Biographie :

Antoine FOURNIER, ° 19.12.1784 St-Germain-Lembron, fs Bertrand et Marie CHALIER,
x 22.01.1805 (22 pluviôse an XIII) St-Germain-L. Louise MARTIN, 17 ans, fa Robert et Françoise MARGE,
+ 15.05.1871 St-Germain-L.

NDLR : une autre source était possible : les Médailleurs de Sainte-Hélène.

La médaille fut créée en 1857, par Napoléon III, pour récompenser les 405.000 soldats de l'Empire, encore vivants.

Un dépouillement de l'ensemble des dossiers est en cours (très avancé), mais en dépit d'un nombre important d'Antoine FOURNIER, le vôtre n'y apparaît pas.

Domage, sauf si les dossiers du Puy-de-Dôme (aux AD63, n'étaient pas encore dépouillés !

Adresse internet :

<http://www.stehelene.org/php/accueil.php?lang=fr>

LE TRIOMPHE D'UN OFFICIER RIPOU :

Baltazar GILLET, Procureur de Saint-Flour (1637-1716)

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

A la fin du XVII^e siècle, l'intendant de BERULLE ouvrit une information à l'encontre du procureur Baltazar GILLET qui était l'objet de nombreuses plaintes de la part des gens de Saint-Flour et des environs.

L'affaire est suffisamment importante pour qu'il en réfère à plusieurs reprises à son Ministre, le Contrôleur Général des Finances, dans les années 1684-1686. Elle montre que malgré les efforts pour mettre de l'ordre dans l'administration, il était encore bien difficile, sous le règne de Louis XIV, de soumettre les titulaires d'office lorsqu'ils ne pensaient qu'à s'enrichir au détriment de la population et se comportaient en petits potentats locaux se croyant tout permis.

L'information ouverte contre Baltazar GILLET permit de retrouver des documents sur des infractions commises dans sa jeunesse et de constituer un sévère réquisitoire contre ses pratiques en tant que procureur.

Ses antécédents : une tentative d'homicide en 1660 ...

La première pièce figurant au dossier constitué par l'intendant est une plainte pour assassinat déposée par Pierre BRUGIER le 8 mars 1660. La veille, entre 9 et 10 heures du soir, alors qu'il était sur le point d'aller se coucher, Pierre BRUGIER, fils naturel de Pierre RIGNAUD, sieur d'Andelat, entendit de grands bruits au-dehors et vit de sa fenêtre Baltazar GILLET, fils de Jean, conseiller du Roi en l'élection, Antoine DURAND, fils à feu Me Antoine DURAND, et le frère de Me Pierre CHARGEBOEUF, chirurgien, nommé GIBELIN, qui se tenaient près de la porte. Ils crièrent plusieurs fois « Jean Foutre » et tirèrent des coups de feu dans la porte. Pierre BRUGIER sortit et s'approcha d'eux. Baltazar GILLET le blessa au bras droit d'un coup de pistolet ; DURAND et CHARGEBOEUF tirèrent encore deux coups de feu et mirent ensuite la main à leur épée ; ils le blessèrent en 3 endroits, le laissant tout ensanglanté, puis partirent en emportant son épée et un pistolet que Pierre BRUGIER tenait du sieur d'Andelat. Plusieurs personnes furent appelées à témoigner :

- Catherine DOMMERGUE, servante de la dame de Sieughat dans la maison du sieur d'Andelat, âgée d'environ 35 ans, entendit le sieur BRUGIER appeler ses agresseurs par leur nom, et ceux-ci qui déclarèrent n'en vouloir ni au sieur d'Andelat, ni à sa femme. Lorsqu'elle vit l'état du sieur BRUGIER, elle alla quérir le sieur DUPUY, chirurgien.
- Antoinette ALLY, du lieu de Gros sur la paroisse de Neuvéglise, servante du sieur d'Andelat, âgée de 25 ans, entendit le blessé gémir dehors, près de la maison de Jacques TEYSSEDE, et le vit rentrer blessé.
- Géraud ROUSSEL de Tanavelle, 14 ans, demeurant avec le sieur abbé de Sieughat chez le sieur d'Andelat,

revenant de chez le sieur de PAULHAGNES, entendit les coups de pistolet, trouva le blessé en rentrant et alla chercher le chirurgien.

- Antoinette CHEILADE de La Chase sur la paroisse de Coren, 30 ans, servante chez le sieur d'Andelat, vit les agresseurs près de la maison du sieur BERTRAND, marchand, qui s'approchaient de la maison.
- Honnête fille Catherine ATRAZIC, fille de chambre de la dame de Sieughat, 22 ans, les entendit crier « Jean-Fesse »
- Louise TEYSSEDE, femme de Pierre ROCHE de Saint-Flour, entendit les coups de pistolet et BRUGIER dire qu'il était mort.
- Etienne VENTEUGHOL de Neuvéglise, 21 ans, demeurant avec le sieur VIGIER, abbé de Sieughat, entendit crier « Jean-Fesse » à plusieurs reprises, puis les coups de pistolet tirés par les trois hommes.
- Jean VIGIER, cordonnier de la petite ville, entendit les mêmes bruits de son lit.

A ces témoignages est joint un rapport en chirurgie de Mathieu DUPUY et Guillaume JOURDIN, chirurgiens.

Un décret de prise de corps a été pris à l'encontre de Baltazar GILLET, mais, précise l'intendant « *on n'a pas osé poursuivre à cause du grand crédit qu'il a dans son siège dont il est entièrement le maître avec le lieutenant général* ».

... et un vol au Parlement de Paris

Autre document joint au dossier : un extrait du registre du greffe de la conciergerie du Palais de Paris selon lequel en août 1667 Baltazar Louis GILLET fut incarcéré à Paris pour avoir volé des boutons d'argent dans la Grande Chambre du Parlement. Il a été élargi par sentence rendue au bailliage du Palais le 9 août 1673.

Les malversations commises en matière de taille

En 1669, Baltazar GILLET exerce les fonctions de Procureur du Roi au bailliage Saint-Flour qu'il a longtemps cumulé avec celles de Procureur de l'élection. L'année suivante, le 4 juin 1670, il épouse à Massiac Marguerite BOYER avec laquelle il aura plusieurs enfants dont nous aurons l'occasion de faire connaissance.

L'information ouverte à son encontre quelques années plus tard fait clairement apparaître qu'il établissait les rôles de taille chez lui, ce qui était strictement prohibé, et diminuait les cotes de certains moyennant finances. Les témoignages recueillis sont nombreux :

- Nicolas FARREYRE, collecteur d'Andelat en l'année 1683, avoua que GILLET lui donna 2 chapons pour obtenir sa signature sur le rôle qu'il avait établi.

- Jean BOYER, 60 ans, demeurant à Mentières, collecteur en 1677, affirme que François BOUT, dit Loudiablatur, valet du sieur GILLET, lui prit sa commission pour aller faire le rôle de la paroisse de Mentières chez le sieur GILLET auquel il dut bailler 6 £. Quelque temps après, sur les observations de 2 habitants de la ville, il apporta son exploit au sieur BARBOL, son procureur, qui lui fit remarquer que son rôle était court de 25 à 30 £, ce qui pouvait provenir de la diminution de la cote de M. DUPRÉ de 18 £ faite par GILLET et le scribe BOUT.
- Pierre PAINTERAN, métayer du sieur de LA ROCHE de Surplus (?) affirma que BARDON lui conseilla d'aller trouver le sieur GILLET pour remédier aux abus qu'il avait dans son rôle. Il ne se souvient plus de l'argent qu'il lui bailla, mais par suite des interventions des sieurs GILLET et BARDON, il fut condamné à payer une somme considérable qui a causé sa ruine et l'a mis en état de mendier.
- Jean CHISSAC du village de La Bastide, paroisse de Lastic, âgé de 40 ans, collecteur en 1681, dépose que le nommé BOUT dit Diablatur, valet du sieur GILLET, procureur du Roi dans ce baillage, l'obligea à aller faire le rôle chez celui-ci qui procéda à la répartition en son absence. Quelques jours après, il dut lui bailler 6 £ par quartier pour que le rôle soit déposé chez le sieur VILLEPRE.
- Jean SORET, âgé de 30 ans, collecteur de Lastic en 1685, affirme que Pierre VEYRON, parent du sieur GILLET, lui demanda de faire faire le rôle par celui-ci. GILLET lui réclama 8 £ qu'il voulut bien ramener à 5, s'agissant d'une petite paroisse. La cote de VEYRON fut diminuée et ramenée à 66 £ bien qu'il possédât 3 paires de bœufs. GILLET diminua aussi la cote de Jacques COTTELET, beau-frère dudit VEYRON, cotisé à 30 £ 6 sols alors qu'il possédait un domaine de plus de 2 paires de bœufs et faisait le trafic de moutons.
- Mathieu BARDEL, 51 ans, notaire royal au village de Marlesche, paroisse de Lastic, collecteur en l'an 1684, déclare que le nommé VEYRON assisté de Jacques CATILLAT, l'obligea de faire faire le rôle dans la maison de GILLET où un nommé CROZAT, précepteur des enfants, fut pris pour scribe. Il fut demandé au sieur VIZIER et à son fils, qui avaient apporté les rôles, de revenir les prendre dans 2 ou 3 jours et de payer 5 £ audit CROZAT. Il remarqua que les cotes desdits VEYRON et CATILLAT étaient diminuées alors qu'elles auraient dû être augmentées.
- Pierre MOUNIER de la paroisse de Villedieu, 42 ans, collecteur en 1682, soutint que le sieur GILLET, procureur du Roi, l'obligea, ainsi que Jean HUGON, son consort, de faire faire le rôle de cette paroisse en sa maison, de lui bailler 6 £ et « *ils ne purent en faire retrancher 5 sols qu'ils voulaient retenir pour aller boire avant de s'en retourner* ».
- Géraud DELORT, 60 ans, collecteur de la paroisse Saint-Georges pour l'année 1683, demeurant au village de Reyrolles, déclarent que GILLET et BOUT firent le département des tailles moyennant 7 £. Et quand les collecteurs lui demandèrent sa cotisation pour son domaine de Brous, consistant en 6 paires de bœufs, il leur fit plusieurs menaces.
- François JALIER, collecteur du village de Saint-Michel sur la paroisse de Saint-Georges en l'an 1689 avec Géraud DELORT, Géraud RONDEL et Jean ESBRAT durent faire faire le rôle par le sieur GILLET et ses domestiques BOUT et CROZAT. Ceux-ci le gardèrent 15 jours et le sieur GILLET refusa d'acquitter la totalité de sa cotisation.
- Robert MILIEN du village et paroisse de Lastic affirme que pendant 8 ans les rôles de la paroisse ont été faits dans la maison du sieur GILLET, y compris celui de 1683, moyennant 6 £.
- Jean ESBRAT, collecteur de Saint-Georges pour le quartier Saint-Thomas, déclare que les nommés BOUT et VALLET leur prirent la commission des tailles et obligèrent les collecteurs d'aller faire les rôles chez le sieur GILLET auquel ils durent bailler 7 £. avant qu'il les envoie signer au sieur DUPRÉ.
- Jean D'ARLES, 25 ans, laboureur à Montchamp, collecteur en 1682, atteste que les rôles des 3 quartiers de la paroisse ont été faits par GILLET en dehors de la présence des collecteurs et que ce dernier les a gardés 6 ou 8 jours.
- François ODOUL, maître tailleur d'habits au village de Sécourieux sur la paroisse de Celles, collecteur en 1683, fit appel à un notaire du voisinage pour rédiger le département des tailles et, lorsqu'il l'apporta au sieur GILLET, procureur du roi, celui-ci dit qu'il ne pouvait les signer s'il ne lui accordait pas une grâce : diminuer le nommé JULLIEN de 7 £.
- Guillaume RIGAL, 60 ans, demeurant à Aupierre sur la paroisse de Bredons, dépose que son fils a été accusé d'avoir altéré une quittance du receveur des tailles, ce qui lui valut un procès criminel et la prison. Le déposant dut recourir au crédit du sieur ANDRIEU, dit Grand B, de la ville de Murat pour rencontrer le receveur de l'élection qui tira parole des sieurs GILLET et DUPRE que, moyennant 50 pistoles, son fils qui courait le risque d'être pendu serait retiré de prison. Il du vendre du blé et emprunter 30 pistoles que son beau-frère, CHASTANG POUNIT apporta au sieur ANDRIEU ; celui-ci les fit remettre aux sieurs GILLET et DUPRE qui, deux jours plus tard, rendirent une sentence remettant son fils hors de prison.
- Jacques BARDOL, 55 ans, notaire royal et procureur en la Cour de Saint-Flour, défendit le nommé BOYER, collecteur en l'année 1677 de la paroisse de Mentières, dans une instance que plusieurs habitants avaient engagé contre lui. Ayant recherché d'où provenaient les abus reprochés à son client, il constata que le département avait été fait par le sieur GILLET, procureur du Roi, et que son client qui ne savait ni lire ni écrire, l'avait repris en la manière dont il lui fut remis par BOUT, le domestique du procureur.

Pour l'intendant, il est indispensable d'obliger le sieur GILLET à se séparer de son office, ce qui serait aussi un bon exemple pour les autres officiers de ce bailliage qui se livrent aussi à toute sorte des brigandages.

Non seulement le lieutenant général de Saint-Flour, M. DUPRÉ, qui réside le plus souvent à Paris, ne fait pas son travail, mais il est de connivence avec son procureur. « *Ces 2 officiers vendent la justice à Saint-Flour comme la*

viande au marché et font gémir tout le monde » écrit M. de BÉRULLE.

L'accusation de faux et d'empoisonnement

En 1686, le sieur GILLET est condamné par la Cour des Aides à 500 £ de dépens envers un particulier. Pour échapper à cette condamnation, il est soupçonné d'avoir fabriqué un faux arrêt du Conseil, de s'être accommodé avec les parties, et d'avoir voulu empoisonner le sergent qui avait signifié ce faux arrêt. Il aurait ensuite voulu couvrir ce crime par un adultère public en faisant remarier la femme de ce sergent grâce à un faux certificat de sa mort afin d'empêcher que l'on perquisitionne chez elle.

Pour permettre ce remariage, GILLET avait obtenu un certificat de décès d'un cordelier préposé à l'administration des sacrements à l'hôpital de Tarascon. Mais le cordelier, après vérification du registre, acquit la certitude que le sergent n'était pas mort à l'hôpital, et revint sur sa déclaration, précisant qu'il avait été pressé de faire ce certificat, qu'on lui avait présenté comme une œuvre de charité pour empêcher un commerce criminel qui était entre ladite femme et un garçon.

Ce certificat précisait que Jean GALISSARD, natif de Saint-Flour, maître tisserand, âgé d'environ 30 ans, était mort et avait été enseveli dans le cimetière de l'hôpital le 25 juillet 1685. Il avait été remis à deux inconnus dont l'un affirmait que la femme de GALISSARD, un peu sa parente, vivait mal avec un garçon et qu'il fallait faire œuvre de charité pour qu'elle puisse l'épouser. On prétend que le procureur GILLET aurait donné à cette femme une somme de 40 écus qu'elle apporta en mariage à son second époux, rapidement fugitif. Le cordelier que GILLET fit arrêter pour fausse déclaration est décédé en octobre 1686 dans des conditions sur lesquelles on s'est interrogé.

Balthazar GILLET est arrêté et emprisonné à Riom avec sa femme. Il en appelle au Contrôleur Général puis adresse un placet au roi dans lequel il dénonce les calomnies de l'Intendant de BERULLE à son encontre. L'accusé a un frère, Pierre, père jésuite et un parent Jean-Baptiste LEGENDRE, chanoine de la cathédrale et parrain de l'un de ses enfants, qui le soutiennent et critiquent vivement le commissaire chargé d'instruire l'affaire.

Le procureur GILLET est-il sauvé par le changement d'intendant ? Toujours est-il que le procès qui devait être envoyé à Paris est finalement jugé le 2 mars 1688 par l'intendant de VAUBOURG qui a succédé à M. de BERULLE et le Présidial de Riom.

GILLET échappe à la condamnation car :

- s'il n'y a pas de minute de ce fameux arrêt, il n'est pas apparu non plus qu'il ait fabriqué un faux arrêt sur parchemin ; il n'y a aucun commencement de preuve en ce sens.
- il est encore moins prouvé qu'il ait empoisonné le sergent, qui est peut-être même encore vivant.

Si GILLET est absous dans cette affaire et élargi de prison avec son épouse, il ne l'est pourtant pas tout à fait car l'intendant ajoute « *sauf au Procureur du Roi de poursuivre une ampliation de pouvoir pour faire et parfaire le procès aux auteurs, coupables et complices* ».

En outre, GILLET fait l'objet d'autres procès devant d'autres juridictions, suite aux arrêts du 6 novembre 1685 et des 19 avril et 21 mai 1686 qui ont donné lieu à des contumaces qu'il doit purger. Ce n'est qu'après, précise l'Intendant, que l'on pourra lui enjoindre l'ordre du Roi de quitter la Province.

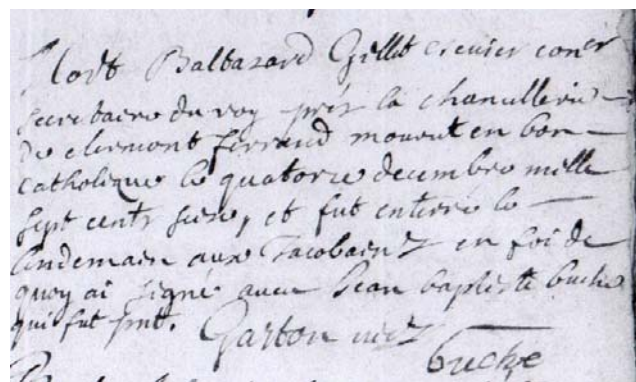
Il n'en est pas moins évident, pour l'Intendant, qu'il ne peut remplir sa charge avec la probité et l'intégrité nécessaire après autant de fautes et alors que la ville de Saint-Flour est envers lui « *toute remplie de haines, de vengeance et d'inimitiés* ».

Son accession à la noblesse ...

En dépit des observations de l'intendant, non seulement Balthazar GILLET poursuit son activité à Saint-Flour, mais on le retrouve, vingt ans plus tard, pourvu d'un office de Conseiller notaire et Secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France ^[8] en la Chancellerie près la Cour des Aydes de Clermont, acquis le premier juillet 1708.

Début XVIII^e, les intendants sont bien conscients des limites de leurs pouvoirs. En voici pour preuve ce qu'écrivit l'intendant d'Auvergne en 1714 : « *L'autorité des intendants n'est pas tout à fait bien établie dans cette province où la plupart des officiers permanents sont dans l'usage de s'approprier les droits et les prérogatives qu'il leur plaît sans s'embarrasser d'aucune autre autorité que de celle qu'ils se donnent à eux-mêmes* ». Et c'est tout particulièrement vrai en Haute-Auvergne dans la région de Saint-Flour.

L'acquisition de cette charge à la Chancellerie de la Cour des Aydes permit à Balthazar GILLET d'accéder à la noblesse et, lorsqu'il décède, le 14 décembre 1716, l'acte est ainsi rédigé :



Mort Baltazard Gillet esquier con^{er} secrétaire du roy près la chancellerie de Clermont ferrand mourut en bon catholique le quatorze décembre mille sept cent seize et fut enterré le lendemain aux Jacobins en foi de quoy j'ai signé avec ...

[8] L'Office de Conseiller Secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, était un office anoblissant au premier degré, c'est-à-dire dès l'entrée en fonction, pour lui et ses enfants.

... et celle de ses enfants

L'affaire GILLET réapparaît à Saint-Flour sous un jour nouveau en 1728. Cette année, les consuls de la ville ont décidé de faire figurer sur les rôles de taille le sieur Pierre GILLET, procureur du Roy en la ville comme l'avait été son père. Celui-ci s'y oppose et demande à être maintenu dans la noblesse qui lui est acquise par la mort de son père et donc rayé du rôle de taille. Il n'y a d'ailleurs jamais figuré depuis la mort de celui-ci qui remonte à plus de 10 ans.

Ce dernier épisode illustre à la fois les manipulations pratiquées par la royauté avec les offices et les innombrables contestations portant sur le statut de noble qui exonérait de la taille.

Les consuls de Saint-Flour développent plusieurs arguments pour maintenir Pierre GILLET sur le rôle :

- le père du sieur GILLET n'est pas mort revêtu de la charge de Secrétaire du Roy, car, en 1715, le roi jugea à propos de supprimer toutes les charges de Secrétaire du Roy et d'en créer de nouvelles en nombre correspondant aux besoins,
- si le roi a accordé la préférence aux titulaires des offices supprimés pour acquérir les nouvelles moyennant une nouvelle finance, le sieur GILLET père n'avait pas acquitté ce supplément,
- si les enfants ont payé ce supplément de finance en 1719, il s'agit de l'acquisition d'un nouvel office de Secrétaire du Roy qui ne peut avoir d'effet rétroactif.

Pour le nouvel intendant, M. de LA GRANVILLE, les prétentions des consuls relèvent d'un esprit de chicane puisque les enfants GILLET avaient joui de leur privilège depuis le décès de leur père sans aucune contestation. Il fait valoir, en outre, que :

- l'édit de 1715 ayant supprimé ces offices prévoyait qu'un registre serait tenu par un commis préposé à l'exécution de ce texte pour enregistrer les officiers demandant à être maintenus ainsi que leurs veuves et leurs enfants. Or l'un des fils GILLET, curé de la ville de Riom, titulaire d'une procuration de son père, fit cette déclaration auprès du commis en janvier 1716 et paya même un acompte de 1.500 £.

- le montant du supplément à verser ne fut arrêté qu'en mars 1716 et s'élevait à 12.000 £. Celui-ci, finalement modéré à 10.000 £, fut payé par les héritiers le 4 juillet 1719.

- Par un édit de 1724, le roi a supprimé la noblesse au 1^{er} degré des Secrétaires de Chancellerie qui n'auraient pas 60 ans de service de père en fils, mais cet édit ne concernait pas les privilèges acquis.

Les héritiers de Balthazar GILLET tels que nous pouvons les appréhender au travers de ces pièces de procédure et des registres paroissiaux sont :

- Pierre, docteur en théologie, curé de la ville de Riom et chanoine de St-Amable,
- autre Pierre, procureur du Roy de la ville de St-Flour, qui demande à ne plus figurer sur le rôle de taille,
- Jean, grenadier au régiment de Souvigny, officier puis capitaine depuis 1708,
- un frère, lieutenant dans ce même régiment, tué à la bataille de Malplasset le 11 septembre 1709 (Claude ?)
- un autre frère de ce régiment qui a eu une jambe emportée lors de cette bataille (Jean Amable ?)

Les héritiers survivants vendirent l'office de Secrétaire du Roy à la Chancellerie au sieur GUERIN FALCON le 19 juillet 1719.

En définitive, Sa Majesté confirma les enfants dans les privilèges de la noblesse, ordonna que le nom de Pierre GILLET soit rayé du rôle de taille, que les sommes payées lui soient restituées et qu'elles soient réimposées dans le prochain rôle sur le général des habitants de Saint-Flour.

Malgré toutes ses malversations, et même grâce à elles, et en dépit de toutes les procédures engagées à son encontre, Balthazar GILLET était ainsi parvenu à acquérir la noblesse pour lui et pour ses enfants !

Cet article a été rédigé exclusivement à partir des correspondances des intendants adressées au Contrôleur Général et conservées aux Archives Nationales (G/7/102, 103, et 111). Il pourrait sans doute être conforté et complété avec des sources locales.



Au fil des actes et des recherches



Quand beau-frère et belle-sœur se marient !

par Marie Dominique ICOLE (cghav-3820)

Qu'un homme se remarie avec sa belle-sœur, cela arrive. Mais que les deux épouses portent le même prénom, cela doit être plus rare.

Mais qu'en outre les deux filles du couple, portant le même prénom, se marient l'une après l'autre, dans des conditions similaires (mort de la 1^{ère} épouse en couches) cela doit être encore plus rare.

Cela est arrivé à Jumeaux (Puy de Dôme)

Annet ICOLE ° 11.2.1832 Cunlhat, fils de Pierre et Catherine Roche + au Coin (Cunlhat), ouvrier tisserand

x1 Jumeaux 31.07.1854

Marie PORTIER ° 20.12.1829 Jumeaux / + 8.02.1855 Jumeaux fille de Pierre tisserand et Anne MOURLEVAT D'où 1 fille °/+. 4.02.1855 Jumeaux

x2 4.6.1856 Jumeaux

Marie PORTIER ° 3.06.1832 Jumeaux sa belle-sœur, sœur de la 1^{ère} Marie PORTIER, mariage **autorisé par sa Majesté l'Empereur** en date du 17.3.1856.

D'où entre autres enfants,

1^{ère} **Anne ICOLE** ° 26.09.1857 Jumeaux / + 28.9.1877 Jumeaux en donnant naissance à 1 fille

x Jumeaux 27.05.1876

Claude HÉRITIER ° 20.08.1851 au Cros (Cunlhat), fils d'Antoine + 8.10.1871 Cunlhat et Marie

DOUSSON ° ca 1821 ouvrier mineur habitant Brassac les Mines

D'où Anne HÉRITIER ° 28.09.1877 Jumeaux

2^{ème} **Anne ICOLE** ° 23.04.1861 Jumeaux

x Jumeaux 16.01.1880

Claude HÉRITIER son beau-frère avec **dispense donnée par le Président de la République** en date du 25.08.1879

NDLR : que ce soit du fait de l'Église, sous l'Ancien Régime, ou du Code civil de Napoléon, les mariages avec un beau-frère ou une belle-sœur étaient sérieusement encadrés :

- Dispense de l'Église, analogue (en termes de coût) à une consanguinité du 3^e ou 4^e degré.
- Autorisation spéciale du chef de l'État, qu'il s'agisse de l'Empereur, du Roi ou du Président de la République.

C'est ce qui a été appliqué dans les cas ci-dessus avec une autorisation de Napoléon III en 1856 et du Président de la République en 1879.

J'ai connu le cas d'une dispense demandée début 1870, et arrivée seulement en mars 1871, accordée par le « Gouvernement provisoire » car, entre temps, il n'y avait plus de chef de l'État, l'Empereur ayant abdiqué en juin 1870. Mais entre temps aussi, l'enfant était né !

Un mariage excluant toute postérité

Acte relevé par Michel COLAS (cghav-1582)

Registre paroissial du Broc (63), année 1776 : « *Le quatorze janvier après troisième dit * et dernières publications dûment faites pendant trois dimanches ou fêtes consécutifs, les fiançailles célébrées avant-hier en face de l'église, je soussigné ai donné la bénédiction nuptiale avec les formalités prescrites par l'Eglise dans ce diocèse à Antoine DISSAR (1) âgé de quarante-deux ans et à Anne BOYER (2) âgée de soixante-quinze ans, habitant de cette paroisse du Broc. Ont été présents ... CHAUVASSAIGNES Vic. »*

* Dit = prône

(1) Tisserand, + 05.07.1790 Le Broc « environ 60 ans »

(2) + 04.04.1786 Le Broc « environ 60 ans » dite BOYET

Prés : Antoine DISSAR

NDLR : il reste à connaître l'âge véritable de l'épouse ! (75 ans en 1776, ou 60 ans en 1786 ?)

D'où pouvait bien provenir ce marié ?

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Il y a quelques mois nous avons reçu cette question d'un correspondant d'un département voisin :

« Je recherche des ascendants à ma famille ,mais je ne suis pas à coté de St-Flour mais à Limoges dans le 87. Je suis descendant de Louis Joseph> BRUET né en la commune de Celles, paroisse de St-Remy de Celles, comme porté sur l'acte de mariage en date du 29 juillet 1738 à Champoli ou Champoly (42430) Jje demande simplement comment peut-on avoir accès aux archives du Cantal et des communes du Cantal. Je suis déjà inscrit à des associations généalogiste et j'ai accès à Geneabank. Je me suis déjà connecté aux archives du Cantal sans succès , Comment faire ? »

Que dit le mariage à Champoly le 29.07.1738 ?
(AD42 BMS Champoly 1729-1738, p. 119/121)

« Louis Joseph BRUEL, fils naturel et légitime à Guyet et et Helis SAPHARICT habitant du village de Houades, paroisse de St Emi de Celles, diocèse de St-Flour et ... »

Il n'y a donc aucun doute, le marié vient du diocèse de St-Flour et de la paroisse de Celles.

Mais s'il existe bien une paroisse de Celles dans le Cantal et diocèse de St-Flour, son vocable n'est pas St-Rémy et, par ailleurs, on n'y trouve ni hameau de Houades, ni patronyme BRUEL ?

Pour résoudre le problème, il reste à s'adresser à la bible des lieux du Cantal : le « **Dictionnaire topographique du Cantal** » par Emile AMÉ, accessible sur **Gallica**.

La réponse est instantanée !

« **Houades** » : village de **Lascelle**.

« **Lascelle** » : paroisse sous le patronage de **St-Rémy**.

Le reste va de soi, car Lascelle est une petite communauté dont Houades constitue une fraction importante.

Ainsi :

« Le **20 Xbre 1712** a été baptisé **Joseph Louis BRUEL**, fils naturel et légitime à Guy et à Elis SAPHARI du village d'Houades

La marraine est Marie CORNOZIERES son ayeule.

Puis, on trouve que le 28.07.1705, le mariage est célébré à Lascelle entre Guy BRUEL âgé de 28 ans, et Helis SAPHARI, âgée de 16 ans, tous du village de Houades. En présence de Jean CORNOGERE, germain de l'épouse.

Malheureusement, comme fréquemment dans le Cantal à cette époque, les parents de mariés ne sont pas cités.

Pour aller plus loin, il faudra donc s'adresser aux parrains et marraines des enfants, comme le baptême de Joseph Louis qui nous donne une aieule (laquelle ?) Marie CORNOZIERES ou CORNOGERE. Probablement maternelle si l'on en croit le témoin au mariage, « germain » de l'épouse.

Au passage on pourrait noter que le gros village de Houades comporte un nombre très important de patronyme SAPHARI.

Et cela n'est pas sans évoquer le philosophe français, maître de conférences à l'École Normale Supérieure, **Jean SAPHARI**, né en 1792 à **Vic-sur-Cère** et décédé au château des Huttes, aussi à Vic-sur-Cère.

En fait, un voisin, qui a peut être des ancêtres à Houades.

A vérifier !



Personnages et familles



SUIVEZ LE FIEF !

Technique de recherche et complément à la généalogie d'Alexandre VARENNE

par Alain ROSSI (cghav-2140) et Anne-Marie THEALLIER-ROQUES (cghav-3687)

« **Suivez le fief !** » est une injonction vers une méthode de recherche réservée aux seuls individus porteurs de la qualification « Sieur de xxxx » (ou « Dame de xxxx ») mais qui peut être très utile.

Il ne s'agit généralement pas d'un fief au sens féodal du terme, mais plutôt d'un simple domaine agricole, comme les bourgeois aimaient acquérir avec, à côté de la rentabilité, le secret espoir de le voir un jour devenir un vrai « fief » avec l'anoblissement et, surtout, l'exemption de l'impôt royal, la taille, qui allait avec.

C'est l'application de cette méthode qui nous a permis d'identifier l'ascendance de l'époux bourgeois d'une gentille demoiselle, membre d'une famille noble en voie d'appauvrissement.

Ces deux époux, mariés à **Bort-l'Étang**, le 25.08.1733 (AD63, 3 E 45-5, p. 33/55) étaient **Louis VALENÇON, Sr des Hommes**, et **Antoinette de CHAZERON**.

Ce sont les Sosas 74 et 75 d'Alexandre VARENNE, fondateur du Journal « La Montagne »

C'est la mise en œuvre de cette technique de recherche, complétée par l'utilisation de toutes les informations issues des actes, même les lus minimes, que nous allons vous présenter en plusieurs chapitres, permettant de découvrir un ensemble de bourgeois et de petits nobles par office royal, de l'importante ville administrative du nord-est du Velay : Montfaucon. Au passage nous rencontrerons une branche des ancêtres d'Alphonse de LAMARTINE, qui y vivaient au XVII^e siècle.

Voici ces chapitres :

- Identification de l'ascendance de Louis VALENÇON
- Les familles bourgeoises concernées à Montfaucon
- Les ancêtres d'Alphonse de LAMARTINE
- Des biens paraphernaux et de leur bon usage.
- Un personnage accessoire, mais important, Pierre CARRIERE
- Fiefs et domaines rencontrés
- Complément généalogique d'Alexandre VARENNE

L'acte de mariage du 25 août 1733 – Bort (63)

Cet acte concerne (à Bort-l'Étang) :

- **Louis VALENÇON**, Sieur des Hommes, résidant à Vic-le-Comte, fils de feu Pierre VALENÇON, ancien capitaine au régiment de Villeroy, et Catherine CHABANASSI.
- **Antoinette de CHAZERON**, fille de feu Jean(-Baptiste), écuyer, Sr du Bost, du Vernet, et « *autres ses places* », et Dame Jeanne du PRAT.

Les témoins au mariage sont ainsi identifiés :

- Sr Jean RAYMOND, chanoine de la Sainte Chapelle de Vic (et titulaire de la vicairie de la chapelle du château de La Guesle à Vic depuis le 30.11.1731 - cf. FOUILHOUX)
- Mr Pierre du BOST, écuyer, Sr de Montfleury (en fait un Pierre AMARITON, devenu « du BOST » par substitution). *Il joue un rôle essentiel dans notre recherche*
- Mr Jean AMARITON, écuyer, Sr de Beauregard, cousin germain du précédent
- Mr Jean CHAMERLAT, Sr de la Saigne, originaire de Courpière, auteur du « sous-rameau » des seigneurs de la Bernarde (REMACLE, *Familles*, T.I, p.409 et 413)

L'identification des CHAZERON, (branche des seigneurs de la Tiercerie - REMACLE, *Familles* T.I, p.515) ne pose aucun problème. Ajoutons que le jeune couple s'installera au domaine des Blanchons (Bort), provenant de la mère d'Antoinette.

Par contre les patronymes des parents de Louis, VALENÇON et CHABANASSI sont pratiquement inconnus des dépouillements du Puy-de-Dôme et particulièrement de Vic-le-Comte (sauf quelques VALENÇON, très dispersés)

L'index du REMACLE (*Familles*), nous signale une **Marie VALENÇON** qui apparaît comme la mère de Marie Anne DU BRUSC, épouse de Pierre AMARITON, à qui, dans son contrat de mariage du 19.05.1722 (Me COUBRET), ses grand-oncle et grand-tante firent donation de tous leurs biens, sous réserve qu'il prenne nom et armes des « du BOST, sieur de Montfleury » (d'où le nom « Pierre du BOST »)

Ce Pierre (AMARITON) du BOST, sr de Montfleury, est le témoin au mariage de notre Louis VALENÇON.

Pierre AMARITON, sr de Montfleury, accompagné de son cousin germain, Jean AMARITON, avec une belle-mère s'appelant Marie VALENSON, témoins au mariage de Louis VALENÇON : cela ne peut-être l'effet du hasard, d'autant que son mariage a été célébré à Vic-le-Comte, paroisse St Pierre, le 3.06.1722 (AD63, 3 E 456-95, p. 8/23).

Son acte de mariage va nous apporter des informations intéressantes. Indépendamment des témoins qui sont tous « de haute volée », et si la mère trouvée dans le contrat n'est pas citée, le père est Louis Joseph DU BRUSC, seigneur de Chambaudet. (mais n'est pas dit écuyer et est donc bourgeois)

Les Hommes (Olmes) – Chamboudet

Ces deux domaines ou lieux-dits, dont Louis VALENÇON et Louis Joseph DU BRUSC se disent sieur ou seigneur, sont inconnus dans le Puy-de-Dôme.

Mais pas en Haute-Loire. CHASSAING et JACOTIN ^[1] nous donnent la solution en identifiant les deux domaines :

- Les Hommes (ou Olmes) est une ferme de Raucoules
- Chamboudet est une ferme de Grazac

Nous sommes donc dans le canton de Montfaucon-en-Velay, dont les actes conservés et les registres notariés (de Montfaucon) ont été magnifiquement dépouillés par l'AG-Loire, même si les BMS comportent des lacunes et les minutes de Montfaucon sont devenues non consultables (mais sauvegardées en numérique par l'AGL)

Cependant, en Haute-Loire, pas de réponse sur VALENÇON ni sur CHABANASSI. Mais il n'en est pas de même avec les orthographes VALENSON et CHABANACY.

Quatre contrats de mariage nous intéressent et vont nous livrer des informations intéressantes :

1/ **Cm du 24.07.1694** (Me JOUCERAND) entre

Sr Louis-Joseph DU BRUSC de Chambodet,
fs de Louis, bailli de Lapte, y habitant
et de Delle Catherine de COLLOMB

et Delle Marie VALENSON, du bourg de Montfaucon
fa + Sr Giraud VALENSON

et de Delle Marie de BROSSIER, de Chambonnet,
remariée avec Me Pierre CARRIERE, avocat, conseiller
du roi, receveur du taillon au diocèse de Béziers.

(on reverra ce contrat (Famille VALENSON) qui apporte de nombreuses informations sur nos personnages)

C'est leur fa Marie Anne qui épousera Pierre AMARITON

Pierre VALENSON et **Catherine CHABANACY** se marient chacun deux fois. Leur propre mariage ci-dessous est le second pour chacun.

2/ **Cm du 4.11.1696** (Me JOUCERAND) entre

Sr **Pierre VALENSON** (parents non cités)
et Delle **Catherine CHABANACY**, habitant Raucoules
fa + Jean Jacques, Sr des Oumes
et de + Delle Louyse (de JAUMAC) de LA MOTTE

Ce contrat est passé chez Catherine « au lieu des Oumes »
D'ailleurs, à son décès, le 27.12.1721, âgée de 60 ans, elle sera appelée « Catherine de CHABANACY des Hommes ».

[1] Dictionnaire topographique du Dpt de la Haute-Loire (1907)

Leurs premiers mariages :

3/ **Acte du 11.11.1692**, entre

Sr **Pierre VALENSON**

fs de + Denis (+ 31.12.1674), conseiller du Roy
et de + Jeanne DELAGREVOL (+ 13.01.1677)

et Delle Marie Magdeleine de CHAZAUX,

fa de Louis x Cm 29.11.1642

et de Marie DELAGREVOL

L'acte apporte la notion de dispense du 2/2^e degré, signifiant que les conjoints sont cousins germains. (**Jeanne et Marie DELAGREVOL sont sœurs**)

Sans postérité connue de ce couple

4/ **Cm du 3.02.1684** (Me JOUCERAND) entre

Delle **Marie Catherine CHABANACY**

dt les deux parents sont décédés

de l'avis de son **tuteur et oncle** Sr André COURBON

et Sr **Mathieu DEMEURE**, Sr du Fangeas, bourgeois de Vocance (07) qui testera le 12.08.1690

fs de Mathieu, (y ° 13.10.1611, y + 17.07.1683)

et de Charlotte PERCYÉ (y ° 3.06.1618, y + 11.10.1681)

(frère de Louyse DEMEURE x Pons Gaspard DES ROYS, ancêtres d'Alphonse de LAMARTINE)

Témoins : en dehors de Sr André COURBON, est témoin à ce contrat, Charles CHABANACY de Marnas (contrat dans sa maison), conseiller du Roy et juge au bailliage de Montfaucon, **cousin de l'épouse**.

Nous reviendrons sur les familles CHABANACY., VALENSON et DEMEURE dans le chapitre sur les familles de Montfaucon et environs

Pierre VALENSON, né à Marlihes (42) le 14.09.1657, décédera à Montfaucon le 8.01.1712, âgé de 54 ans, noté bourgeois. Dans tous ses actes, il ne sera jamais fait état d'un éventuel état militaire, contrairement à ce qu'affirme son fils Louis dans son acte de mariage.

Marie Catherine CHABANACY (+ 26.12.1721, âgée de 60 ans) aura 8 enfants de ses deux mariages, dont 7 vivants en 1717 (Cm de Mathieu DEMEURE) :

De Mathieu DEMEURE (x en 1684, + ca 1690) :

- Louis ° 16.12.1684 Vocance (07) (p/m Mre Louis CHABANACY, prêtre, et Delle Charlotte PERCYÉ)

- Louise-Charlotte (° ca 1687, + 26.04.1743) x Cm 5.10.1713 avec Mathieu SOUVINHEC, (+ 10.03.1739)
fs Nicolas, des Chomats de Dunières et Marguerite DURANTON

(voir l'« Du bon usage des biens paraphernaux »)

- Mathieu (° ca 1691, + 31.01.1732, notaire royal à Montfaucon) x Cm 29.07.1717 avec Marie SERVYÉ (° ca 1682, + 7.03.1732)

Héritier universel de sa mère, elle-même héritière de son 1^{er} mari, à charge pour lui de doter ses frères et sœurs.

De Pierre VALENSON (x 1696) :

- Marie Hélène, ° 12.01.1698, + 29.12.1727 au château de La Guesle (Vic-le-Comte)

- Jean-Baptiste, ° ca 1700, cité Cm de 1717 et parrain d'un neveu SOUVINHEC le 20.12.1723,

- Catherine Rose, ° ca 1700, marraine avec son frère le 20.12.1723, + 24.11.1777, 77 ans et 7 mois, « fille dévote »

- **Louis** ° ca 1703/1706, + 5.05.1751, Bort-l'Étang
Ce dernier étant Sr des Hommes à son mariage en 1733, cela signifie qu'il a récupéré le domaine après le décès

de Mathieu son aîné et de sa femme (+ 1732) et sans doute aussi de Jean Baptiste. (à moins que celui-ci ne « soit d'église » ou que le domaine ait été partagé, ce qui ne changerait pas son appellation).

- Marie-Anne, ° ca 1711 (?), x1 Cm 27.11.1742 Antoine de BAYLE (qui teste le 21.09.1746); x2 Jean Louis LEYDEKER, avocat en Parlement. Elle + 12.03.1777, 66 ans, à Roussillon (38), inhumée dans la chapelle de la Résurrection « du consentement de Mme la marquise de La Salle ». (elle et son 2^e époux devaient faire partie de la maison de Marie Charlotte de CLERMONT-CHASTE,

marquise de CAILLEBOT-LA SALLE en 1742, propriétaire du château). Elle x1, le 27.11.1742, avec **dispense du 4^e degré**, Antoine de BAYLE fils de Marie CHABANACY de Marnas, fille de Charles, lui-même « cousin » de Marie Catherine (voir « Les CHABANACY »).

Dans le chapitre suivant, nous allons revoir en détail, les différentes familles dont nous avons ci-dessus un aperçu et, en particulier, examiner les contenus de contrats de mariage, tout à fait intéressants au plan généalogique.

Les familles bourgeoises concernées à Montfaucon et alentours

Montfaucon était une ville administrative importante du Velay, siège d'un bailliage royal et, donc, fourmillant de titulaires d'offices juridiques, dont les familles originellement enrichies comme marchands, cherchaient la noblesse et son exemption de la taille royale par l'acquisition de ces offices, donnant le titre de « Conseiller du Roi » (qui n'anoblissaient qu'après 2 générations ayant passé chacun 20 ans dans cet office).

Bien entendu, pratiquement toutes ces familles sont liées entre elles par des mariages entre leurs enfants.

Pour suivre ces familles, en dehors de quelques actes d'état-civil, nous avons pu disposer des superbes relevés des notaires Janequin (1630/1665 – 3 E 489 - 45 à 47) et Antoine JOUCERAND (1675/1755 – 3 E 489 - 25 à 37) réalisés par l'AG-Loire, et comportant non seulement les contrats de mariages et testaments, mais aussi tous les « petits actes » (achats, ventes, baux, donations, accords, etc.)

Nous avons également utilisé le « Nobiliaire du Velay » de Gaston JOURDA-DE-VAUX (7 tomes, 1924-32, Gallica), avec bien entendu les contrôles appropriés, car comme les autres nobiliaires, il fut établi à partir des mémoires familiales, parfois enjolivantes. Seuls les actes précisément datés peuvent être pris en compte avec un minimum de vérifications, en particulier au plan de la cohérence chronologique.

Si plusieurs familles y sont bien référencées, comme les DELAGREVOL, CHABANACY, DESROYS, de COLLOMB, ce n'est pas le cas des VALENSON et, pourtant, ce sont ceux qui nous ont conduit à Montfaucon et qui y avaient une situation notable.

C'est par eux que nous commencerons notre revue

Les VALENSON

Comme nous l'avons montré dans « Suivez le fief » deux personnes nous intéressent : **Pierre VALENSON**, mari de Catherine CHABANACY, et **Marie VALENSON**, épouse de Louis-Joseph DU BRUSC.

1. Pierre VALENSON (le père de Louis, marié à Bort-l'Étang en 1733), naît le 14.09.1657 à Marlihes (42), il est fils de **Denis et Jeanne DELAGREVOL**.

Ses parents, décédés, sont cités seulement lors de son premier mariage :

- le premier, acte du 11.11.1692, avec noble Madeleine de CHAZAUX, fa de Louis et Marie DELAGREVOL, note une dispense de consanguinité du 2/2^e degré. Les conjoints

sont cousins germains, ce qui apparaît aussi au second mariage où Claude de CHAZAUX, frère de Madeleine, témoin, est dit « beau-frère et germain de l'époux »

- le second avec Marie Catherine CHABANACY, contrat du 4.11.1696, ne cite pas les parents, mais donne une évaluation de ses biens de 2.000 £

2. Denis VALENSON (+ 31.12.1674) est noté à son décès « conseiller du roi au bailliage de Montfaucon », mais au cours de sa vie, d'autres fonctions sont citées :

- en 1657 il vit à Marlihes et est « juge de Saussac et de Vertamize » (Saussac, aujourd'hui disparu, était l'une des 18 baronnies diocésaines du Velay^[2]; Vertamize, fief de Saussac, existe toujours dans la commune d'Yssingeaux, au bord du Lignon, à hauteur de Grazac)

- le 3.01.1661, il est dit de Montfaucon et procède au louage de deux biens, en tant que « rentier principal de la commanderie du Temple dépendant de l'ordre de St-Jean de Jérusalem » (à Solognac-sur-Loire ?)

Jeanne DELAGREVOL sa veuve décède le 13.01.1677 Dans le Cm de sa petite-fille, Marie VALENSON, il est précisé qu'elle a légué la moitié de ses biens au père de celle-ci, Giraud, sans doute dans son contrat de mariage (nous verrons pourquoi avec le Cm de Marie, fa de Giraud). Malheureusement, les actes notariés de Me JOUCERAND de 1666 à 1674 sont en trop mauvais état pour être exploités.

Denis VALENSON et Jeanne DELAGREVOL ont eu 9 enfants encore vivants le 14.02.1676, lors du testament de leur fils Joseph, « sur le point de partir au service du Roi ». Comme toujours l'ordre des héritiers est donné par primogéniture des garçons puis des filles :

- Joseph le testateur (mais n'est sans doute pas l'aîné)

- **Giraud** (voir ci-dessous)

- Jean (x av. 1678 avec Catherine CHAPPUIS ?)

- Louis, Sr de Ferrapie, (x av. 1676 avec Louise CHAPPUIS et installé à St-Didier-la-Seauve ?). Le 30.06.1680, comme fils et successeur de Jeanne DELAGREVOL, sa mère, il donne quittance à Pierre CARRIERE, 2^e mari de Marie BROSSIER, veuve de Giraud, son aîné. Il a donc « pris la main » sur les biens familiaux après le décès de celui-ci

- **Pierre** (le notre) semble le cadet, né en 1657 à Marlihes

- Clauda x Etienne ROCHE (av. 1676)

[2] la baronnie appartenait aux de FAY (Gerlande) dont une fille épousa en 1628 un de BRONAC

- Hélène x1 9.11.1692 Jean CHAILHE ; x2 Le Chaylard 7.02.1712 André FERRATIER
- Marie x Cm 12.02.1695 avec Mathieu BOYER (qui teste le 24.09.1717 sous le nom de BOYER dit Chambonnet, et décède, aussi sous ce nom, le 20.10.1732), d'où un seul enfant, Pierre
- Louise

Actes de la famille précisant la généalogie :

- le 5.11.1674, un peu avant le décès de Denis, Jeanne signe une « continuation de bail » avec un laboureur de Chambonnet (St-Romain-Lachalm)
- le 12.10.1675, Giraud VALENSON, Sr de Chambonnet, « héritier de feu Giraud VALENSON, bourgeois, et sur les droits, actions et hypothèques qu'il a sur les biens de feu Mr Denis VALENSON, loue son entier domaine appelé Chambonnet à St-Romain-Lachalm »
- le 26.12.1675 Giraud VALENSON, Sr de Chambonnet, « en qualité de petit fils héritier de feu Sr Giraud VALENSON », passe un autre bail.

Ces deux derniers actes de Giraud VALENSON nous apprennent 3 choses :

- son grand-père, père de Denis, est Giraud VALENSON
- sa qualification de « Sr de Chambonnet »^[3] qui est celle du Giraud VALENSON, 1^{er} époux de Marie BROSSIER, et père de Marie VALENSON (x Louis-Joseph DU BRUSC). Ce que confirme la qualification de Marie BROSSIER « Dame de Chambonnet » et les actes passés par Pierre CARRIERE pour le domaine de Chambonnet
- Le 1^{er} mari de Marie BROSSIER, père de Marie VALENSON, est donc **ce Giraud fils de Denis** et n'est pas le Giraud VALENSON, fils de François et Clauda DELAGREVOL, qui est noté le 6.04.1675 « mort en Flandres au service du Roi »

Ce qui est particulièrement important pour notre recherche est de constater que Pierre VALENSON, époux de Catherine CHABANACY (parents de Louis x en 1733 à Vic-le-Comte) et Giraud VALENSON, époux de Marie BROSSIER (parents de Marie VALENSON) sont frères, même s'ils sont nés à 15 ou 20 ans de distance (entre un aîné et un cadet de 9 enfants). Ce qui explique, comme nous le verrons dans le chapitre sur Pierre CARRIERE, qu'orphelin, Louis VALENSON sera accueilli, à Vic-le-Comte, chez ses cousins germains.

Rien que de très « normal ».

Ici encore c'est par la propriété du domaine que nous obtenons notre résultat.

3. Giraud VALENSON, noté châtelain de Montfaucon le 15.03.1637, est père de Denis et grand-père de Giraud, qui est « son héritier » (actes du 12.10 et 26.12.1675). Ce qui signifie qu'il est né avant le décès de son grand-père.

Le 12.02.1622, **Giraud VALENSON** donne quittance de la dot de sa femme, **Catherine CHABANACY** à son beau-père Archimbaud CHABANACY, ce qui nous donne l'identité du père de Catherine.

Le 3.02.1631 (Fds Convers 18 J 22, il habite Saussac. Sans doute le château, peut-être à l'origine de la fonction de son fils Denis comme « juge de Saussac » en 1657, si lui-même était « capitaine-châtelain »)

[3] Il existait deux domaines l'un Chambonnet ou Chambouvet à St-Romain-Lachalm, et le Chambonnet à Yssingeaux (aux BROSSIER)

Brève généalogie de Pierre VALENSON

- 1- Pierre VALENSON, ° 14.09.1657 Marliès (42), + 7.01.1712 Montfaucon (43) âgé de 54 ans
- 2- Denis VALENSON, + 31.12.1674 Montfaucon, x
- 3- Jeanne DELAGREVOL, + 13.01.1677 Montfaucon
- 4- Giraud VALENSON, + ap. 1637, x av. 12.02.1622
- 5- Catherine CHABANACY (quittance. dot – CHMS 1086)
- 10 Archimbaud CHABANACY
- 11 (Marie D'ALLES ?) (selon J.Cl. SOUBEYRAND – GénéaNet)

Marie VALENSON

On a vu que c'est son existence même comme belle-mère de Pierre AMARITON du BOST, qui nous a amené à Montfaucon et à la présente recherche.

Son contrat de mariage avec Louis Joseph DU BRUSC, le **24.07.1694** (Me JOUCERAND) va nous donner des indications essentielles :

Les mariés :

Sr Louis Joseph DU BRUSC de Chambouvet, du lieu de Lapte, fils de Mr Me ^[4] Louis, bailli de Lapte, et de Delle Catherine de COLOMB, Delle Marie VALENSON, fille + Giraud, Sr de Chambonnet, et de « Delle Marie de BROSSIER à présent épouse de Monsr Me Pierre CARRIERE avocat en parlement, Conseiller du roy receveur du tailhon au diocèse de Bizier »

La dot de l'épouse est faite de plusieurs éléments :

- de sa mère : 2000 £ dont 1500 encore dues par son neveu Jean de BROSSIER, Sr de Chambonnet, héritier de feu Jacques, et 500 £ d'un légat fait par sa sœur, feue Marie BROSSIER, x Guillaume BOYT, Sr de Largalier
- du légat de 500 £ de sa tante, feue la Delle de Largalier
- d'une portion des biens de Mre François DELAGREVOL, prêtre, dont Jeanne DELAGREVOL, gd-mère de Marie, était héritière, et qui revenait à Giraud, en tant qu'héritier de la moitié des biens sa mère. Le décès du prêtre dut intervenir entre le Cm de Giraud et le décès de Jeanne (1677) alors qu'elle avait déjà organisé sa succession et légué la moitié de ses biens à son fils Giraud.^[5]

(Pour régler cette affaire Pierre CARRIERE a déjà intenté un procès au tuteur de Melle de BRONAC)

- de Pierre CARRIERE, à hauteur de 1000 £ après son décès (s'il décède avant son épouse)

La dot de l'époux (en nue-propriété) :

- la moitié des biens de ses parents (ce qui signifie des frères ou sœurs non mariées)
- spécifiquement, la moitié des biens propres de sa mère Catherine de COLLOMB, par procuration donnée au frère de celle-ci Hector-Henri de COLLOMB (voir la famille de COLLOMB, ci-après)

Cette intervention est essentielle pour la généalogie de l'épouse de Pierre AMARITON : les DU BRUSC sont inconnus dans les actes BMS et les notaires consultés, mais les de COLLOMB sont de réelle noblesse, seigneurs de Treyches, co-seigneurs de Montregard et Marnas.

[4] Les notaires semblent avoir l'habitude de faire précéder l'identité des notables de la double apostille : Mr Me (comme on fit au XIX^e pour le courrier « A Monsieur, Monsieur xxxx)

[5] Ce François DELAGREVOL, prêtre, est repéré les 26.1.1631 et 2.11.1631 alors qu'on lui « vend » deux pensions annuelles : il devait disposer de liquidités (héritage ?) et les a prêtées contre des « pensions » (en fait des prêts à intérêt)

Les témoins :

- Mre Jean-Just de BRONAC, Sgr de Bronac et Vazeilhes
- Claude de CHAZAUX, Sr de Montjuvin
- Just-François de COLOMB, Sr de Pailhec
- Mre Claude VIAL, prêtre
- Mr Me Charles CHABANACY, Coseigneur de Marnas, conseiller du roi, juge de Montfaucon

Note : la « Delle de BRONAC » concernée par la demande de Pierre CARRIERE à son tuteur, ne peut être que Justine Charlotte, fa de Charles, baron d'Oulmet, + en 1689 après avoir épousé le 11.07.1688, la fille du Baron d'Apinhac.. Elle est décédée sans alliance le 11.01.1711 (20 ans). Rien ne permet apparemment de la relier à l'héritage de François ou Jeanne DELAGREVOL ... Mais la mère de Just de BRONAC (le témoin et aussi grand-père de Justine Charlotte), x 1628, était fille du baron de Saussac dont Denis VALENSON était juge en 1657.

Il existait **une autre branche VALENSON**, issue de : François VALENSON et Clauda DELAGREVOL.

François VALENSON, teste le 29.03.1684 et décède le 9.04.1684, acte où il est dit « *avocat et recteur de la Confrérie des Pénitents* ».

Dans un acte du 6.02.1683, il se dit « *fil unique* » (ou seul fils encore vivant !) de Catherine CHABANACY, mais comme fils, il est donc **frère de Denis**.

Par ailleurs, il est oncle de Magdeleine DELAGREVOL, fa de + André et + Marguerite COLLOMBY, dans Cm du 12.08.1680 (Jacques de ROSTAING).et de Jeanne dans Cm du 11.02.1676 (Gilles de L'HERMUZIERES

Clauda DELAGREVOL, qui teste le 19.02.1693 et décède le 23.07.1695, est donc sœur de André, lieutenant au bailliage de Montfaucon.

Les deux testaments du couple listent leurs enfants :

- Giraud + 6.04.1675 en Flandres (armée)
- Charles, prêtre, témoin au mariage de Marie VALENSON, fille de Denis, le 12.02.1695, dont il est dit cousin.
- Marguerite x Jean DAVENAS
- Marie x Denis BOURGEA (décédé le 22.03.1690 au Chambon, âgé de 50 ans) d'où un fils Jean-Jacques
- Jeanne
- Clauda
- Françoise
- Hélène (+ le 19.03.1688)

Il existe plusieurs autres familles VALENSON, qu'on ne peut pas rattacher directement

Il est probable qu'existe, au moins, une 3^e branche car on voit cité un Pierre VALENSON, pâtissier à St-Chamond et un Gabriel VALENSON dit cousin de Marie, fille de Denis à son mariage en 1695.

Les DELAGREVOL

Les épouses de Denis et de François VALENSON sont respectivement **Jeanne et Clauda DELAGREVOL**. JOURDA DE VAUX ne nous dit rien sur elles.

Une première réponse, et elle est importante, nous est apportée par le contrat du 12.08.1680 entre Jacques de ROSTAING et **Magdeleine DELAGREVOL**, fille de feu André (conseiller du roi au bailliage de Montfaucon) et de feu Marguerite COLLOMBY.

Sont cités dans ce contrat :

- Anthoine DELAGREVOL, Sr de Soleymec (St-Victor-Malescours), frère de l'épouse
- François VALENSON, oncle (x Clauda DELAGREVOL)
- Pierre DELAGREVOL, oncle, Dr en théologie, curé de Montfaucon et archiprêtre de Monistrol
- Jean DELAGREVOL, frère, décédé avant son père
- Pierre CHABANACY, prêtre et curé de Montfaucon
- Paul DELAGREVOL, frère, ecclésiastique
- Balthazar DELAGREVOL, bachelier en droit
- Denis BOURGEA (*gendre de François VALENSON*)

Marguerite COLLOMBY, mère de Magdeleine, épouse de André depuis ca 1639, est fille de François, docteur en droit d'Annonay et d'Isabeau de COHACY. François COLLOMBY est décédé avant le 1.04.1631, quand Isabeau reçoit une quittance. A partir de 1634, les actes sont passés en son nom par Jeanne de COHACY, veuve de Gaspard DES ROYS, sa sœur, « *en charge de ses affaires* » (?).

On retrouve les mêmes données dans le Cm du 1.02.1676 entre Jeanne DELAGREVOL, fille d'André (vivant) et de feu Marguerite COLLOMBY, avec Gilles de L'HERMUSIERES, où sont mentionnés Jeanne de COHACY, sa tante ; ainsi que Louis DELAGREVOL, bourgeois de St-Didier (x Louyse CHAPPUIS) et François VALENSON, ses oncles. (un Jean-Baptiste y est mentionné comme frère de Jeanne, et non père de André)

Les mentions répétées de François VALENSON, mari de Clauda DELAGREVOL, comme oncle de deux filles d'André et Marguerite COLLOMBY, feraient de **Clauda**, de **Jeanne** (x Denis VALENSON) et de **Marie** (x 29.11.1642 Louis PICHON de CHAZEUX), les **sœurs d'André DELAGREVOL**.

JOURDA DE VAUX donne comme père d'André (1610-1680) Christophe (1^{er} consul en 1640), + en 1648, x Catherine LE MORE (+ 1643), lui-même fils de Pierre (° 15.07.1552) x1 Jeanne de PAULHAC (+ av. 1577). Issu du x1 de Claude Pierre avait un demi-frère, issu du x2, Christophle dit « le vieux » (branche de Villedemont), père d'un Gabriel, lui-même père de François, prêtre avant 1619.

Jeanne DELAGREVOL, femme de Denis VALENSON avait fait le partage de ses biens sans doute dans le contrat de mariage de Giraud et lui avait donné la moitié de ses biens.. L'héritage de François DELAGREVOL, prêtre, dû lui parvenir entre ce mariage et son décès (1677), d'où son transfert à la fille de Giraud, Marie, dans son contrat de mariage avec Louis Joseph DU BRUSC (24.07.1694),.

Ce François DELAGREVOL, prêtre à Montfaucon, est témoin au Cm de son frère, Jean, **fils de Gabriel**, avec Gabrielle BLANCHET(TE) le 26.12.1619. Petit fils de **Christophle « le vieux »**, demi frère de Pierre, la distance est bien grande pour qu'il ait fait un legs à Jeanne, petite fille de Pierre, Mais des décisions testamentaires, il est toujours difficile de comprendre les motivations.

Les CHABANACY

Marie Catherine CHABANACY, mariée deux fois : x1 avec Mathieu DEMEURE en 1684 et x2 avec Pierre VALENSON en 1692, nous intéresse particulièrement en tant que **mère de Louis VALENSON**.

C'est son 1^{er} contrat qui nous donne ses parents.

Jean-Jacques CHABANACY et Louyse de La MOTTE (dont on ne sait rien.).

Comme elle mineure (moins de 25 ans) le mariage se fait sous la conduite du tuteur, André COURBON (° 18.08.1626 St-Genest-Malifaux), lieutenant de la baronnie de la Faye, vivant à St-Genest-Malifaux, **oncle** de Marie Catherine. On le trouve mentionné comme « *tuteur des enfants de feu Jean-Jacques CHABANACY* » le 13.03.1677, ce qui signifie qu'à cette date les parents de Catherine sont déjà décédés. Marie a-t-elle des frères et sœurs ? C'est ce que cette phrase laisserait supposer, mais on n'en trouve aucune trace dans les actes

Pour cet André COURBON, on possède son acte de mariage du 7.10.1653 à Tence, mentionnant les parents des mariés, et les baptêmes de ses nombreux enfants à St-Romain-Lachalm, ce qui nous permet de conclure que son épouse, Catherine, fille de Guillaume CHABANACY et Florie de COLOMB, est la tante de Catherine (et sans doute sa marraine).

On trouve comme parrains/marraines de leurs enfants :

- 24.06.1654 Florie de COLOMB (= gd mère mat.)
- 21.01.1656 Louise VERNE (= gd-mère pat.)
- 29.01.1657 Marguerite CHABANACY (= tante mat. ?)
- 27.12.1659 Jean-Jacques CHABANACY, des Hommes
- 29.12.1666 Louise de la MOTTE, (de la Boutière du Velay ?)

Visiblement, ces deux derniers sont oncle et tante des nouveaux nés, et, logiquement, ont dû se marier vers 1659, ce qui serait cohérent avec la naissance de Marie Catherine vers 1661 (+ 26.12.1721 à 60 ans environ).

L'épouse d'André COURBON, Catherine, décède le 1.10.1681, 48 ans, et est donc née ca 1633.

Un Jean-Pierre CHABANACY, décède à St-Genest, le 1.06.1684 chez son beau-frère André COURBON. Âgé de 45 ans, il est né ca 1641 et est frère de Catherine

Toujours est-il que nous obtenons ainsi les ascendants de Marie Catherine CHABANACY ° ca 1661, + 21.12.1721

- 2- Jean-Jacques CHABANACY, son père, x ca 1659
- 3- Louyse de La MOTTE
- 4- Guillaume CHABANACY, son gd-père, x
- 5- Florie de COLOMB

Si l'on suit le prénom « Catherine », on peut s'interroger si le père de Guillaume ne serait pas Archimbaud CHABANACY dont une fille Catherine, épousa Gaspard DES ROYS

Il ne faut pas oublier que Charles CHABANACY, Sr de Marnas, juge de Montfaucon, est dit **cousin de Marie Catherine, dans son Cm**. Il devrait donc logiquement être petit-fils de Guillaume, s'ils étaient cousins germains.

Mais le fond « Convers » (AD43 18 J 69) qui concerne la famille de BAILLE, va nous donner une réponse différente. En effet, Marie-Anne VALENSON, fa de Pierre et Marie Catherine CHABANACY, x 27.11.1742 noble Antoine de BAYLE, seigneur de Malmont, (qui décédera 7.03.1753, âgé de 74 ans).

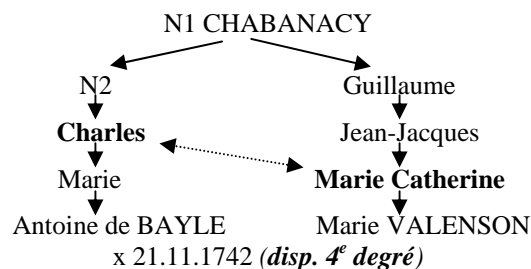
Cet Antoine de BAYLE (° 10.08.1679) est fils de François et Marie CHABANACY (x 20.10.1674) celle-ci fa de Charles et Catherine ANSELMET (x 6.10.1646)

Or le mariage est célébré avec une **dispense du 4^e degré de consanguinité** et non du 3^e au 4^e si Charles et Marie

Catherine avaient été cousins germains (l'indication est valide car les prix d'un 4^e et d'un 3^e degré sont différents, et les curés notent toujours soigneusement ces détails).

Ce qui signifie que Charles CHABANACY « de Marnas » est un petit fils du père de Guillaume CHABANACY, grand père de Marie Catherine..

Consanguinité BAYLE - VALENSON



Dans une généalogie de GénéaNet (par J. Cl. SOUBEYRAND), on trouve comme père de Charles (le N2 du tableau), un Jean CHABANACY (+ 1669) x ca 1619 avec Clauda FAURE de Marnas : ce pourrait être elle qui aurait apporté à son fils le domaine de Marnas.

Dans la même généalogie, le père de Jean (donc le N1 du tableau) serait Archimbaud CHABANACY (+ ca 1624) x ca 1580 avec Marie D'ALLES. Ils seraient alors les ancêtres communs de Marie Catherine, Charles de Marnas et de Catherine, l'épouse de Giraud VALENSON.

Mais tout cela est à vérifier.

Les de COLOMB

Des épouses « de COLOMB » se retrouvent à plusieurs reprises dans notre recherche, avec pour guide un personnage au prénom double unique : « Hector-Henry »

1- **Florie de COLOMB**, épouse de Guillaume CHABANACY, est marraine de son premier petit fils Guillaume COURBON, fils d'André, ° 24.06.1654.

Elle est probablement fille de Denis de COLOMB, qui testa en 1622, x Cm 6.04.1599 Antoinette DUPORT

Lui-même fils de Jean, sgr de Treiches, x Cm 30.01.1557 Françoise FAURE, fa d'Etienne, qui apporta à la famille les co-seigneureries de Montregard et Marnas

2- **Hector-Henry de COLOMB** est, lui, parrain de Marie COURBON,) 3.06.1662. Il est logiquement neveu de Florie Seigneur de Treiches (Raucoules), co-seigneur de Montregard et de Marnas, il est fils de Jean (fs de Denis), x Cm 28.05.1628, Catherine de LA FAYE.

Hector Henry x Cm 19.04.1669 avec Anne Philippe de BERNARD, a un fils, Just-François, qui sera parrain de deux enfants AMARITON à Vic-le-Comte. Il y sera représenté car une donation de son père le 18.09.1706 le montre capitaine d'infanterie au régiment d'Aunis, en garnison à Strasbourg.

3- **Florie FAURE**, sœur de Françoise, x Cm 19.09.1559 Charles de FIGON, à qui elle apporta l'autre co-seigneurie de Montregard et Marnas. Marraine de Florie de COLOMB ?

Les co-seigneureries de Montregard et Marnas

Charles CHABANACY, juge de Montfaucon et cousin de Marie Catherine, ainsi que ses descendants, sont appelés systématiquement CHABANACY de MARNAS.

Quand il est témoin au Cm DU BRUSC-VALENSON, il se dit, comme dans tous ses actes, « seigneur de Marnas », mais comme Hector-Henry de COLOMB, co-seigneur de Montregard et Marnas est présent, le notaire corrige le titre de Charles en « *co-seigneur* ».

Il affiche ce titre depuis au moins le 4.09.1656 (du temps de Charles de FIGON x Hélène de L'HERMUZIERE). En 1684, Jacques de FIGON (ar-pt-fils de Florie de COLOMB et pt-fs de Charles), n'est plus co-seigneur que de Montregard. Le fief de Marnas a donc très probablement été transmis/vendu à Charles CHABANACY.

Une autre épouse nous intéresse :

Catherine de COLOMB, sœur de Hector-Henry, et donc fille de Jean, fils de Denis, est l'épouse de Louis DU BRUSC, mère de Louis Joseph, et **grand-mère de Marie VALENSON**, épouse de Pierre AMARITON du BOST.

Il n'est donc pas étonnant que le fils de Hector-Henry, Just-François soit le parrain de deux des enfants AMARITON (absent représenté aux baptêmes.)

La famille de COLOMB ayant été « *maintenue noble* » le 25.10.1669, le mariage avec un DU BRUSC, n'a visiblement pas été considéré comme une dérogeance

Les BROSSIER

Le personnage de ce nom qui nous intéresse est **Marie (de) BROSSIER, x1 Giraud VALENSON**, et x2 Pierre CARRIERE.

Au mariage de sa fille, Marie VALENSON, le 24.07.1694, son **neveu, noble Jean, Sr du Chambonnet**, fs et héritier de feu noble Jacques, doit encore à sa tante 1500 des 2000 £ de la dot de son premier mariage.

La seconde information intéressante est le legs de 500 £ qui lui a été fait par sa sœur, autre Marie, épouse de Guillaume BOET (ou BOYT) (qui a aussi fait un legs direct à sa nièce Marie VALENSON).

Le mariage de Guillaume BOET, originaire de St Clément (07) a été célébré à St-Jeures le 6.04.1682.

Delle Marie BROSSIER « du Chambonnet », décède à St-Clément le 31.10.1693 (au cours de l'importante mortalité du « Grand Hiver » qui affecte tout le bourg de St-Clément, comme l'ensemble du royaume et particulièrement l'Auvergne),

A son mariage, elle est fille de **feux** noble Jean et Delle Gabrielle de CHERIER, de La Pra (St Jeures).

Noble Jean de BROSSIER est seigneur du Chambonnet et demeure à La Pra, où il décède le 22.05.1661.

Les DESROYS et DEMEURE, ancêtres d'Alphonse de LAMARTINE

Dans ce qui suit, outre l'intérêt direct que nous pouvons avoir dans notre recherche avec le 1^{er} mari de Marie Catherine CHABANACY, Mathieu DEMEURE, les DEMEURE nous entraînent chez les ancêtres **d'Alphonse de LAMARTINE**, par le mariage de Louyse avec Pons-Gaspard DESROYS, ancêtres qui ne figurent pas dans la série d'article sur la généalogie de notre poète national, publiée dans « *Généalogie et Histoire* »

Gabrielle de CHERIER du Chambonnet, décède à La Pra le 25.01.1665, 50 ans, inhum. dans la chapelle du Chambonnet.

Déficit des actes de baptême St-Jeures entre 1632 et 1649

Tous les BROSSIER qui y décèdent (dont une Gabrielle âgée de 14 ans le 13.01.1655) sont de **La Pra** où vit le seigneur du Chambonnet et y dispose d'une chapelle.

Le curé identifie systématiquement le lieu d'habitation des actes et on ne trouve pratiquement pas d'acte identifié de La Pra qui concernerait d'autres que des BROSSIER.

Le 12.02.1652 baptême de Joseph du CHAMBONNET, fs de Noble Jean et Delle Gabrielle de CHAR[xxx], dont sont p/m Noble Jacques et Delle Marie du CHAMBONNET, fils et fille de Jean ! Ce sont les deux aînés, Jacques et Marie, qui devaient avoir une douzaine d'années pour pouvoir être parrains.

Noble Jacques, sgnr du Chambonnet (l'héritier) épouse avant 1670 (bapt de Jean, neveu de Marie le 30.09.1670) une Magdeleine ROBERT (de Tournon ?)

Le 5.12.1675 au baptême de leur fa Magdeleine, est parrain **Sr Geraud VALLENSON** de Montfaucon, ce qui signifie que Geraud et Marie BROSSIER **sont déjà mariés**.

Le 12.07.1679, au baptême de Joseph, est marraine Marie BROSSIER, « de La Pra », c'est-à-dire la future épouse de Guillaume BOYT..

Le 31.03.1661, décède Gabrielle de CHAMOUROUX, inhumée « dans la chapelle du sieur du Chambonnet », dont logiquement elle devrait être la mère.

Le 8.05.1620 décède Jacques de BOURSSIER (*sic*), sieur du Chambonnet

D'où la généalogie :

- 1- Marie (de) BROSSIER ° ca 1635 St-Jeures, + 2.10.1719 Vic-le-Comte, âgée de 84 ans
- 2- Jean de BROSSIER, noble, seigneur du Chambonnet, + 22.05.1661 La Pra
- 3- Gabrielle de CHERIER, ° ca 1615, + 25.01.1665, La Pra
- 4- Jacques de BROSSIER, Sr de Chambonnet, + 8.05.1620
- 5- Gabrielle de CHAMOUROUX, + 31.03.1661, La Pra

Ces données « *raccordent* » avec celles de JOURDA DE VAUX, qui donne Jacques, seigneur du Chambonnet en 1615, fs d'Etienne, écuyer, cité en 1588.

Etienne était fs de Guillaume (test. 9.09.1571), x Cm 28.06.1533 avec Cécile BOUTRIO, d'où, outre Etienne, Jean, Sgnr du Masboyer (test. 12.01.1599) et Philiberte x 1579 Gabriel DELAGREVOL, fs de Christophe dit « *le Vieux* » (branche de Villedemont)

Les DESROYS

- 1- **Claude DESROYS**, qui épousera à Vanosc (07) le 06.08.1720 Françoise PAGEY °21.10.1698 Champagne (07) est né le 31.03.1682 (bapt. le 2/04) à Montregard (alors appelé St-Jean-de-Pailhec) où ses parents habitent le « Petit-Robecque ». Ses p/m sot Claude DESROYS, curé de Rochepaule (07), et Jeanne DEMEURE, de Vocance (07)

2- **Pons-Gaspard DESROYS**, ° ca 1652, + 16.05.1713, St-Jean-de-Pailhec ^[6] x Vocance (07) 22.02.1672 (Tém. Balthazar DESROYS, père, Sr Mathieu DEMEURE et Sr Claude PERCYE, notaire)

3- **Louyse DEMEURE** (*voir plus loin*)

4- Balthazar DESROYS

5- Clauda DESOLME

6- Mathieu DEMEURE, ° 13.10.1611, + 17.07.1683

7- Charlotte PERCYE, ° ca 1617, + 11.10.1687

Le 08.02.1675, Claude DESROYS (curé de Rochepaule), en tant que seul fils « mâle » restant de + Pierre DESROYS, demande à Pons-Gaspard, fs de Balthazar à partager les biens de leurs aïeux communs, ce que Pons-Gaspard accepte. Ses aïeux sont Denis et Sébastien.

(*Le testament de Pierre DESROYS, Dr en droit de Montfaucon, x Catherine DESOLME, est du 24.03.1661*)

Dans JOURDA DE VAUX on trouve :

Denis DESROYS qui dû être notaire à Montfaucon en 1482 et testa en 1528.

Sébastien DESROYS x Cm 5.05.1538 Claude de GUILHON d'où un Melchior DESROYS, avocat, qui aurait épousé noble Françoise FAURE des seigneurs de Montregard

Mais la Françoise FAURE des seigneurs de Montregard que l'on connaît x 30.01.1557 Jehan de COLOMB.

Cependant, nous avons vu avec les CHABANACY que des héritages des FAURE, seigneurs de Montregard et de Marnas, ont pu être plus tardifs.

Ainsi, Balthazar DESROYS, possédant et habitant le « Petit Robecque », paroisse de Montregard est toujours vivant en 1672, avec un fils né ca 1652 (?) et devrait donc être né vers 1610/1620.

La piste Melchior DESROYS – Françoise FAURE « des seigneurs de Montregard » pourrait être exacte.

Mais il manque des échelons et la lecture du pacte de 1675, comme du testament de Pierre (24.03.1661) devraient être intéressants.

Les DEMEURE à Vocance (Ardèche)

Vocance (ou Vaulcance) est une petite ville sur la vallée de la Cance, qui prend sa source à St-Bonnet-le-Froid et se jette dans le Rhône vers St-Vallier. Avec son affluent local, elle est la rivière des papetiers d'Annonay.

Vocance appartient au diocèse de Vienne et a conservé les registres BS de 1607 à 1634 et les BMS à partir de 1650.

Curieusement les baptêmes concernent essentiellement des notables avec dans bon nombre d'actes une « avalanche » de signatures : l'acte de baptême de Mathieu DEMEURE, le 18.10.1611 comporte 3 pages et 8 grandes signatures.

Au fil des actes on y trouve plusieurs notaires, dont des DEMEURE, opérant simultanément.

Cette concentration de titulaires d'offices dans les registres catholiques, aurait-il pour cause une population fortement protestante comme le montre les registres de pasteurs ?

Les DEMEURE répertoriés

Ia : Mathieu (I) DEMEURE, parrain de son petit-fils en 1611, ne signe pas à cause de son « *indisposition visuelle notoyre* », + 1612/1614, x **Clermonde PERREL**, + ap. 1614

[6] La paroisse était St-Jean-de-Pailhec, le fief Montregard, qui a été conservé comme nom de la commune

D'où : 1. Gabriel qs en **Ia**

2. Michel, frère Gabriel au baptême de Mathieu II

3. Antoine qs en **Ib**

4. Charlotte + 26.08.1625, Vve Thomas MARTEL

Ib : Gaspard DEMEURE, notaire royal et lieutenant de la baronnie de Vaulcance (+ 2.02.1629)

x Magdeleine GIRAUD,

Sur son acte de décès (p.378/385) le curé a noté : « *Les merites duquel seront a jamais ineffaçables de mon souvenir* »,

Ia : Gabriel DEMEURE, greffier de Vocance en 1611, + 5.08.1630, x ca 1610 Louyse COLOMBY, fa de N et Marguerite FAURE (marraine de Mathieu II).

Louyse COLOMBY a au moins 2 frères, présents eu baptême de Mathieu (II): Anthoine, Dr en droit au siège royal d'Annonay et Gilbert, Dr en médecine

D'où : 1. **Mathieu (II)** qs en **IIa**

2. Clermonde ° 6.11.1612, + 19.04.1630

3. Magdeleine, ° 13.04.1614

4. Gaspard, ° 2.11.1615 (notaire de Vanosc en 1658 ?)

5. Mathieu ° 21.05.1617

6. Christophle ° 31.05.1622 (prêtre dans les Dombes ?)

7. Colombe : ° 14.02.1623, + 27.08.1623

8. Henry : ° 25.11.1625 (marraine: Loyse COLOMBY x Antoine DEMEURE)

9. Marguerite : ° 27.09.1628 ; p/m : Mathieu et Clermonde DEMEURE, ses frère et sœur.

Ib : Antoine DEMEURE, présent au baptême de Mathieu en 1611, x ca 1623 Louyse COLOMBY (fa de Charles et Françoise GUILLOT ?)

D'où : 1. Gaspard ° 10.11.1627, p/m Gaspard DEMEURE lieutenant de Vaulcance et Françoise GUILLOT x Charles COLOMBY

2. Antoinette ° 28.06.1628 (p.Charles COLOMBY)

3. Mathieu, ° 8.03.1633 (p/m Mathieu DEMEURE fs + Gabriel et Anne TERNIAS x Me Jean PERCIE, notaire de Vaulcance)

IIa : Mathieu (II) DEMEURE, ° 13.10.1611, b. 18.10, (p/m *Mathieu (I) DEMEURE, notaire royal et père de Gabriel, et Marguerite FAURE mère de Loyse COLOMBY*); + 17.07.1683, âgé d'environ 75 ans ; x Charlotte PERCIE, ° 3.06.1618, + 11.10.1687, 70 ans.

D'où : 1. Michel

2. **Louyse, x 22.02.1672 Pons Gaspard DES ROYS**

3. Christoffle ° 27.03.1653 (b. 4.05) p/m Christophe DEMEURE prêtre à Lurcy en Dombes et Catherine DES MARTINS de Vanosc

4. Anne ° 23.02.1655, p/m Me Pierre PERCIE et Delle Marie DEMEURE ; + 12.06.1656

5. **Mathieu (III)**, ° 07.08.1657 p/m Me Claude PERCIE, notaire royal de Vanosc et Delle Antoinette BOUTIN x Sr Jean DEMEURE

6. Jean DEMEURE, ° 2.06.1661

C'est donc **ce Mathieu (III)** qui épouse (Cm 3.03.1684) Delle Marie-Catherine CHABANACY. Il a 27 ans, son père est mort depuis 8 mois ; sont présents ses deux frères, l'aîné, Michel, qui apporte sa « dot » et le cadet Jean.

Le « trou » entre 1634 et 1650 ne permet pas d'identifier tous les DEMEURE, ni les PERCIE.

On trouve ainsi :

Sr Jean DEMEURE, procureur d'office de Vocance x ca 1657 Antoinette BOUTIN, d'où Magdeleine ° 16.05.1658,

p/m Me Gaspard DEMEURE, notaire de Vanosc, et Magdeleine DES FRANCOIS

Mathieu DEMEURE et Louise SOUVION, d'où Marye, ° 16.11.1666, p/m Antoine DEMEURE et Rose GABERT x Jean DEMEURE de Ville(-vocance), + 28.03.1672

Sr Pierre PERCIE, notaire royal de Vocance x Delle Catherine VERON, d'où Anne ° 20.01.1660, Gabrielle ° 28.11.1662, Marie Anne ° 1.07.1664

Note : à Vocance nous avons choisi d'indiquer la date de baptême de façon à faciliter la recherche des actes

Des biens paraphernaux et de leur bon usage *ou « Catherine CHABANACY et ses contrats de mariage »*

Les biens paraphernaux

On appelle « **biens paraphernaux** » (encore aujourd'hui) les biens d'une épouse non compris dans la dot (de *para* et *pherné* = à côté et dot) et qui échappent donc à l'administration du mari. Ces biens sont aliénables par la femme qui en possède l'administration, qu'elle peut déléguer à son mari en tant que mandataire.

Par contre, en ce qui concerne la dot, le mari en a la propriété, l'administration et la jouissance « *pour l'aider à supporter les charges du mariage* ».

Les contrats de mariage de Catherine CHABANACY.

Marie-Catherine CHABANACY (ca 1661, + 20.12.1721, 60 ans) fa de Jean-Jacques et Louyse (de JAUMAC) de LA MOTTE

Dans son premier contrat du 3.02.1684 (Me JOUCERAND, AD63 3 E 489/28, f°10v°) avec Mathieu DEMEURE (° 7.08.1657 Vocance-07, qui teste 12.08.1690) d'où Louis (mort en bas âge)

Louise Charlotte (+ 26.04.1743, 55 ans) : **Cm 05.10.1713**
et Mathieu (+ 01.02.1732, 41 ans) : **Cm 29.07.1717**

x2 Cm 4.11.1696 (Me JOUCERAND - AD63 3E489/32, f°300) avec Pierre VALENSON (+ 7.01.1712, 54 ans) d'où Marie Hélène

Jean Baptiste

Catherine Rose (+ 24.11.1775, 75a-7mois, fille dévote)

Marie Anne (

LOUIS x 25.08.1733 Bort-l'Étang (63)

Le contrat de Catherine du 3.02.1684 est passé à Montfaucon, dans la maison de Mr Charles CHABANACY, Sr de Marnas, Conseiller du Roi, juge au baillage de Montfaucon, **cousin** de Catherine, en présence de Sr André COURBON, **son oncle et tuteur**, car elle est mineure (moins de 25 ans).

André COURBON, mari de Catherine CHABANACY, tante de Marie-Catherine, est tuteur des enfants de + Jean-Jacques CHABANACY depuis au moins 1677 (quittance donnée au granger des Chomats, le 13.03.1677)

Mathieu DEMEURE, né Vocance (07) le 07.06.1657, fs de Mathieu (1611-1683) et Charlotte PERCYE 1618-1687 (qui a donné procuration). Présents Michel et Jean, ses frères et Jean PERCYE, cleric

Ses biens apportés lors du mariage se montent à 700 £. Catherine se constitue en dot tous et chacun ses biens, « *à l'exception de son domaine entier appelé des Chomats qu'elle soy réserve en quoy qu'il conciste comme biens paraphernaux avec pouvoir de l'engager, vendre, allienner et en agir et disposer à ses plaisirs et vollontés comme biens libres et non dottaux et sans qu'au moyen de presentes elle puisse estre empechée en la libre disposition dudit domaine*

[à la charge que venant à vendre ledit domaine le prix sera employé à la liquidation de l'hoirie de ladite demoiselle] »

Le tout est explicite : cette jeune femme, sans doute bien conseillée, excepte de sa dot le domaine des Chomats, dont nous allons voir la valeur, qui n'a rien de commun avec l'apport de son époux.

On notera que si André COURBON se dit en 1675, tuteur **des enfants** de + Jean-Jacques CHABANACY, la propriété du domaine des Chomats est celle de Catherine et qu'il n'est pas question de partage avec d'éventuels frères ou sœurs, dont on ne trouve d'ailleurs aucune trace.

Le contrat de sa fille, Louise Charlotte DEMEURE, du 5.10.1713, avec Mathieu SOUVINHEC, fs de Nicolas du lieu des Chomats, paroisse de Dunières^[7]

La dot de cette fille est représentée par la propriété du domaine des Chomats (moins les fruits de la récolte en cours)

Le père de l'époux donnant à son fils la totalité de ses biens, le total des biens des jeunes époux, évalués pour la taxe sur l'insinuation de l'acte était de 9.000 £ (taxe de 30 £ 6 sols).

Mais Marie Catherine CHABANACY fait jouer sa propriété sur le domaine, dont la valeur dépasse la dot qu'elle comptait lui donner. Et elle demande au couple de rembourser (en plusieurs échéances) la valeur de 3.250 £.

Le contrat de son fils Mathieu DEMEURE, du 29.07.1717, avec Marie SERVIE, fa de + Pierre, notaire de Montfaucon.

Fils aîné de Marie Catherine, elle-même héritière de son 1^{er} mari (testament du 12.08.1690), il est désigné dans ce contrat comme « héritier universel » des biens de la famille, à charge pour lui de « doter » ses frères et sœurs, issus du 2^e mariage.

Selon les indications de sa mère, les 2 garçons, Jean-Baptiste et Louis (le marié de Vic-le-Comte) reçoivent chacun 600 £ ; la fille aînée du 2^e mariage, Marie-Hélène (° 12.01.1698) reçoit 800 £ ; les deux dernières filles, Catherine-Rose et Marie-Anne reçoivent chacune 700 £. Il est précisé qu'en cas de décès de l'un des enfants, sa dot serait répartie entre les autres à raison de 50 £ chacun.

Marie-Catherine se réserve l'usufruit de la fortune léguée, en reversant à son fil, chaque année : 6 sestiers de seigle, 25 £ d'argent, 10 £ de beurre et 10 £ de fromage.

On pourrait évaluer les possessions agricoles de la famille à environ 20 ha de terres labourables (avec assolement biennal) et à environ 6 ha de pâtures (pour 6 vaches), en tenant compte d'une exploitation en métairie à mi-fruits.

Ceci est probablement le revenu du domaine « des Olmes » appartenant lui aussi à Marie Catherine mais « constitué en dot ». A son décès, le 26.12.1721 elle sera appelée Catherine CHABANACY-DES HOMMES (60 ans)

[7] Dans tous les actes de l'époque, « les Chomats » sont situés sur Dunières, mais aujourd'hui sur Montfaucon

Son dernier fils Louis VALENSON, récupérera au moins le titre (après le décès sans enfant de son demi-frère Mathieu et de sa femme en 1732) qu'il affichera lors de son mariage en 1733

Dernier point, Mathieu a le droit de prélever sur les remboursements des SOUVINHEC, la somme de 360 £ « pour être employée en provisions d'office de notaire », office que Mathieu acquerra effectivement.

La somme totale « taxable » relevant de ce contrat est évaluée par les participants à 5.800 £, comprenant dot et héritage.

Il est intéressant de constater que le total des dots que Mathieu DEMEURE devra verser à ses frères et sœurs représente 3.400 £ alors que les SOUVINHEC doivent rembourser 3.250 £. de sur-valeur sur le domaine des Chomats.

Sans « l'astuce » de Marie-Catherine d'isoler le domaine des Chomats en « biens paraphernaux », vu le faible apport financier de ses deux maris : moins de 1.000 £ pour le premier, 2.000 £ pour le second, et d'une activité personnelle de chacun sans doute peu rémunératrice, « l'établissement » de ses enfants, tel qu'il a été réalisé, n'aurait pas été possible..

En conclusion : un personnage accessoire, mais important Pierre CARRIERE, et le déménagement à Vic-le-Comte

Nous avons commencé notre recherche en nous demandant si les deux VALENSON retrouvés dans REMACLE à Vic-le-Comte, ne seraient pas de la même famille.

Le résultat final est qu'ils sont bien apparentés puisque Marie VALENSON, épouse de Louis DU BRUSC de Chambaudet, mère de Marie-Anne qui épouse à Vic, le 19.05.1722, Pierre AMARITON, est **cousine germaine** de Louis VALENSON, qui épouse à Bort-l'Étang le 25.08.1733, Antoinette de CHAZERON

Le fil conducteur de cette histoire sera finalement un dénommé **Pierre CARRIERE**, second mari de Marie de BROSSIER, mère de Marie VALENSON.

Pierre CARRIERE

Cet homme, qui apparaît à Montfaucon, en y épousant le 19.02.1680 la veuve un peu mure (si née en 1635) de Giraud VALENSON, affiche en 1694 (Cm de sa belle-fille) le titre de « *Conseiller du Roi, receveur du taillon au diocèse de Béziers* ». On le trouve titré « avocat en parlement » et il doit avoir au moins 40 ans à son mariage, où il est dit « *originaire de Bournac, diocèse de Vabres* ». Bournac et le diocèse de Vabres n'existent plus aujourd'hui. Ancienne paroisse, Bournac a été rattaché à St-Affrique (Aveyron) en 1836.

Quant au diocèse de Vabres, dont le chef-lieu était Vabres-l'Abbaye (4 km de St-Affrique), créé par Jean XXII aux dépens de l'évêché de Rodez, il y fut rattaché après la Révolution.

Les registres BMS de Bournac, bien conservés depuis 1638 et bien écrits permettent de constater qu'il n'y a **pas de naissance « CARRIERE » à Bournac**, dans les années 1640-1650, mais qu'à cette époque, le recteur est Louis CARRIERE et ce recteur recopie sur son registre l'acte de baptême d'un Jehan CARRIERE (19.12.1638), « *fils de mon neveu Etienne CARRIERE* », en fait baptisé à Calmels (Calmels-et-Le-Viala) à quelques km de Bournac. Ces communautés villageoises sont établies sur le « Grand Causse », près du Dourdou, affluent du Tarn.

En fait, les familles CARRIERE des années 1600/1650 se trouvent à **Calmels** (aujourd'hui Calmels-et-Le-Viala), sur le Grand-Causse Ils sont 3 frères, Jehan, Jaume et Louis, prêtre (notre recteur de Bournac) et 2 sœurs (identifiés entre 1600 et 1612, (BMS AD12). Donc, tous membres d'une fratrie qui exploite en commun le « Mas de la Borie ». Ce que continueront de faire certains des enfants..

Vers 1640/1650, 3 couples CARRIERE ont des enfants à Calmels.

Pour résumer, un Pierre C. fs d'Estienne et Marie AUDIGUIERE, de la Borie de Calmels, est baptisé le 30.06.1647. Est-ce lui ?

Cependant, le 24.05.1654, au baptême d'un Antoine C., fs de Pierre et Catherine CARBOLIEYRE, le parrain est Pierre CARRIERE, **frère du baptisé**, qui serait né avant le début des registres conservés (1638). Ce qui correspond un peu mieux à l'âge supposé au mariage de notre personnage.

Quelle que soit sa filiation, ce garçon a été éduqué et l'on peut penser qu'il l'a été par un prêtre de la famille, qui peut être Louis C., recteur de Bournac, et oncle d'Estienne comme de Pierre CARRIERE.

Cette éducation (lecture, écriture, Latin) donnée chez le recteur de Bournac, qui se serait « approprié » l'enfant pendant plusieurs années, justifierait la notation de « **originaire de Bournac** » dans son acte de mariage.

De toutes façons, dès son mariage, Pierre C. prend en main l'administration des biens de sa femme. Il paie des créances sur l'héritage de la belle-mère de celle-ci, Jeanne DELAGREVOL. Il donne à bail le domaine de Chambonnet à St-Romain-Lachalm, issu de son 1^{er} mari, Geraud VALENSON. En 1683, il règle des réparations faites par un maçon-charpentier à ce domaine.

Il n'en a pas fini avec les biens de sa femme, puisqu'en 1694, au mariage de sa belle-fille, habitant toujours à Montfaucon, il n'a pas encore obtenu le paiement de la totalité de la dot du 1^{er} mariage de sa femme (1.500 livres), par le neveu de celle-ci, Noble Jean de BROSSIER, ni la partie de l'héritage de Jeanne DELAGREVOL revenant à Giraud VALENSON, son 1^{er} mari.

De façon intéressante, en 1682, il est « **avocat des saisies mobilières du Velay** » et, comme tel, afferme le bureau des aides et saisies du mandement de Lapte et Montregard. (à noter qu'on le trouve plusieurs fois, comme à son décès, noté « *avocat en parlement* »)

Mais ce sont les écrits de l'abbé FOUILHOUX (*Fiefs et Châteaux forts de la Comté d'Auvergne*, pp.252-253), qui vont peut-être nous fournir les explications de son parcours. Il nous le présente sous un mauvais jour : comme « *commis* » de Mgr Daniel de COSNAC (évêque de Valence et Die, puis archevêque d'Aix), qui administrait les biens de son frère (incapable) puis de son neveu (décédé avant le mariage de sa fille), seigneurs du Chariol

(St-Rémy-sur-Durolle) et de La Guesle (Vic-le-Comte). Dans la période 1680-1698, Pierre CARRIERE, aurait persécuté le curé Melchior CHOSSIER (au point de loger ses chevaux dans sa cuisine !) comme le raconte le curé François CUSSON sur les couvertures de ses registres.

On peut imaginer qu'ayant « fréquenté » plusieurs années l'environnement de l'évêque puis archevêque, Daniel de COSNAC, celui-ci, lorsqu'il eut besoin d'un homme de confiance pour s'occuper des biens de sa famille, envoya sur place Pierre CARRIERE, qui apparemment donna satisfaction.

Il semble aussi avoir eut l'opportunité d'acheter un petit office de « *receveur du taillon au diocèse de Béziers* ». Ces offices rapportaient peu mais permettaient d'accéder au titre de « *Conseiller du Roy* ».

Le Taillon en Languedoc

Le taillon était un impôt royal institué par Henri II en 1549 pour faire face aux dépenses des troupes professionnelles (issues des ordonnances de Charles VI). Il semble que ce ne soit que dans les Généralités de Toulouse et Montpellier que l'on ait créé des receveurs particuliers avec pour zone opérationnelle les diocèses (en Auvergne, cette imposition faisait l'objet de « *crues* » ajoutées à la taille et collectées avec elle). Un édit de Louis XV (mai 1758) en supprime les offices de receveur et les réunit à ceux de la taille, car leur rapport était insuffisant pour leurs titulaires (cf. : *Loix communales et économiques du Lanquedoc*, vol. 6, pp. 461-4, par Jean ALBISSON)

Dans la fonction déléguée par Mgr de COSNAC, il décède à Vic-le-Comte, le 2.07.1710 et y est noté « *avocat en parlement et fermier de La Guesle* »

Comme tout son environnement familial se retrouve à Vic-le-Comte et plus particulièrement au château de La

Guesle, (sa veuve Marie de BROSSIER, dite « *demoiselle du Chambonnet* » est inhumée le 3.10.1719 dans la chapelle de La Guesle), il est très probable, sans que l'on en est la preuve, qu'il leur ait transmis l'administration du domaine.

On trouve ainsi, notés « *au château de La Guesle* » :

- Marie de BROSSIER, sa femme y + 2.10.1719
- Marie DU BRUSC, fille de Louis Joseph et Marie VALENSON y ° 18.10.1714
- Marianne DU BRUSC y habite à son x le 3.06.1722
- Marie-Hélène VALENSON y + 29.12.1727
- Jacques de BROSSIER (Ltnt d'infanterie au Rgnt de Vermandois), sans doute neveu de Marie, y + 9.01.1733
- Louis Joseph DU BRUSC y + 10.01.1733
- Louis VALENSON, y habite à son x le 25.08.1733

Conclusion générale

Au total, il était curieux de voir une famille, originaire de Montfaucon-en-Velay (au carrefour des 3 départements Loire, Ardèche et Haute-Loire), se retrouver, loin de l'implantation familiale de tous ses membres, à Vic-le-Comte, soit quelques 150 kilomètres de distance

Dans cette famille, il faut inclure Louis VALENSON, qui habite à Vic-le-Comte lors de son mariage. ceci s'explique très bien si l'on pense qu'orphelin à quelques 15 ans, il rejoignit à Vic-le-Comte les membres proches de sa famille : comme on l'a vu, il était cousin germain de Marie, épouse de Louis Joseph DU BRUSC.

Ce parcours familial trouve sa logique dans une fonction d'administration d'un très gros domaine : quand Marie Angélique de COSNAC, petite nièce de l'archevêque d'Aix, épousa le comte d'Egmont, duc de Gueldres, elle avait une espérance de 30.000 £ de revenus !

Fiefs et domaines rencontrés

En Puy-de-Dôme

Les Blanchons

Fief de Bort-l'Étang (63) transmis par le mariage de Jeanne du PRAT (24.04.1704) à Jean-Baptiste CHAZERON qui le donne à sa fille. Les enfants VALENSON le morcelèrent et furent laboureurs.

La Guesle

Parvient par mariage à Armand de COSNAC (x 18.07.1648)

A la Révolution le château de La Guesle était déjà en ruines et, aujourd'hui, est devenu terre cultivable.

Le château disposait d'une chapelle, et une vicairie y fut fondée tant pour assurer les charges de la chapelle du château, que celles de l'église paroissiale (chapelle de famille) et dans celle de St-Maurice. En 1711, y fut nommé Guy DALMAS (curé de Vic) en remplacement de + Etienne-Gabriel MALYE. Au 30.11.1731, ce fut Jean REYMOND, chanoine de la Ste Chapelle de Vic (témoin au mariage de Louis VALENSON)

Le Chariol

Il exista deux fiefs du Chariol, appartenant à la famille de BOULIER « du Chariol », l'un sur St-Rémy-sur-Durolle, l'autre sur Thiers. Les deux parvinrent par mariage à la famille de La GUESLE puis de COSNAC, parallèlement à La Guesle. Celui de St-Rémy demeurera joint à La Guesle jusqu'en 1793

Les deux seront saisis à la Révolution comme biens de l'émigré COSNAC et vendus.

La Guesle et le Chariol de St-Rémy resteront dans la famille de COSNAC jusqu'au testament de Marie Angélique (x 24.03.1697

au comte d'Egmont, duc de Gueldres, sp) qui le transmettra en 1717 à l'autre branche de la famille de COSNAC (les Cosnac-Espeyrot).

A noter qu'à son mariage, elle avait une « perspective » de 30.000 £ de revenus, issus de ses fiefs.

De 1667 à 1697, les biens des COSNAC durent être administrés par Mgr Daniel de COSNAC, son grand-oncle, comte-évêque de Valence et Die, puis archevêque d'Aix en 1687 (+ 1708) du fait de l'incapacité d'Armand, frère de Daniel, puis du décès précoce de son neveu (héritier d'Armand).

En Haute-Loire

Brusc (Le) : hameau de Lapte

Chamboudet : ferme de Grazac (43)

Chambonnet (Le) : village et moulin sur l'Auze (Yssingaux)

Chambouvet : ferme de St-Romain-Lachalm

Chomats (Les) : hameau de Montfaucon (autrefois sur Dunières, tout proche de la limite entre communes)

Olmes (Les) ou Les Hommes : ferme de Raucoules

Oumey : village de Raucoules (différent du précédent)

Montregard : autrefois simple fief avec château (détruit), mais la paroisse était St-Jean-de-Pailhec

Pra (La) (Laprat) : demeure des BROSSIER à St-Jeures

Saussac : château détruit (Yssingaux) connu dès le XI^e siècle (siège de l'une des 18 baronnies diocésaines du Velay)

Vertamise : château ruiné et hameau (Yssingaux), connu dès le XI^e siècle, fief dépendant de la baronnie de Saussac.

LA GENEALOGIE D'ALEXANDRE VARENNE REVISITEE ET COMPLETEE

Initiée par André et Andrée CHADEBOST (cghav-1521) – AmA ! n°113, pages 164-167 – 2° trim 2005

Révisée et complétée par Jean Pierre BATISSE (cghav-3221)

puis par Alain ROSSI (cghav-2140) et Marie Anne THEALLIER-ROQUES (cghav-3687) qui y retrouve ses ancêtres

NDLR : la première publication de la généalogie du journaliste (fondateur de « La Montagne ») et homme politique auvergnat Alexandre VARENNE (1870-1947) ayant été présentée en 2005, il nous est apparu nécessaire de la reprendre complètement pour la présenter dans la totalité de ce qui en est connu aujourd'hui.

Ses ancêtres présents dans la première publication figurent en simple corps, les révisions et compléments de Jean Pierre BATISSE figurent en gras.

1. **Alexandre Claude VARENNE**, ° 3.10.1870, 44 rue des Gras à Clermont-Ferrand, + 16.02.1947 à Paris 5° x1 24.12.1909 Paris 18° Marie Mélanie FOURNEY, remarié en 1932 (Paris 8°).
 2. Joseph VARENNE, employé de commerce, ° 7.10.1838 Ravel x1 Clermont-Fd 29.11.1869 [x2 29.09.1902]
 3. Françoise MARC °16.09.1843 Cl-Fd, y + 4.03.1894
 4. Jean VARENNE, **négociant**, ° 01.12.1815 Bort-l'Etang, 29.05.1896 Ravel ; x Ravel 03.04.1837
 5. Marie BOURRIER ° 23.07.1819 Ravel y + 15.08.1841
 6. Alexandre MARC, chapelier rue des Gras à Clermont-Fd, ° 24.10.1810 de parents inconnus, habite au 30 rue St-Dominique à Clermont-Fd lors de son mariage x Clermont-Fd 8.09.1836
Nota : Lors du mariage en 1836, Marc Alexandre est dit chapelier et militaire en congé illimité du 47° de Ligne et avec la permission, donné le 31 août, par Monsieur le Baron de Lastende (?), colonel d'état-major de la 19° Division militaire.
 7. Marguerite BOYER °17.11.1816 Clermont-Fd, habite 6 Cul de Sac de la Forge en 1836
 8. Jean VARENNE, **tailleur d'habits**, ° 14.08.1785 Baffie, + 18.07.1836 Bort-l'Etang, [x2 8.05.1834], y x1 25.01.1811
 9. Antoinette THEALLIER, °30.04.1786 à Bort-l'Etang (Blanchons) y + 28.01.1832.
 10. Jean BOURRIER, cultivateur et charron, ° 24.10.1783 Lezoux, +23.01.1832 Ravel, x Lezoux 26.11.1817
 11. Claudine TOURGON, ° 10.04.1793 Ravel, + 31.01.1878 Neuville (63)
- 12/13 Inconnus
14. Gilbert BOYER, maçon, °14.09.1790 Clermont-Fd (paroisse St-Genès), x Clermont-Fd 24.10.1815
 15. Marguerite JALAT °02.01.1785 Clermont-Fd (paroisse Saint André)
 16. Jean VARENNE, métayer, ° 25.03.1750 à St-Just-de-Baffie (La Fargette), x Baffie 19.09.1775
 17. Jeanne Marie PASCALET, ° 07.09.1745 St-Just-de-Baffie (Ménérol), + 15.12.1829 Ravel
 18. Annet THEALLIER, cultivateur, ° 24.02.1762 Bort-l'Etang (Blanchons), y + 12.05.1813, y x 5.01.1782
 19. Marie BERAUDY, + 17.11.1819 Bort-l'Etang (*qui constituent les sosa 88/89 d'A-M. THEALLIER*)
 20. Jean BOURRIER ° 27.04.1752 Lezoux, + av. 1817 x Lezoux 28.11.1780
 21. Jeanne DUCROS x Ravel 25.01.1774

22. Antoine TOURGON ° 3.10.1748 Ravel, y + 25.12.1808, y x 25.01.1774
23. Jeanne DAULHIAT ou DAULIAS °17.09.1753 psse de Salmeranges-Ravel. + 5.07.1822 Ravel
28. Henry BOYER, maçon, ° ca 1754, + Clermont-Fd le 3 Vend. an 14, x av.1780
29. Catherine COLON, habite avec son fils rue de la Forge à Clermont en 1815.
30. Joseph JALAT, employé aux manufactures d'indiennes à Riom, + 13 Thermidor an 12.
31. Marguerite MORTURE, habite rue Fontgiève à Clermont en 1815.

Partie révisée et complétée

32. **Claude VARENNE, métayer au lieu de Barbe psse de Baffie, ° ca 1709 x Baffie 22.08.1752**
33. **Jeanne MOREL, °24.06.1709 Viverols**
34. **Just PACCALET x Baffie 12.05.1733**
35. **Marie BLANCHETON**
36. Jean THEALLIER, laboureur, ° 29.09.1721 Sermentizon (Lavenet) + 9.09.1775 Bort-l'Etang, x Sermentizon 23.05.1752
37. Demoiselle Marie Rose VALENÇON ° 09.08.1734 Bort-l'Etang (Blanchons), y + 31.01.1779
- 38 **Gilbert BERODY ° 22.07.1730 Trézioux y x 22.02.1751**
39. **Marie TEALIER, ° ca1728 , + 19.01.1775 Trézioux**
40. **Jacques BOURRIER, x Lezoux 21.07.1751**
41. **Gilberte ANGELY,**
42. **Pierre DUCROS, + av. 1774**
43. **Marie TOURGON [x2 Lezou (ND) 14.02.1774 Jean LAVERAT]**
44. Jean TOURGON ° à Moissat x 06.07.1745 Ravel
45. Louise BLANC, de Ravel.
46. Gilbert DAULHAT, du Grain de Ravel.
47. Marie BULION
- 56 **François BOYER, meunier, x Condat-en-Combraille 12.02.1743**
- 57 **Anne BOURRAND**
64. Jean VARENNE ° à Baffie, x Grandrif 30.08.1707
65. Jeanne SAPIN ° à Grandrif.
Nota : Ce patronyme SAPIN est courant à Beurières, Marsac, Sauvessanges, Viverols.
66. **André MOREL x Viverols, 17.09.1708**
67. **Jeanne MALAVALLS**
72. Jean THEALLIER jeune, laboureur à la Boulas x1 [x2 Sermentizon 09.11.1730 Marguerite ARCHIMBAUD] x1 Sermentizon 14.02.1708
73. Jeanne DUGNE
74. **Louis VALANÇON, sieur des Hommes, bourgeois, ° ca 1706 Montfaucon-en-Velay (43), + 05.05.1751 Bort-l'Etang (Blanchons) x Bort-l'Etang 25.08.1733**
75. **Demoiselle Antoinette de CHAZERON ° 03.01.1708 Bort-l'Etang (Blanchons) y + 28.10.1749**
- 76 **Estienne BERODY, x Trézioux 22.01.1728**
- 77 **Françoise DUGNE**
- 78 **Estienne TEALLIER**
- 79 **Marie PIREYRE**

80 Jean BOURRIER, x Lezoux 29.01.1720
 81 Anne CHOSSON
 82 Gabriel ANGELY, tisserand, x Lezoux 01.07.1725
 83 Antoinette ODIN
 86 Gilbert TOURGON x Moissat St Pierre 08.02.1724
 87 Jeanne BLATTERON
 88. Antoine TOURGON, de Moissat
 89. Marie CHALARD
 90. Claude BLANC x Ravel 21.02.1702
 91. Marie CHEMIN
 112 Henry BOYER, ° ca 1694, + 30.09.1754 Condat-en-Combraille, x ca 1721
 113 Marie GIRAUDIAS
 114 Pierre BOURRAND
 115 Anne CHEVALIER
 128. Jean VARENNE, de Grandrif.
 129. Marie DUFOUR
 130. Jean SAPIN, de Grandrif
 131. Anne TAMYSIER
 144. Jean THEALLIER
 145. Françoise GARDY
 146 Anthoine DUGNE
 147 Catherine COSTE
 148. Pierre VALANÇON, dit par son fils « capitaine au régiment de Villeroy »
 149. Catherine de CHABANASSI
 150. Jean Baptiste de CHAZERON, sgnr du Vernet, (Celles) et des Blanchons (Bort-l'Étang), ° 18.04.1668 Celles, + 20.10.1727 aux Blanchons ; x Bort 24.04.1704
 151. Jeanne du PRAT ° ca 1689 + 22.12.1724
 152 Jean BERODY, x Trézioux 8.02.1698
 153 Michelle DUGNE
 154 Gilbert DUGNE
 155 Catherine COURLY
 160 Antoine BOURRIER
 161 Françoise RIBEROLL
 162 Pierre CHOSSON, maçon
 163 Clauda DUCROS
 164 Claude ANGELY
 165 Anna BULLOM ?
 166 Jean ODIN
 167 Antoinette EMERY
 180. Jean BLANC, de Ravel, + av. 1702
 181. Hélène DUCROS, + ap. 1702
 182. Benoît CHEMIN, de Ravel, + ap. 1702.
 183. Marguerite DAULHAT.
 192/193 = 88/89

194 Sebastien BLATTERON
 195 Beatrix HUGUET, + av. 1724

Compléments Valenson : Chabanacy

148. Pierre VALENSON, bourgeois), ° 14.09.1657 Marlihes (42) + 7.01.1712, Montfaucon, âgé de 54 ans, bourgeois, [y x1 11.11.1692 noble Magdeleine de CHAZAUX (disp. 2/2^e degré)] x2 Cm 4.11.1696 (Me Joicerand)
 149. Marie Catherine CHABANACY des Hommes, ° ca 1661 (Raucoules ?), + 26.12.1721 Montfaucon, âgée de 60 ans, [x1 Cm 3.03.1684 Mathieu DEMEURE, qui teste 12.08.1690]
 296 Denis VALENSON, + 31.12.1674, Motfaucon, conseiller du roi au bailliage de Montfaucon
 297 Jeanne DELAGREVOL + 13.01.1677 Montfaucon
 298 Jean Jacques CHABANACY, + av. 1677, x ca 1659
 299 Louyse (de Jaumac) de LA MOTTE
 300. Annet de CHAZERON, seigneur de la Tiercerie, de Bournat et du Viscomtat, ° ca 1636 +22.10.1720 Celles, x St Julien de Coppel 09.11.1661
 301. Isabeau de ROBERT de BUSSY, ° ca 1638 + 17.02.1723 Celles
 302. Robert DU PRAT, écuyer, lieutenant au régiment de Champagne, sgnr des Blanchons., + 8.03.1711
 303. Anne DU CROC.
 592 Giraud VALENSON, + ap. 1637
 593 Catherine CHABANACY
 594 Christophe DELAGREVOL, + ca 1648
 595 Catherine LE MORE, + ca 1643
 598 Guillaume CHABANACY
 599 Florie de COLOMB
 1188 Pierre DELAGREVOL, ° 15.07.1552, x1
 1189 Jeanne de PAULHAC, + av 1577
 1196 Archimbaud CHABANACY
 1199 (Marie DALLES ? – d'après J.Cl. SOUBEYRAND)

Plus en amont, la généalogie d'Alexandre VARENNE se continue par celle des CHAZERON.

Pour les Blanchons, voir REMACLE, *Dictionnaire des Fiefs de la Basse-Auvergne*. Situé dans la commune de Bort-l'Étang, il appartient à différents propriétaires, jusqu'à être vendu en 1579 à Philibert du CROC, seigneur de Neuville et a été transmis à ses descendants successifs : Pierre du CROC x 1622 Jacqueline de ROCHEFORT d'ALLY, François du CROC x 1650 Isabeau de BARD et enfin Anne du CROC x Robert DU PRAT.

Sources :

AD63 : BMS Vic-le-Comte, cahiers annuels de St Pierre
 AD43 : BMS St-Jeures ; Notaire Joucerand, 3 E 489/-
 AD43 : Fonds Convers 18 J 22 et 18 J 262
 AD42 : BMS Marlihes ; St-Genest-Malifaux
 AD07 : BMS Vocance ; Champagne
 AD12 : BMS Boumac (1638/-), Calmels 1600-1612 et 1638/-)

Dépouillements sur GénéaBank par l'AG.Loire des BMS de la Loire et de la Haute-Loire.

Marlihes (42) 1601/- ; St-Genest-Malifaux (42) 1580- ; Grazac : (43) 1635/- ; 1668/- ; Lapte : (43) 1647/1671 ; Montfaucon (43) : 1674-1699 ; 1703/- ; Montregard (St-Jean-de-Pailhec) (43) : 1681/- ; Raucoules (43) 1674-1676 avec Montfaucon ; St-Didier-en-Velay (43) 1674/- ; St-Jeures (43) 1600/-

Dépouillements AG.Loire des notaires :

JAMON (CHMS 1084-91 6 1606-1662°
 JOUCERAND J. (3 E 489 / 45-47 – 1630-65 (sf 1637-59)
 JOUCERAND A. (3 E 189 / 25-37 – 1675-1755)

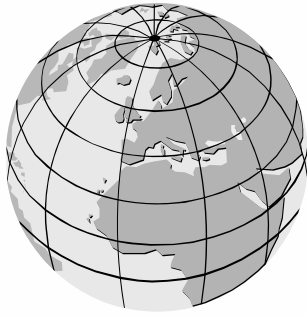
Références :

REMACLE : *Fiefs de Basse-Auvergne, Bull Hist Scient Auvergne* (1941, 1943) (Les Blanchons, Montfleury, La Guesle)

REMACLE : *Dict. généalogique des familles d'Auvergne* ARGHA 1995 (Chazeron, Amariton)

FOUILHOUX (abbé) : *Fiefs et Châteaux-forts de la Comté d'Auvergne* (1926) (La Guesle, famille de Cosnac)

CHASSAING A. et JACOTIN A., *Dictionnaire topographique de la Haute-Loire* Imp. nationale – 1907 (Gallica)



Auvergnats en migration



SOLDATS AUVERGNATS MORTS À L'EXTÉRIEUR DE L'HEXAGONE lors des campagnes militaires engagées entre 1792 et 1914

(Suite. de la dernière publication dans le n° 144)

Cette liste est constituée par les contributions de Annick BOUNHIOL, Marc CHAPPAT, Michel COLAS, Joseph MAUBERT et André TAILLANDIER

Nous rappelons que nous recensons tous les soldats auvergnats décédés sur des terrains d'opérations en dehors de l'hexagone. Merci de nous faire connaître les actes de transcription que vous rencontrez dans les registres d'état civil à l'occasion de vos recherches.

La base ainsi constituée sera ultérieurement mise en place sur le site du Cercle.

Egypte

LASSAGNE Vincent, ° ca 1780 probable Marsac-en-Livradois, chasseur au 22^e régiment d'infanterie légère, + 11.06.1806 à l'hôpital d'Alexandrie, des suites de fièvre. Transcrit à Marsac-en-L.

Italie, Consulat et Premier Empire

BOUDAL Antoine, natif de Neyrolles, Champagnac-le-Vieux, fusilier au 93^e Régiment, 5^e Bat., 4^e Cie, (mat : 8400), + 06.10.1809 à l'hôpital d'Alessandria, département de Marengo, où il était entré le 11.09.1809. Transcrit à Champagnac (43) le 25.12.1820.

CHABRUT Pierre, natif d'Issoire, conscrit au 84^e Régiment d'infanterie de ligne, + 14.03.1814 à l'hôpital militaire d'Alessandria, suite à une affection de poitrine. Transcrit à Issoire en décembre 1814

CRISTOPHE (sic), d'Effiat, (frère de Jeanne), tué le 16 thermidor an IV (03.08.1796) à Castiglione (Italie). Transcrit Effiat 18 fructidor an V (05.09.1797).

DISSARD Robert, ° 4 germinal an 2 à Issoire, le Broc, fs Robert et + Marie MOSNIER, fusilier au 102^e Régiment de ligne, 3^e bataillon, 2^e C^{ie}, + le 07.04.1814 à l'hôpital de Turin, chef-lieu du département du Pô, de fièvre ataxique. Transcrit Issoire 24.11.1814.

GRANGE Pierre, ° au Broc, caporal de la 6^e compagnie du 3^e bataillon de la 69^e demi-brigade. Mort de la fièvre à l'hôpital n°3 de Cremone, le 7 pluviôse an V (26.01.1797)

PITELET Pierre, fs Annet et Claudine CHOSSIERE, « conscrit de St-Victor, ...destiné pour le 1^{er} régiment d'infanterie légère, âgé de 23 ans, signalé au registre de la geôle de la prison des deux tours de Turin...entré à l'hôpital le 25 avril, décédé le 8 mai 1809 par suite de la fièvre des prisons » (autrement dit, du typhus). Transcrit St-Victor-Montvianeix le 28.05.1809.

Europe centrale

BERARD Jean, natif d'Issoire, fs Yves et + Marguerite VAURY, fusilier à la 1^e C^{ie} du 3^e Bataillon du 24^e Régiment d'infanterie de ligne, + 26.04.1813 Dresde par suite d'un coup de feu reçu de l'ennemi. Transcrit à Issoire en décembre 1814.

BOYER Michel, natif de St-Didier (43), conscrit de 1808, fusilier à la 59^e cohorte de la Garde nationale, + 04.01.1813 à l'hôpital d'Anvers où il était entré le 23.12.1812, par suite de faiblesse. Transcrit St-Didier 30.12.1814.

BONNOURE Jean Baptiste, natif d'Issoire, fs Jean et Marie PARROT, de la 4^e C^{ie} du 1^{er} bataillon du 10^e Régiment de voltigeurs de la Garde impériale, + 18.10.1813 à Leipzig par suite d'un coup de feu. Transcrit à Issoire en décembre 1814

GARDELLE Etienne, natif de Villedieu (15), chasseur au 19^e Régiment d'infanterie légère, 2^e Bataillon, 2^e Cie, + 16.08.1809 à l'hôpital Getrend March (?) à Vienne où il était entré le 19 juin, suite à des blessures.

VEROT Denis, natif de St-Didier-la-Seauve (43), fusilier de la 1^e Cie de la 59^e cohorte de la Garde nationale, + 14.01.1813 à l'hôpital militaire de Bruxelles à l'âge d 20 ans. Transcrit St-Didier 30.12.1814

Espagne, Premier Empire

BELINGER François, ° au Broc en 1785, fs Pierre et Anne FELINE. Chasseur au 16^e régiment d'infanterie légère entré au service le 29.06.1807 comme suppléant le sieur Jean VALON dit Mouret de la commune de Saint-Anastaise. Mort par suite de fièvre à l'hôpital de Tuleda le 23.02.1809.

DELORMES Jean, fs Pierre et Marie-Madeleine ROBIN de St-Didier (43), sergent à la 3^e Cie du 1^{er} Bat. du 21^e Régiment d'infanterie légère de l'Armée d'Espagne, 6^e Division, + 21.06.1813 sur le champ de bataille, près de Vittoria, d'un coup de feu de l'ennemi. Transcrit St-Didier 30.12.1814.

GREZE Georges, ° 10.05.1783 Villedieu, fs Pierre et Marie MONNIÉ, caporal voltigeur au 3^e bataillon du 25^e régiment d'infanterie de ligne, + 17.02.1809 Viveros suite à un coup de feu reçu sur le champ de bataille. Transcrit à Villedieu en 1810

POUILLOUX Antoine, ° en 1786 au Broc, fs Pierre et Louise GUYMOYAT, carabinier au 6^e Régiment d'infanterie légère, entré au service le 22.05.1811 comme remplaçant le sieur Antoine ANTIGNAC, + 27.03.1813 à l'hôpital de La Corogne par suite de fièvre. Transcrit Le Broc 01 .02.1815.

ROULLIÈRE Antoine, natif de St-Didier (43), chasseur au 1^{er} Régiment d'infanterie légère, 1^{er} Bat., 2^e Cie, + 03.12.1810 à l'hôpital de Figuieras où il était entré le 15 novembre par suite de fièvre. Transcrit St-Didier le 30.12.1814

VERDIER Jacques, natif de St-Didier (43), caporal à la Cie de voltigeurs du 3^e Bat. du 21^e Régiment léger, + 08.02.1813 à l'hôpital d'Avila où il était entré le 20 décembre précédent, par suite de fièvre. Transcrit St-Didier 30.12.1814

Algérie

CHABRIAT Antoine, ° 02.12.1817 St-Germain-Lembron, fs Benoît x Marie FLEURY, grenadier au 1^{er} bataillon du 41^e RI de ligne, n^o mat 11025, + 09.09.1840 hôpital d'Oran où il était entré le 16 août, par suite de dysenterie.

FONTON Louis, ° Vieille-Brioude, âgé de 21 ans, fs Jean et Madeleine COMTE, militaire au 80^e régiment de ligne, + 09.05.1871 à Alger, hôpital militaire du Dey. (Acte visible sur le site des Archives Nationales d'Outre-Mer)

LAFONT Jean, né à Issoire, fs Gaspard et Louise FOUR, chasseur à la 1^e Cie du 1^{er} Bataillon du 12^e Régiment d'infanterie légère de l'Armée d'Afrique, + 05.11.1849 au village de Kléber par suite du choléra. Transcrit Issoire 31.12.1849.

MERLE André, ° 24.11.1821 Blesle, fs Jean et Marie GRASSIN, fusilier au 26^e régiment d'infanterie de ligne, 3^e bataillon, 5^e Cie, Mat :14781. Entré à l'hôpital militaire de Milianah le 19.06.1843, y + 29.06. de fièvre typhoïde.

PHILIPPE Jean, ° 15.04.1824 Issoire, fs père et mère inconnus, fusilier au 9^e Régiment d'infanterie de ligne, + 19.10.1851 hôpital militaire du Dey, Alger, où il était entré le 30 juillet suite à diarrhée et anémie liée à une fièvre intermittente.

PIGNIOL Pierre, ° 20.02.1814 Issoire, fs Jacques et Marie DELAYRE, caporal à la 4^e C^{ie} du 2^e Bataillon du 3^e Régiment d'infanterie de ligne de l'Armée d'Afrique, + 27.08.1840 à l'hôpital militaire de Miliana des suite de fièvre.

SIGEAN Augustin, ° 17.11.1819 Monlet, fs Augustin et Marie Agnès de La SALLE, chasseur de 2^e classe de la 3^e Cie de l'Armée d'Afrique, division Oran, tué au combat à Sidi Brahim, le 23.09.1845.

THIAL Quintien, natif d'Artonne, fils de feu Gilbert et de Marie ROUSSIGNOL, chasseur au 2^e Régiment de chasseurs d'Afrique, + 07.01.1834 Oran par suite de blessures reçues sur le champ de bataille.

Crimée (1854 – 1856)

Pertes françaises durant cette guerre : 95.000 hommes

BENNETS Antoine, ° Lacapelle (15), fs Pierre et Marie Anne GASTON, domicilié à Leucamp, fusilier au 11^e régiment de 2^e ligne, 4^e bataillon, + 09.02.1856

MARC André, ° à Blesle, fs Antoine et Jeanne MAGNE, fusilier au 42^e régiment d'infanterie de ligne, 2^e bataillon, 3^e compagnie ; Armée d'Orient, 1^{er} corps, 2^e division, 1^{ere} brigade. Mat : 5152. « Tué par un coup de feu de l'ennemi à l'assaut du bastion central au siège de Sébastopol », le 08.09.1855.

VISCOMTE Antoine, ° à Blesle, fs Guillaume et Marguerite FERRIER, caporal de grenadiers au 3^e bataillon du 15^e régiment d'infanterie de ligne. Mat : 3008. « Tué par suite de coups de feu reçus à l'attaque du Redan devant Sébastopol, le 08.09.1855 ; décès constaté le 9 septembre à la levée des corps sur le champ de bataille ». Acte établi au camp d'Inkermann le 09.09.1855

Madagascar (1895 – 1898)

(Sur les 18.433 hommes du corps expéditionnaire (658 officiers + 14.755 hommes de troupe + renfort de 3.000 hommes), seuls 25 moururent par fait de guerre et 4.613 (presque 25% !) de la malaria).

BORNE Eugène François, ° 08.02.1872 Issoire, fs François et Anne FOUILLOUX. Soldat de 2^e classe au 2^e régiment de Génie, 12^e Cie. Mat : 10099 + 25.10.1895 à l'hôpital d'évacuation d'Antalaha (au N-E. de l'île) à la suite d'un phlegmon de la jambe. Transcription Issoire n^o175

MONTMORY Jules, 26 ans, ° Brenat, fs Louis et Gabrielle GALEYRAND domiciliés rue de Chateaudun à Clermont-Ferrand. Soldat de 2^e classe au 13^e Régiment d'Infanterie de Marine. Mat n^o 10073 + 01.11.1898 Antalaja, secteur d'Ikongga

Martinique

AUGIER Etienne, ° 21 01.1795 Boudes, fs Guillaume et Anne PEYRRONEN, de la 1^{ère} Cie du 1^{er} bataillon de la Martinique. Entré à l'hôpital maritime du Fort Royal le 30.08.1822 et y + le 05.09.1822

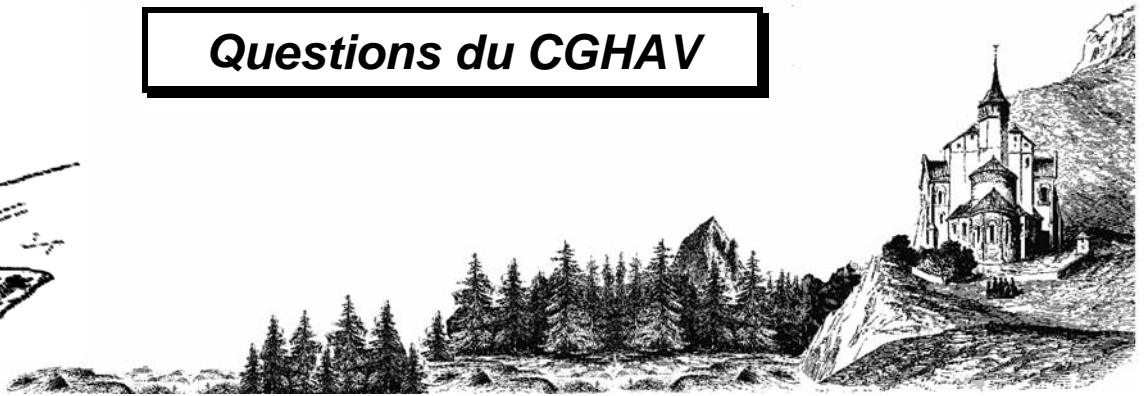
Extrême-Orient (Annam, Tonkin) (1866-1885)

DUMAS François, ° 07.10.1847 Chastel-Marlhac, fs Jean et + Jeanne JULIEN, soldat, + 27.06.1870 Saïgon

LAMOUREUX Antoine, ° 26.01.1842 Rouffiac, canton de Montsalvy, fs Antoine et Marie TROQUIÈRE, soldat de 1^{er} classe, + 28.05.1867 Saïgon



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées
à Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres. Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y = évite la répétition du lieu précédemment cité.	
Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **1^{er} août 2016** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

***157-17155 Les « royautés »**

Je souhaiterais savoir ce que sont « **les royautés** » de l'église, en l'occurrence celles de Sainte-Christine (63=, (6^E 348-1 1577-1747, pages 107 à 110)

Arlette MAZUEL (cghav-3587)

157-17156 Les « douayres »

En dehors de l'explication du dictionnaire « Les mots du passé », qui peut m'expliquer ce mot « douayres ». C'est le nom d'une rue de Vic-le-Comte.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

157-17157 « Depuis temps de droit »

Dans un acte de mariage du 10.10.1777 à Honfleur (14), le futur époux est dit originaire de Cairon diocèse de Bayeux, domicilié dans cette paroisse depuis tant de droit, et la future épouse originaire et domiciliée de cette paroisse depuis temps de droit.

Que signifient ces expressions que l'on retrouve dans d'autres actes de mariage ?

Yvette JUMEL (cghav-1536)

***157-17158 Les actes de notoriété**

Sur l'acte de mariage de mes ancêtres de la 7^{ème} génération, Antoine NOURRISSON x Ambert 28.07.1815 Marie BERNARD, il est indiqué "... *Et Marie Bernard âgée de vingt un ans ?(paroissienne ?) née en cette commune vint trois octobre mil sept cent quatre vingt treize ainsi qu'il résulte de l'acte de notoriété passé devant M le juge de paix du canton d'ambert le cinq aout mil huit cent quatorze enregistré le vingt sept du meme mois homologué par jugement du tribunal civil d'ambert en date du trente et un aout mil huit cent quatorze et enregistré le douze septembre suivant, fille*".

J'ai recherché l'acte de naissance de Marie BERNARD née, selon son acte de mariage le 23 octobre 1793 à Ambert. A cette date sur le registre, il est indiqué que Marguerite NOURRISSON, la femme du déclarant (Jean BERNARD, le père) a accouché d'un enfant mâle auquel le nom d'Antoine a été donné.

Mes interrogations sont les suivantes :

- Où peut-on trouver cet acte notarié ?
- Est-ce bien Marie BERNARD qui est née le 23.10.1793 ou y a-t-il eu des jumeaux et Marie oubliée ?

Guy FROMENT (cghav-11100)

QUESTIONS PARTICULIERES

157-17159 AUCOUTURIER-DEGOUSTAUDOT (63)

x et asc. Guillaume AUCOUTURIER – Marguerite DEGOUSTAUDOT à La Crouzille ca 1675/1725.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

157-17160 BAULNE-DE MURAT (63)

x et asc. Toussaint BEAULNE – Anne DE MURAT à La Crouzille ca 1675/1725.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

157-17161 BELUT-GIRAUD (43)

x ou cm Jean BELUT – Françoise GIRAUD, ca 1620/1630 ca Landos.

Paul VERDIER (cghav-1333)

157-17162 BELUT-CHASTEL (43)

x ou cm Pierre BELUT – Jeanne CHASTEL, ca 1620, ca Landos.

Paul VERDIER (cghav-1333)

157-17163 BOUQUET-LIABEUF (43)

x ou cm Jean BOUQUET-Françoise LIABEUF ca 1600, ca Vielprat.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*157-17164 BOURNADET (03, 63)

Date et lieu de naissance de Françoise BOURNADET x 04.02.1755 Vesse, Bellerive-s-Allier Simon ARMILLON. Elle est dite fille de Jean BOURNADET et Simone BASSINET et à 22 ans à son mariage (° ca 1732)

Daniel BIGAY (cghav-3355)

157-17165 BRUSCHET-BONNAUD (43)

x ou cm Jean BRUSCHET - Marguerite BONNAUD, ca 1600 ca St-Arcons-de-Burges.

Paul VERDIER (cghav-1333)

157-17166 CHAUSSENDE-ROCHE (43)

x ou cm Pierre CHAUSSENDE – Isabeau ROCHE, ca 1664, ca Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

157-17167 CHEBANCE (63)

La généalogie de Louise CHEBANCE (x Olmet 12.02.1700 Hilaire BÉAL) et de sa sœur Antonia (y x 02.03.1699 Jean BÉAL), fa Antoine CHEBANCE de La Chabrierie, a-t-elle été établie ?

Natacha DUMONT BRUNEAU (cghav-11116)

157-17168 CLAUSTRES CONCHETTE (63)

°, + et asc. Clauda CLAUSTRES CONCHETTE x Job 25.01.1616 Jacques BÉAL BOURRAT, fs Antoine et Anna DUPIC

Natacha DUMONT BRUNEAU (cghav-11116)

157-17169 DONNAT-VEYSSET (63)

x ou cm de Jean Donnat et Marie Veyssset (Vesset) , le 1^{er} enfant est ° à Briffons, le 11 10 1772.

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

157-17170 EYMERE (43)

x Pierre EYMERE (° av. 1662, + ap. 1680 Le Puy) avec Emilienne VIVIER (1665-1702), dont Christophe EYMERE (° ca 1680, + av.1738)

Travaillant sur le patronyme EYMERE (présent depuis des générations en Auvergne) j'ai recensé plus de 700 individus sur la région, et j'essaie également de faire le lien avec deux autres branches de la Haute Loire où je suis coincé vers l'an 1650 ; peut-être en effet ont-ils un ancêtre commun ?

André EYMERE, ° av. 1670 à Fontannes, Chaspuzac, y+ 05.05.1735, y x 06.11.1694 avec Anne AYRAUD

(1670-1750), dont Gabrielle, André, Marie, François et Jean EYMERE

Vital EYMERE, ° 1650, + 24.11.1682 à Bussac Haut, Siaugues-Saint-Romain, y x av. 1677 avec Marie Madeleine CHAPTEUIL (+1684), dont Marie et Pierre EYMERE

Sandor HAVASI (cghav-11107)

157-17171 FAYOLLE-BAILLE (+63)

Descendance (si il y en a une) à Grandval du couple Antoine FAYOLLE (°ca 1657 à St-Amant-Roche-Savine, fs Georges et Marguerite ROCHE, tisserand installé à Grandval en 1678) x Grandval 21.02.1678, Jeanne BAILLE, de La-Chapelle-Agnon, fille d'Antoine et Benoite DUCHAMP.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

157-17172 GAGNIERE-ROBIN (63)

x et asc. Pierre GAGNIERE – Marie ROBIN à La Cellette ca 1675/1725

Pierre RAOULT (cghav-3837)

157-17173 GUILLIEN-ROSSET (63)

x et asc. Jacques GUILLIEN - Gilberte ROSSET à Bussières-près-Pionsat ca 1700/1750

Pierre RAOULT (cghav-3837)

157-17174 JAMES-CLERET (63)

x et asc. Annet JAMES – Mathieu CLERET à Bussières-près-Pionsat ca 1700/1750.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

157-17175 MICHALOT-COUDERT (63)

°, x, + et asc. du couple Jean MICHALOT – Françoise COUDERT dont Anna (+ 11.1647 Vertolaye) x Benoît BÉAL CLOUVET (y ° 28.01.1607)

Natacha DUMONT BRUNEAU (cghav-11116)

157-17176 POINTU-BLANCHON (03)

x Annet POINTU (° ca 1747) – Françoise BLANCHON (° ca 1756), tous deux originaires de Brout-(Vernet) entre 1775 et 1779. Le 1^{er} enfant trouvé ° 02.05.1779 Brout

Daniel BIGAY (cghav-3355)

157-17177 PUISSANT (63)

Jean, Marie, Émile, Vincent PUISSANT, né le 24.04.1889 à St-Gervais-sous-Meymont, fils d'Antoine et Anne, Joséphine POUMARAT, résidant à Paris en 1913 et à Rouchy-les-Pots en 1922, décoré de la Légion d'honneur et médaille militaire (vermeil et argent) a été nommé en Juillet 1916 médecin au 217^e R.I. et va rester médecin du 6^e bataillon jusqu'à la fin de la guerre.

Je recherche ses descendants pour voir s'ils n'auraient pas gardé quelques souvenirs de guerre de leur ancêtre.

Dominique BOIS (cghav-3082)

*157-17178 QUINQUANPOIX (63)

Tts infos sur Jacques QUINQUANPOIX, capitaine de la Maison d'Usson, seigneur d'Enval, Lissac et Benaud, fiefs qu'il a acquis par achat ca 1482. (asc., mariage, décès)

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

157-17178 ROBERT (43)

x1 et asc. d'Antoine ROBERT, laboureur au Boisset Bas, Saint-Pal-de-Chalencon, qui s'est marié 3 fois :

x2 10.10.1752 Usson (42) avec Claudine PETIT dont il aura 14 enfants,

x3 10.06.1783 Usson avec Antoinette ROLLY

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

157-17179 SAUVAGE-JANTON (63)

Asc. du couple Alexandre François SAUVAGE x 03.07.1775 Montaigut Anne JANTON

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

157-17180 TOURNEBIZE (63)

°, + et asc. de Claude TOURNEBIZE x 28.11.1677 Job Antonia BÉAL PREVOT (y + 25.02.1742), fa Antoine et Jeanne BÉAL BOURRAT.

Natacha DUMONT BRUNEAU (cghav-11116)

157-17181 VIALLE (63)

Descendance du couple Jean Baptiste VIALLE (° 20.04.1888 à Olmet) x 02.10.1912 St-Julien-Puy-Lavèze Marie VEDRINE dont au moins 2 enfants

- Alice, x CHUAT ?, sans enfant

- Adolf qui a eu au moins un fils James

Jean Baptiste VIALLE est fs d'Antoine Jean Marie (+ 08.04.1907 Olmet) et Anne Marie DESCRULHES. Sur son acte de naissance, il est dit + à Draveil (91) le 13 Février 1974.

Sur son registre matricule en 1912, le 17 Novembre, il résidait à Paris dans le 18^{ème}, 73 rue Pajol. En 1917, le 26 aout, à Clichy, 178 Bd Victor Hugo

Monique VEDRINE (cghav-3357)

157-17182 VIALON (63)

°, + et asc. de Catherine VIALON x Hilaire BÉAL
° 06.10.1604 Les Beaux, fs Jacques et Jeanne CLOUVEL

Natacha DUMONT BRUNEAU (cghav-11116)

DEMANDES D'AIDE POUR DES RECHERCHES OU DES COPIES D'ACTES

Aux Archives du Puy-de-Dôme

- Photo du contrat de mariage entre Julien SARRE et Antoinette GRANGE passé à Fayet-le-Château le 29.12.1760. Le seul notaire mentionné à cette époque est FOULHOUZE Pierre. 1720-1765, - 5 E 9 / 2387-2432, notaire en la châtellenie de Mauzun.

Laurent PÉRILLON (cghav-11095), 06.2860.2605
6, avenue de la Libération, 06600 ANTIBES

A propos du débeurdinoire

par Gérard MOURDON (cghav-

Pour faire suite à l'article de Jacques PAGEIX, et à l'annexe, en page 2 de couverture du précédent numéro de *A moi Auvergne !* je souhaite apporter les précisions suivantes :

BEURD est l'un des rares termes du gaulois à avoir été conservé : ce n'est pas en Français mais au moins dans les deux parlers régionaux que sont l'Auvergnat et le Morvandiau.

BEURD signifie tourner soi-même en s'agitant. Il a donné naissance à BEURDIN, ce qui désigne un simple d'esprit,

un agité, voire un imbécile mais aussi à BEURDI, BEURDOU, qui désigne un agité distrait. Il a également généré le verbe BEURDAULER, c'est ce qui arrive à l'agité qui finit par se casser la figure.

L'écrivain régional bourguignon Henri VINCENOT a consacré plusieurs pages de ses romans « *La Billebaude* » et « *Le Pape des Escargots* » à l'origine du mot BEURDIN

Et en Bourgogne, l'on dit : « du vin sur du lait, cela rend gai, du lait sur du vin, cela rend **beurdin**. »

Glané sur Internet

L'Oberlin, le vin qui rend beurdin

Dans les années 1950, l'**oberlin noir** s'étend sur près de 4500 hectares de l'Alsace jusqu'en Bourgogne, en passant par la région Centre. On en parle au passé car le cépage a été délaissé. Une quarantaine d'hectares subsistent, émiettés sur les terroirs de l'est de la France.

On peut, si l'on cherche bien, le dénicher chez quelques vieux en Bresse et sur la côte chalonnaise planté en rangs clairsemés. Consommation personnelle, disent-ils. L'**oberlin noir** est classé en vin de table. Mais gare, le gros rouge tache la nappe et la chemise du dimanche.

Un Bourguignon d'une quarantaine d'années nous a offert ce souvenir d'enfance où il revoit son grand-père attablé chez sa grand-tante Suzanne. Le pépé a tourné sa tête vers lui, l'a regardé et d'un geste délicat a effleuré du bout de son doigt une collerette rouge à l'intérieur de son verre, dévoilant un mystérieux pigment comme gravé dans la matière. Il l'entend encore lui dire « *Ça gamin, c'est la marque de l'oberlin, le vin qui rend beurdin ! Alors toi, tu*

n'y goûtes pas ! » Sa voix de stentor a résonné dans la cuisine comme un avertissement. Qui osera se verser une nouvelle rasade du breuvage au risque de détraquer sa tuyauterie d'aigreurs assassines ? Le grand-père craignait les visites chez sa belle-soeur. Pas pour les franches rigolades du dimanche mais pour le fameux rouquin obligatoire, le « fait maison ».

Le vécu n'a pas de prix.

Attention, s'amuse à prévenir les anciens en argot, l'oberlin tabasse à 17°C. C'est un sang de taureau qui vous prend en traître, une âpreté à vous saisir d'effroi jusqu'à l'extinction totale des papilles. Aujourd'hui, les aventuriers de la vigne l'apprécient à l'apéro.

En fin de compte, nous savons peu de choses sur ce cépage. L'oberlin noir, identifié cépage N595, fut créé par hybridation du riparia Millardet et du gamay par Philip Christian Oberlin (1831-1915).

Cédric Janet, La Veilleuse



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

157- Les « royautés »

La lecture du texte montre qu'il s'agit d'une adjudication en « estrousse » c'est à dire aux enchères. On y trouve l'énumération des différentes confréries ou fondations de la paroisse de Ste-Christine. Par exemple, la royauté de Ste Christine a été estroussée à Marguerite M... à huit livres de cires et bonnes ?? ..

L'adjudicataire semblait s'engager à fournir huit livres de cire à l'occasion d'une fête à Ste-Christine, estimant pouvoir être remboursé (ou mieux faire des bénéfiques) grâce à ceux qui utiliseraient la dite cire (cierges?) Mais ce n'est qu'une interprétation

Bien que le prénom soit très rare (moins d'une vingtaine d'Olivier dans la base GeneaBank des mariages du CGHAV), je pense effectivement qu'on peut lire Olivier (et sûrement pas Louis). D'ailleurs noble Olivier MAZUEL (c'est clair) a remporté l'estrousse de la royauté de St Jacques

Henri PONCHON (cghav-62)

Pour la fête de certains saints ou saintes, souvent fête patronale de la paroisse, on désignait une personne qui devenait le roi ou la reine d'un jour et présidait aux festivités. La personne désignée – qui l'acceptait – devait assumer les dépenses de la fête. Cette attribution pouvait aussi se faire aux enchères, le prix étant payé en livres de cire destinée aux cierges de l'église. C'était alors une œuvre de bienfaisance, un peu comme aujourd'hui les tombolas au profit d'œuvres charitables. Au cas présent, Sainte Christine était probablement la sainte patronne de la paroisse (à vérifier).

A Murat (Cantal), pour la fête de la Saint-Pierre, les garçons désignaient un roi (ou bayle) qui devait payer les frais des amusements et des violons. En compensation, l'on avait l'habitude de taxer les nouveaux mariés. Cette fête donnait généralement lieu à des sarabandes et des excès dans les rues, au point qu'elle fut souvent interdite à cause de ses nombreux débordements (cf. Deribier du Châtelet. Dict. Stat. du Cantal, t. 4, pp. 458-459).

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

Vous devez avoir raison. On a dans le registre les estrousses pour « les royautés de lesglise de Saincts Xtine » pour les années 1622 et 1626 et ils concernent sept événements : St Anthoyne, St-Esprit et Panthecoste, - Precieux corps de Dieu, Ste Xtine, St-Jacques, Assomption

de Notre-Dame au mois d'août (15), nativité de Notre Dame de septembre (8)

Outre la fourniture de cire, on parle dans certains cas de violon et même de vin, me semble-t-il. J'ai du mal à lire certains mots... En tous les cas, si l'interprétation est la bonne, on faisait souvent la fête.

Henri PONCHON (cghav-62)

N'étant pas un pro de la paléographie, je livre ma tentative de transcription en restant ouvert à tout commentaire.

(Voir à la fin de cette rubrique)

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

Je viens de relire le livre de Jean OLLEON « Usages et traditions, Auvergne, Bourbonnais, Velay ».

Il s'agit probablement de la désignation du roi et/ou de la reine pour ce que l'on appelle aussi un reinage à l'occasion de la fête patronale. *Don royauté* désignerait bien la royauté d'un jour pour ce type d'évènements sauf qu'à Ste-Christine en 1620/1630, il y en a plusieurs dans l'année.

Jean OLLEON écrit « *C'est le prêtre qui, en règle générale, procédait aux adjudications aux enchères des différentes charges, variables suivant les coutumes locales:*

- roi et reine

- contre roi et contre reine

- mignons et mignonnes ...

Les titulaires étaient habituellement choisis parmi les célibataires de quelque âge qu'ils soient. Leurs fonctions respectives ainsi que le montant de la contribution versée était publiée en chaire par le prêtre qui faisait aussi appel à candidatures pour l'année suivante. Celles-ci étaient reçues à la cure et inscrites sur un grand registre, ce qui donnait lieu à quelques libations.

Les règlements se faisaient en argent, en nature, surtout de la cire utilisée ensuite pour la confection des cierges qui seront vendues.

Les élus devaient participer aux frais de la fête, boissons comprises.... Les jeunes gens allaient de maison en maison, musique en tête... »

Je me demande ce que signifie compagnons. Quant aux violons, je pense qu'il faut les prendre au sens d'instruments de musique pour accompagner la fête

Henri PONCHON (cghav-62)

On trouve une liste des reinages de 1624 à 1656 sur Cunlhat (AD63 - 3 E 132/7). Les personnes citées semblent socialement importantes puisque qualifiées d'honorable personne, honneste femme, honneste fille, honneste et discrète personne...

François CHALAMAUD (cghav-2996)

Les « royautes » villageoises, ou les « reynages » qui en est l'expression occitane, ont été très répandus aux 17^e et dans la première moitié du 18^e siècles.

Une description de celui de la Ste Marie-Madeleine de St Ilpize (43) en 1706 a été publiée, à partir de documents d'archives, dans l'*Almanach de Brioude* de 1996, pp. 235-255 (avec le compte de dépenses de la fête)

J'ai moi-même travaillé sur le rôle des **estrouses** (enchères) de ce « gros bourg » de Berbezit (43) qui a progressivement « monté en charge » à partir d'un seul ensemble royal annuel (un roi, une reine, et 4 officiers) jusqu'à 2 fêtes annuelles (St Antoine et ND de septembre) avec chacun 2 ensembles royaux. Tout cela pour moins de 300 habitants.

Les apports étaient en « nature » pour l'usage de l'église : cire pour les cierges, froment et vin pour la communion, huile pour les lampes. Mais vu l'altitude de Berbezit (de 800 à 1000 m) froment et vin devaient être achetés dans la plaine.

J'aimerais rassembler les éléments que chacun d'entre vous a pu glaner sur ce thème au cours de ses recherches, avec l'identité des rois, reines et serviteurs, pour en faire un texte de la revue auquel chacun pourrait se référer.

Important : les éléments retrouvés doivent être identifiés dans les registres concernés : cote d'archive et pages. (A adresser à J.P. Barthélemy ou à moi-même)

Alain ROSSI (cghav-2140)

NDLR : sur des « reynages » en Haute-Loire, on trouvera dans ce numéro un article dans ce numéro (pages 159-161)

157-17158 - Les actes de notoriété

Le **Code civil** prévoit expressément que les mariés dont l'état civil ne pourra pas être établi à partir d'un acte de naissance en due forme, devront faire l'objet d'un acte de notoriété certifiant lieu et date de naissance et parents de la personne.

Cet acte devait être établi par le juge de paix à partir des déclarations faites par sept témoins, parents ou non, et contenir « *prénom, nom, profession et domicile du futur époux et de ceux de ses père et mère s'ils sont connus, ainsi que le lieu et l'époque de la naissance ainsi que les causes qui empêchent d'en rapporter l'acte* » (art. 71)

« *L'acte sera présenté et validé par le tribunal de première instance du lieu du mariage après avoir entendu le procureur* » (art. 72)

Les précisions données dans cet acte de notoriété sont souvent approximatives : l'un de mes ancêtres (scieur de long) s'est marié loin de chez lui avec un acte de notoriété (il est né en 1804 et l'absence de déclaration d'un garçon était peut-être volontaire !). Le « hic » est que cet acte le fait naître 6 mois après sa sœur !

L'acte de notoriété lui-même devait être conservé au tribunal de première instance et seule l'autorisation du président du tribunal parvenait à la mairie. Si quelque chose était conservé, c'était ce certificat qui devrait se trouver relié en fin du registre communal (sans copie à la série départementale).

Alain ROSSI (cghav-2140)

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

152-16913 REYNOUARD-MOTHE (63)

J'ai trouvé le CM de Jean REYNOUARD x Marie BESERVE. Jean est dit : marchand, originaire de Dauniac psse de Rosières (Ardèche), diocèse de Viviers. J'ai trouvé ensuite le mariage des parents à Rosières :

Jean REYNOUARD, fs Pierre et Suzanne DELICHERE, x 18.02.1700 Jeanne MOTTE d'Agnac, fa François et Marie TOULOUZE.

Puis la naissance de 5 enfants :

- François, ° 14.05.1701, + 10/07/1701,

- Marie ° 15.11.1702,

- François ° 20.06.1705

- Suzanne ° 14.11.1708,

- et enfin Jean ° 06.11.1711 qui ira se marier à Bromont Lamothe.

Un autre REYNOUARD de Sanilhac (commune voisine de Rosières) se mariera à Merinhal (dans la Creuse pas loin de Bromont) le 05.03.1764.

Christiane BELLIER (cghav-2522)

156-1710 BOY (63)

Pour compléter la lecture de François CHALAMAUD des registres d'Augerolles 6 E 16 1 (BMS 1569-1700) :

- page 19/193 : *Jehan BOY filz a Anthoine grangier au Lescher (Le Chier) a esté baptize le 2e jour de juin 1572 lont porte a fondz Jehan Boy son grand pere Jehanne Chabane fem(m)e a Maistre Jehan De Chabane notere royal*

- page 36/193 : *Francoize Boy fille a Jehan et a Marie Costevelhe grangier a la grange Choniard a este baptisee le 6 e octobre 1599 et lont portee a fondz Messire Jacques Mallaval prestre et cure d'Augerolles, Francoize Chossier fem(m)e a Maitsre Pierre Mallaval ensemble et Marguerite Boy filhe d'Anthoine*

- page 72/193 : *Pironne Boy filhe a Jehan et a Marie Costevelhe a ete baptisee le 28 e aoust 1604 et lont porte a fondz Pierre Messis filz a feu Claude des Grimardyes Anna Mallaval filhe a Maistre Pierre le jeusne et Benoiste Costevelhe filhe a Pierre*

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

156-17129 GAY-GERPHAGNON (43)

Georges JAY ° 12.12.1843 à Chale, Tiranges (43), fs Mathieu et + Catherine MONTAGNE y x 22.02.1876 Jeanne Marie GERPHAGNON, ° le 08.04.1850 La Monza, St-Pal-de-Chalencon, fa François et Marguerite BROSSIER.

Source : registre en ligne

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

156-17132 JOUVESHOMME-DUMAS (63)

Voici le Cm Pierre JOUVESHOMME (qui est appelé JOYEUX HOMME) - Marie DOMAS signé le 30 fructidor an V chez le notaire Joseph CHASSAIGNON à St Bonnet le Chastel (cote 5 E 8 279) Il a été enregistré à Arlanc (cote 3 Q 2216).

C'est un double mariage : Pierre DOMAS, frère de Marie, épouse Catherine JOUVESHOMME, sœur de Pierre.

Copie des contrats et des enregistrements sont transmis à Colette GUILLEMAT

Pour l'instant je n'ai pas trouvé le x de Pierre et Marie. Mais à Champetières le 28 fructidor an V, il y a le x de

Pierre DOSMAS et Catherine JOUVESHOMME.
L'officier d'état civil a-t-il oublié l'autre couple ?

NDLR : si les mariés sont de communes différentes, il est possible que le mariage de l'autre couple ait été célébré dans l'autre commune !

Il semblerait que Marie DUMAS soit ° le 12.06.1781 à Champetières, paroisse Saint Sébastien (p. 65) ; elle est la petite dernière d'une fratrie de 7 enfants (si je n'en ai pas oublié) : 1762, 1764, 1767, 1769, 1772, 1776. Son ascendance serait donc :

- 2- Jean DUMAS, 20 ans, ° le 25.10.1737 (p 152) même paroisse, peigneur de chanvre ht La Pradelle à Champetières, x le 16.01.1759 Champetières paroisse Saint Sébastien
- 3- Jeanne DOSMAS, 16 ans, ° le 13.06.1743 (p 180) à St Bonnet le Chastel
- 4- Antoine DUMAS, + avant 1759, x le 16.10.1736 à St Anthème
- 5- Catherine RAGE, ° le 0./0./1704 à L'Allier jeune, St Anthème, + avant 1759
- 6- Antoine DOSMAS, + le 29.03.1752 à St Bonnet le Chastel (p 290), x le 30.09.1738 St Bonnet le Chastel
- 7- Marie JUVANTIE
- 8- Jean DUMAS, ° le 25.06.1737 Pradelles, Champetières, + 16.07.1738 à Champetières à 80 ans ; veuf de Gabrielle MISSOUX, x2 le 19.10.1706 à Chambon / Dolore.
- 9- Claudine RODIER de Malaveille Chambon / Dolore, + le 15/04/1746 à Champetières
- 10- Pierre RAGE peut-être lui qui + 27/05/1734 à L'Allier, St Anthème à 75 ans, x 25.09.1685 à St Anthème
- 11- Françoise PERRET, + le 26.02.1710 à L'Allier jeune, St Anthème
- 12- DOSMAS Jean, + avant 1738
- 13- Magdeleine POUYET, + le 23.04.1754, 90 ans St Bonnet-le-Bourg.
- 14- Pierre JUVANTIE x le 20.06.1702 à Chambon / D.
- 15- Antoinette DESMAISON
- 16- DUMAS Antoine
- 17- Jeanne PACROS + le 16.07.1738
- 18- Jean RODDIER
- 19- Françoise NIGON
- 20- Jean RAGE ° le 24.02.1627 St Anthème, + après 1685, x le 20.10.1647 à St Anthème
- 21- Magdelaine VERDON + avant 1685 ; ils sont du Mas St Anthème
- 22- Gabriel PERRET ° le 10.04.1632 à St Anthème, y x le 24.11.1655
- 23- Jeanne GRAND, c'est peut-être elle qui ° 31.03.1633 ils sont de l'Allier jeune St Anthème
- 28- Claude JUVANTIE 29- Antonia BOUCHET
- 30- Jean DEMAISON 31- Anne ROUSSEL
- 40- Jacques RAGE 41- Anne DUMAS
ils sont du Mas St Anthème

42- François VERDON, + avant 1647. Il est de Gagnière St Anthème

44- Claude PERRET, + avant 1655

45- Marie ESPINAS,

ils sont de L'Allier jeune St Anthème

46- Jean GRAND + avant 1655, il est du Faud St Anthème

C'est tout pour le moment. Ce sont des voyageurs !

J'avais repéré le patronyme RAGE qui est originaire de St Anthème, ce qui m'a permis de continuer. Il reste encore beaucoup d'éléments à trouver.

Sources : une grande partie est en ligne.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

157-17164 BOURNADET

BOURNADET Jean, fs Claude et Clauda BARDET x 06.07.1722 Cusset (03) Simone BASSINET fa François et Jeanne COTE. Leurs enfants : Claude (°01.10.1723), Marie (23.04.1725), Marie (°12.07.1727), Gasparde (°11.06.1730), Françoise (°24.10.1731, Pierre (24.02.1733), Claude (°28.07.1737) Bertrand (°22/06/1740)

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

157-17178 QUINQUAMPOIX

Une colonne du REMACLE (*Familles*) lui est consacrée

L'acquisition des 3 fiefs est datée du 1.07.1486 de Jacques de MONTBOISSIER. Il fut nommé le 30.05.1493 « maître d'hôtel habituel » de Jeanne de SASSENAGE, dame d'Usson et épouse de Louis, bâtard de Bourbon

Il fut marié 2 fois, une première avec une femme ignorée dont postérité, une seconde avec Isabelle ESTRADÉ-MIRONS d'Usson, sans postérité

Les 3 fiefs suivirent sa descendance jusqu'en 1568 où sa petite fille épousa Gilbert du LAC.

REMACLE note que son origine se situerait en Picardie (avec pour source « le Nobiliaire de RIESTAP »)

Un autre QUIMCAMPOIX, non parent (?) Louis est cité avec Mathieu de BOURBON (le « grand bâtard ») dans son expédition à Moulins (1488)

A Paris la rue Quimcanmpoix est citée dès 1210.

Alain ROSSI (cghav-2140)

RÉPONSES AUX DEMANDES D'AIDES OU COPIES D'ACTES

Photo de l'acte Guillaume PEREIN x 28.11.1724 Thuret Marie CHRISTOPHLE

Les registres de cette époque sont encore en mairie. Ils ne sont pas numérisés et consultables dans la salle de lecture des A.D.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

Les Royautés de St Christine

Transcription de Nicolas SAUDINOS avec quelques minimes corrections de la rédaction
Paroisse Ste Christine (63) – 1547-1747, AD63 Registre 6 E 348/1, pp. 107 à 110 /323

F° 107 r° (p. 107)

Sensuivent les Royautés de

**l'esglize Sainte Xtine l'année
mil six cent vingt deux**

Premierement

La Royaulté de St Anthoyne a este estroussée à Anthoyne Foussat fils à Jacques la caustion à dix livres de cire ledit jour dix septiesme janvier aud an

La Royaulté et confrairie du St esprit a panthecoste a esté estroussée à Gilbert Gendre a cinq livres de cire en bonnes coutume ledit jour et an si dessus et trante six sols pour ferre dire Une messe hoste le premier Mardi du Mois

La Royaulté du **precieux corps de Dieu** a este estroussée à Gilbert Rousset a quatre livres de cire et trente six sols pour la Messe ledit jour et an si dessus

F° 107 v°

La Royaulté de Ste Christine a esté estroussée à Marguerite Matie a huit livres de Cire en bonnes coutumes sa caustion Pierre Garde son Mary

La Royaulté de St Jacques a esté estroussé à Jacques Garde a huit livres de cire et service de l'eglize deux violons nourris et entretenus vingt **berri** de vin pour les compagnons et autres bonnes coutumes Faict au dernier jour de juilhet aud. an

La Royaulté de l'assumption de Nre Dame au Mois d'aust a esté estroussée a Catherine Garde du village de Ste Xtine à sept livres cire en bonnes coutumes

F° 108 r°

La Royaulté de la Nativité de Nre Dame en septembre a esté estroussée à Marguerite Scannolhe **des Sandes** a six livres de cire en bonnes coutumes faict led jour et an

La Royaulté de St Anthoyne a esté estroussée à Magdalaine Garde fille à feu Gilbert et à Anthonia Foussat sa mère et causcion le dixseptieme jour de janvier mil six cent vingt trois à dix livres de cire en bonnes coutumes

La Royaulté du St Esprit a esté estroussée a Michel Faure à quatre livres de cire en bonnes coutumes

La Royaulté du **precieux corps** a esté estroussée à Pierre Chommard a six livres en bonnes coutumes

F° 108 v°

La Royaulté de Ste Xtine ayste estroussée à Magdalaine Chomard du village des Sandes sa caution Anthoine Garde le Vielh a douze livres de cire en bonnes coutumes

La Royaulté de St Jacques a esté estroussée à Amable Chomard du Village des Sandes et a cinq livres de cire en bonnes coutumes sa Caution Gilbert Gory l'ayné et

et ce pour l'année mil six cent vingt quatre. Fait le XXVe jour de Juilhet audit an

La Royaulté de l'assumption de Nre Dame a esté estroussée à Anthonia Bourdier femme à Gervais Soulier a six livres de cire en bonnes coutumes sa Caution Gilbert Guyot

F° 109 r°

La royaulté de la nativité de Nre dame a esté estroussée a Gervaise Boyer femme à Gilbert Gendre à sept livres de Cire en bonnes coutumes sa Caution Anthoyne Freytieres faict le huitiesme septembre mil six cents vingt trois

Royautés pour l'année 1625 qui se payeront l'année 1626

La Royaulté du St Anthoyne estroussée à Anthoyne Scannolle le Jeusne a vingt livres cire et le service de l'eglize a violons Causcion Gilbert Gendre

La royaulté du St Esprit extroussée à Mathieu Chomard à **iiij** (3) livres de cire

La royaulté du **precieux corps de dieu** estroussée à Anthoyne Gory le Jeusne à **iiiiij** (4) livres de cire sa causcion Gilbert Gory son père et le divin service de violons

La Royaulté de Ste Xtine a esté estroussée à Xtine bourdier sa causcion son mary et **xiiij** (13) livres cire et violons

F° 109 v°

La royaulté de St Jacques a esté estroussée à noble Olivier mazuel à **iiiiij** (4) livres cire un **berri** de vin et violons et services de l'eglize

NDLR:

L'orthographe a été respectée à l'exception des majuscules des noms, très « aléatoire » dans le texte original.

Les Sandes = un hameau de Sainte Christine

Dans les dernières estrousses, le nombre de livres peut être indiqué en chiffres romains écrits en minuscules (par ex. le chiffre 3 est indiqués par deux « i » suivis d'un « j »)

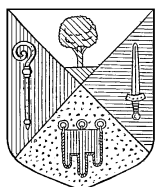
A plusieurs reprises, des violons sont pris en charge : il s'agit de professionnels (et non de villageois bénévoles) qu'il faut rémunérer, et fournir nourriture et boisson (vin).

On trouve aussi mention du coût d'une messe « haute », soit 36 sols, ce qui représente, pour l'époque, environ 2 jours de salaire ouvrier.

A deux reprises on trouve le terme de « **berri** » représentant un contenant de vin, qui pourrait être un « **barral** » dont le contenu est, suivant les régions, de 20 à 50 litres de liquide.

Les fêtes, prétextes aux « royautés », sont aisément identifiables, à l'exception de celle du « **Précieux corps de Dieu** », qui pourrait correspondre à la « Fête Dieu » (fête du *Corpus Domini*) qui se célèbre le jeudi après la Trinité, soit 60 jours après Pâques.

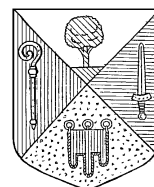
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2015-2016 : Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière adjointe*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membres Fondateurs :

Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

▪ Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr,

▪ Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

▪ Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures :
CGHAV – 55 rue de Châteaudun, 63000 – Clermont-Ferrand, cghav@orange.fr.

▪ Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 06 8781 2398,
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, (jfcrohas1@orange.fr))

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET
Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr

Cantal : Correspondant M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 07 7782 4852 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Groupes d'échanges :

Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,
55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,
19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations :

Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : jean-marc.fayolle@dbmail.com

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,
Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

*Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488)
Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de
M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église - 92200 Neuillys/Seine) ou courriel (rossi.cghav@orange.fr)*

SOMMAIRE N° 157

Le mot du PrésidentA. ROSSI	page. 129
Avis importants	Permanences et Réunions - Informations	LA RÉDACTION page 130
Livradois –Forez	Chronique n° 85	H. PONCHON page 131
Cantal	Réunion du dimanche 16 octobre- Bulletin d’Inscription	page 132
L’Auvergne ... la guerre	Vie politique et sociale du Cantal en 1815	JP BARTHÉLEMY page 134
Un peu d’Histoire	Henri SAUPIQUET, Mon grand-père dans la guerre	I. SAUPIQUET page 140
Vie et métiers d’autrefois	Les Auvergnats insurgés à Paris en 1848	LA RÉDACTION page 147
	Reynages en Haute-Loire	A. ROSSI page 159
	Antoine FOURNIER – un décoré (LH) oublié	M. COLAS page 162
	Baltazar GILET – Officier ripou	JP BARTHÉLEMY page 163
Au fil des actes et des recherches	Autour de mariages particuliers.....	LES ADHÉRENTS. Y page 167
Personnages et familles	Suivez le fief ! – Techniques de recherches	A. ROSSI et page 169
	... et la généalogie complétée d’Alexandre VARENNE	et A.M. THÉALLIER-ROQUES
Auvergnats en Migration	Soldats auvergnats morts en dehors de l’hexagone ,	LES ADHÉRENTS page 182
Questions & Réponses	Questions du CGHAV.....	LES ADHÉRENTS page 184
	A propos du « débeurdinoire »	G. MOURDON page 186
	Réponses du CGHAV	LES ADHÉRENTS page 187
	Les « Royautés » de Ste-Christine.....	N. SAUDINOS page 189
Adresses	LA RÉDACTION page 191
Sommaire	LA RÉDACTION page 192
Couvertures :	2 ^{ème} = « Les Gaités de l’Escadron », repas des jeunes sapeurs	
	3 ^{ème} = Géographie du canton de Montfaucon-en-Velay (Suivez le fief !)	
	4 ^{ème} = A propos des reynages : fêtes votives et autres en Provence	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s’abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2016 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : 33 Euros ; Europe : 36 Euros ; Outre-mer : 40 Euros.

Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : 31 Euros ; Europe : 34 Euros ; Outre-mer : 38 Euros.

Cotisation 2016 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = 25 Euros.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l’ordre du CGHAV

Pour toutes les commandes, s’adresser à :

1/ En dehors des « Publications du CGHAV » ci-dessous, toutes les commandes de tables de dépouillements sur papier ou de numéros anciens sont à adresser au siège :

CGHAV, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand

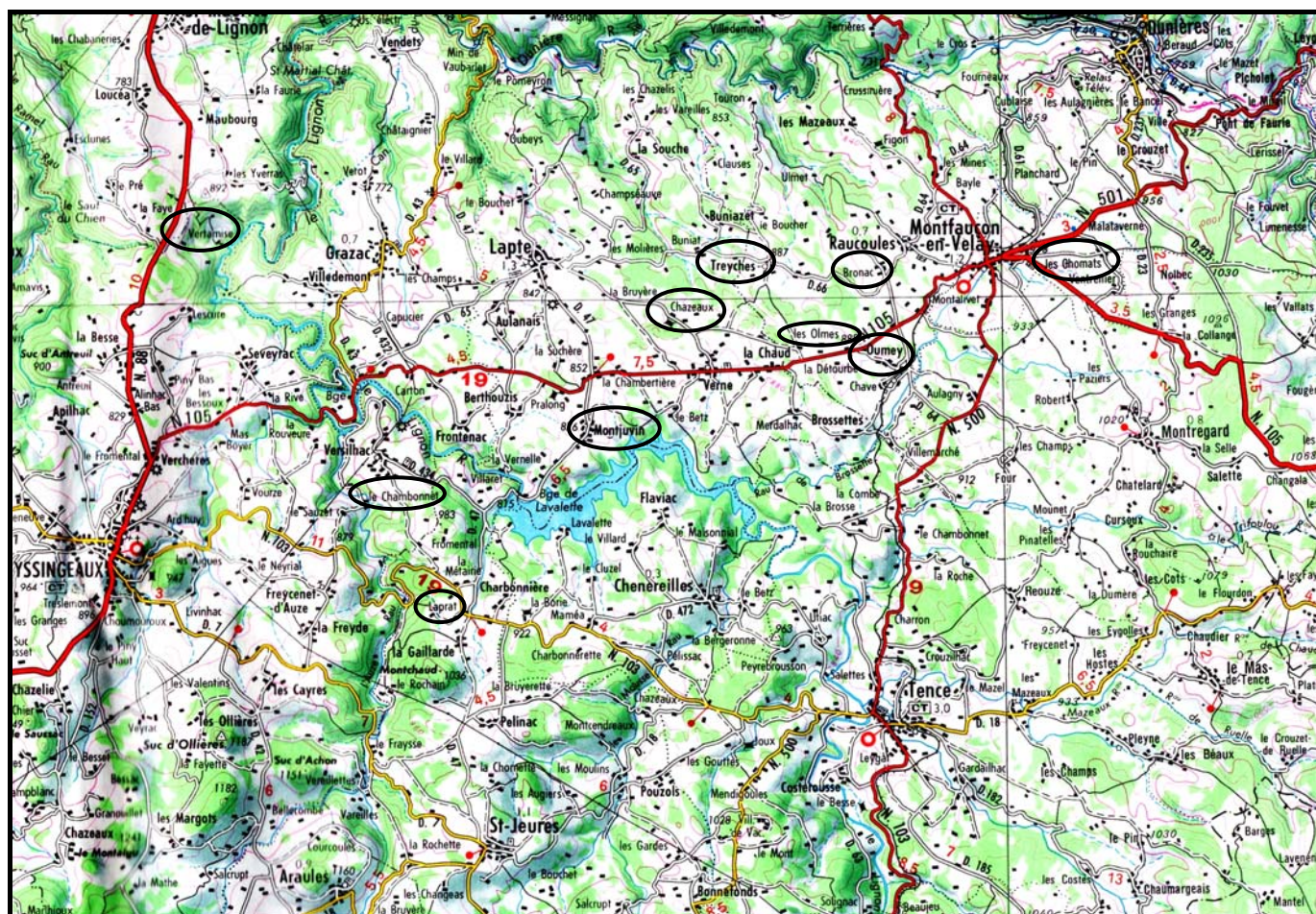
Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2015/2016 = 8,25 Euros*)

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « Publications du CGHAV »

« Généalogie des familles BEAL... », 2 ^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET.....	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†).....	29 Euros
« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....	27 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET	13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI	13 Euros
« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON	8 Euros
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....	8 Euros
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....	27 Euros
« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL	13 Euros
« Les procès criminels de l’Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les procès criminels de l’Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY	15 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT	29 Euros
« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages)	11 Euros
« Les DUBOURGNOUX d’Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)..	21 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme » Tome 2 - Arlanc par Marc CHAPPAT (121 p.)...	25 Euros

Région de MONTFAUCON-EN-VELAY (d'après carte IGN n° 50 de 1972 (100.000^e))

Identification des lieux cités dans l'article « Suivez le fief » (pp. 169-181)



Lieux cerclés, de gauche à droite

Vertamisse : (Yssingeaux) village au bord du Lignon, fief dépendant de la baronnie de Saussac (lieu non identifié ici)

Le Chambonnet : (Yssingeaux) village et moulin sur l'Auze : fief des BROSSIER

Laprat : maison de St-Jeures, habitation des BROSSIER

Montjuvin : (Lapte) fief des CHAZEAX

Chazeaux : (Lapte) lieu éponyme des CHAZEAX

Treyches : (Raucoules) fief des BRONAC

Les Olmes : (Raucoules) métairie de Marie-Catherine CHABANACY

Oumey : village de Raucoules

Bronac (Raucoules) lieu éponyme des Bronac

Les Chomats : (Dunières/Montfaucon) village où Marie-Catherine CHABANACY possédait son « domaine paraphernal »

Sous l'Ancien Régime, Montfaucon dû profiter de sa superbe situation au croisement de plusieurs routes, même si celles représentées sur la carte sont récentes.

Elles sont représentées sur la carte de Cassini (ca 1780) dont les cuivres ont été conservés, mais regravés dans la première moitié du 19^e siècle : elles y apparaissent sous forme de deux traits parallèles entourés de points symbolisant les arbres, que l'on estimait alors indispensables au bord des grandes routes.

En fait, la seule « vraie route ancienne » est la « N 105 » venant du Puy par Yssingeaux et qui se divisera en deux branches à St-Bonnet-le-Froid entre une branche nord vers Annonay (par Vocance-07) et une branche sud vers Tournon. On peut la voir sur le site de l'EHESS, qui reproduit la version originale de la carte de Cassini, colorisée à l'époque, et conservée à la BnF :

(http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php puis « RECHERCHER UN LIEU » puis « CARTE »)

Autour des « reynages » ou « royautés » (voir p. 159 et 187)
La fête de Saint Eloi à Châteaurenard (84)



Même s'il reste en Auvergne quelques manifestations qui devraient ressembler quelque peu aux reynages d'autrefois, si nous voulons avoir une idée de leur conduite, il faut aller chercher en Provence, par exemple, où certaines « fêtes votives » ou autres « fêtes des vendanges » existent encore et doivent leur ressembler.

C'est le cas à Châteaurenard où la « Saint-Eloi » (Saint Aloï !) réunit un grand concours de gens dont les femmes ont plaisir à ressortir leur plus beaux atours traditionnels pour défiler dans les rues autour des chars des métiers. Après une station devant l'église, la cavalcade fait 3 fois le tour du village avant de se terminer à l'oratoire du saint.



Atours retrouvés au premier rang dans l'église



La confrérie des Taste-Grappes n'a pas failli à la tradition, hier à Châteauneuf-de-Gadagne, à l'occasion du Ban des vendanges qui commencent aujourd'hui. / PHOTO P.P.

Châteauneuf-de-Gadagne, le 4.09.2016

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

CPPAP : 0916 G 85293

Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre

N° 157 - août 2016 (3^e trimestre)